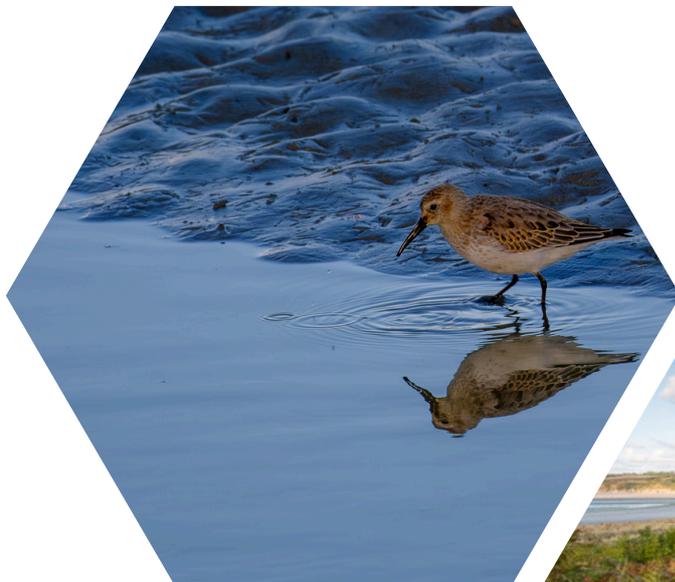




Réserve Naturelle **BAIE DE SAINT-BRIEUC**



DIAGNOSTIC D'ANCRAGE TERRITORIAL

2024

Rédaction : Morgane-Katell Chatelain

REMERCIEMENTS

Ce mémoire marque la fin de ma formation en master Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral à l'Université Bretagne Occidentale. Je souhaiterais donc exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes qui ont participé à ma formation, riche en découvertes, apprentissages et rencontres.

Je tiens tout d'abord à remercier ma maîtresse de stage, Nolwenn Solsona, chargée d'études à la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Saint-Brieuc, pour son soutien, son accompagnement et sa confiance tout au long de mon stage. Je remercie également l'ensemble de l'équipe de la réserve pour leur accueil et leur générosité à mon égard.

Je remercie Nicolas Le Corre, mon tuteur universitaire et enseignant-chercheur au laboratoire LETG à l'Institut Universitaire Européen de la Mer, pour avoir suivi l'avancée de mon travail et m'avoir accompagnée depuis les débuts de mon projet de stage jusqu'à ma soutenance. Je souhaite également remercier toute l'équipe pédagogique du master EGEL pour la richesse de la formation qu'ils m'ont dispensée.

Enfin, j'adresse mes remerciements à l'ensemble des acteurs qui ont participé à l'enquête et qui m'ont partagé leur expérience sans que ce travail n'aurait pas été possible.

RÉSUMÉ

Depuis quelques années, les gestionnaires des espaces protégés cherchent à améliorer leur intégration territoriale de façon à faciliter la mise en œuvre de leurs actions. Des efforts conséquents sont notamment mis en œuvre pour collecter et prendre en compte les avis des acteurs locaux. En effet, la perception de la population locale dépend de la manière dont elle s'approprie l'espace et des efforts d'intégration sociale et spatiale déployés par les gestionnaires de la réserve.

Pour évaluer son intégration dans les territoires, le réseau “**Réserves Naturelles de France**” (RNF) a développé un outil appelé le **Diagnostic d’Ancrage Territorial (DAT)**. Cet outil permet d'évaluer à un instant « T » l'acceptation et l'appropriation sociale des réserves naturelles par les acteurs d'un territoire.

Le protocole RNF repose sur une enquête qualitative et quantitative basée sur des entretiens (30 entretiens dans la présente étude) et sur **34 indicateurs** regroupés en plusieurs catégories : Connaissances, Intérêt, Implication, Comité Consultatif de Gestion, Changement climatique et Synthèse. Ces indicateurs possèdent tous une graduation sur 5 degrés du “moins bon” au “meilleur” état d'ancrage. Les réponses des acteurs aux indicateurs sont comparées à cette graduation et notées en conséquence. Ainsi, il est possible de passer de la donnée texte à la donnée chiffrée pour évaluer les différentes dimensions de l'intégration territoriale des réserves.

Les résultats du DAT de la RNN de la baie de Saint-Brieuc montrent un **bon ancrage territorial**. Sur une notation allant de 1 à 5, la moyenne de l'ensemble des indicateurs principaux (Connaissance, Intérêt, Implication) se situe à **4,1/5**. Cette moyenne se rapproche des moyennes générales des DAT réalisés sur d'autres réserves comme celle de la RNN Saint Nicolas des Glénan avec 3.9/5 (Sellier, 2021) ou celle de la RNN «Michel Brosselin» de Saint-Denis du Payré avec 4/5 (Marechal, 2018).

Cette moyenne encourageante est révélatrice des efforts fournis par les équipes gestionnaires. Toutefois, quelques problématiques ont émergé lors des entretiens : un manque de connaissances des actions concrètes menées sur la RNN, des documents de supports variés mais peu connus, un manque de connaissance des dispositifs de participation du public à la gestion, un sentiment d'écoute assez faible, un manque de communication et de collaboration avec les structures locales.

À ce stade, il convient d'intégrer diverses actions au Plan de gestion de la réserve pour remédier à ces problématiques et améliorer l'ancrage territorial de la RNN. Parmi ces actions, la mise en place d'un deuxième comité consultatif de gestion moins formel et l'organisation de présentations des résultats d'études destinées tant aux acteurs clés du territoire qu'au grand public sont envisagées.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	10
PARTIE I) L'importance de la démarche de diagnostic d'ancrage territorial appliquée à la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Saint- Brieuc	12
1) De l'ancrage des réserves naturelles de France à celui de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Saint-Brieuc	12
1.1) Genèse du concept de diagnostic d'ancrage territorial.....	12
1.2) Objectifs et attentes liées à l'évaluation de l'état d'ancrage.....	13
2) Les concepts de perception et d'appropriation au cœur de de la démarche d'ancrage territorial	15
2.1) Le rôle prépondérant de la perception des aires protégées dans l'élaboration des stratégies de gestion.....	16
2.2) L'appropriation, indissociable de l'acceptabilité sociale.....	17
3) Cadre de l'étude : la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Saint-Brieuc	18
3.1) Localisation géographique.....	18
3.2) La création de la réserve naturelle.....	19
3.3) La gouvernance de la réserve naturelle.....	20
3.4) Le patrimoine naturel de la réserve.....	22
3.4.a) Les habitats naturels.....	22
3.4.b) Les espèces animales et végétales.....	22
3.4.c) Le patrimoine géologique.....	24
3.5) Le contexte socio-économique et culturel de la réserve naturelle.....	25
3.6) Les enjeux de gestion de la réserve.....	26
3.6.a) Les enjeux de conservation.....	26
3.6.b) Les enjeux de connaissance.....	26
3.6.c) Les enjeux pédagogiques et socioculturels.....	27
3.7) Enjeux de l'étude d'ancrage territorial pour la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Saint-Brieuc.....	27

PARTIE II) Présentation de la démarche d’ancrage territorial.....	30
1) Le diagnostic d’ancrage territorial, une méthodologie déjà bien établie.....	30
1.1) Un travail d’identification des acteurs institutionnels du territoire.....	30
1.2) Administration des entretiens.....	32
1.3) Une analyse basée sur la lecture d’indicateurs.....	33
1.4)Adoption d’une typologie de profils comme indice d’un bon ancrage territorial.....	36
2) Mobilisation d’une enquête quantitative complémentaire à la méthodologie RNF.....	37
2.1) Permettre la prise en compte des riverains et des usagers du territoire.....	37
2.2) Création du questionnaire.....	37
2.3) Administration du questionnaire.....	38
2.4) Méthode d’analyse des résultats.....	70
PARTIE III) Résultats de l’évaluation de l’ancrage territoire de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Saint-Brieuc.....	40
1) Analyse des indicateurs d’ancrage.....	40
1.1) Les indicateurs de l’état d’ancrage par profils cognitifs.....	40
1.2) Les métriques de l’indicateur de « connaissance ».....	43
1.3) Les métriques de l’indicateur « d’intérêt ».....	57
1.4) Les métriques de l’indicateur « d’implication ».....	69
2) Analyse d’indicateurs plus spécifiques.....	78
2.1) Les métriques d’indicateurs spécifiques aux Comité Consultatif de Gestion.....	78
2.2) Les métriques relatives au changement climatique.....	82
2.3) Les métriques de synthèse.....	84
2.4) Analyse AFOM.....	86

3) Synthèse des résultats des l'enquête menée auprès du grand public.....	91
3.1) Profil des enquêtés.....	91
3.2) Connaissances générales.....	92
3.3) Fréquentations et pratiques.....	96
3.4) Ressentis sur les actions menées par la réserve.....	97
3.5) Perceptions de la réserve naturelle.....	99
PARTIE IV) Discussions et suggestions d'actions.....	104
1) Un diagnostic d'ancrage qui permet de cibler des enjeux d'ancrage territorial.....	104
1.1) La réserve naturelle, un lieu d'échanges : des progrès envisageables dans l'implication des acteurs clés du territoire et de la population.....	104
1.2) Des relations de confiance avec les différents partenaires du réseau.....	105
1.3) L'extension du périmètre de la réserve naturelle : un projet bénéfique mais source de conflits pour la suite.....	106
1.4) Un manque de moyens qui freine l'intégration de la RNN sur le territoire.....	107
2) Suggestions d'objectifs et d'actions à intégrer au plan de gestion.....	107
PARTIE V) Les limites méthodologiques.....	111
1) Les limites du diagnostic d'ancrage territorial.....	111
2) Les limites de l'enquête menée auprès du grand public.....	112
Conclusion.....	114

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Tableau synthèse des attendus de l'étude d'ancrage territorial.....	15
Figure 2 : Territoire de la RNN de la baie de Saint-Brieuc.....	20
Figure 3 : Organisation de la Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc.....	23
Figure 4 : Représentation synthétique des différents habitats naturels de la RNN de la Baie de Saint-Brieuc.....	23
Figure 5 : Représentation synthétique d'espèces d'oiseaux observables à la RNN de la Baie de Saint-Brieuc.....	24
Figure 6 : Représentation synthétique de la faune observable sur la RNN de la Baie de Saint-Brieuc.....	25
Figure 7 : Représentation synthétique de la flore observable sur la RNN de la Baie de Saint-Brieuc.....	25
Figure 8 : Représentation synthétique des formations géologiques de la RNN de la Baie de Saint-Brieuc.....	26
Figure 9 : Synthèse et évolution potentielle des activités humaines se déroulant sur la Réserve naturelle et en fond de baie.....	27
Figure 10 : Schéma méthodologique des indicateurs d'ancrage.....	33
Figure 11 : Schéma d'une métrique appartenant à l'indicateur du niveau de connaissance..	34
Figure 12 : Répartition des acteurs par profils cognitifs.....	39
Figure 13 : Répartition des groupes d'acteurs par profils cognitifs.....	41
Figure 14 : Etat de connaissance de la RNN.....	43
Figure 15 : Scores médians de la connaissance des missions générales d'une RNN par groupes.....	44
Figure 16 : Répartition du nombre de réponses obtenues pour chacune des trois missions d'une RN.....	45
Figure 17 : Scores médians de la connaissance des actions de la RNN de la baie de Saint-Brieuc par groupes.....	46
Figure 18 : Occurrence des champs d'actions de la RNN tous acteurs confondus.....	46
Figure 19 : Divers volets cités liés à l'animation.....	47
Figure 20 : Scores médians de la connaissance des co-gestionnaires de la RNN par groupes	48
Figure 21 : Périmètre de la réserve selon les groupes d'acteurs.....	49
Figure 22 : Occurrence des règles à respecter sur la réserve.....	51
Figure 23 : Occurrence des espèces emblématiques tous acteurs confondus.....	52
Figure 24 : Occurrence de contacts de référence des informations sur la réserve par les acteurs tous confondus.....	53
Figure 25 : Etat de l'intérêt apporté à la RNN.....	56
Figure 26 : Fréquence des visites à la RNN par les acteurs.....	57
Figure 27 : Graphique croisé : scores médians connaissance réglementation / Avis réglementation.....	59
Figure 28 : Avis sur l'efficacité des actions de la RNN.....	61
Figure 29 : Graphique croisé : existence RN / efficacité des actions.....	61
Figure 30 : Perception des organismes gestionnaires de la RNN.....	63
Figure 31 : Occurrence des plus-values apportées par la réserve au territoire.....	64

Figure 32 : Evolution du ressenti envers la RNN au fil du temps, en fonction des différents groupes d'acteurs.....	66
Figure 33 : Niveau d'implication des acteurs.....	69
Figure 34 : Nature des liens par groupes d'acteurs.....	70
Figure 35 : Graphique croisé nature / importance des liens par groupes d'acteurs.....	71
Figure 36 : Scores médians sentiment d'écoute et de considération par groupes d'acteurs....	72
Figure 37 : Qualité des échanges.....	74
Figure 38 : Graphique croisé qualité des échanges / évolution des échanges	74
Figure 39 : Membres du CCG dans l'échantillon.....	77
Figure 40 : Valeur de l'outil CCG selon les membres interrogés.....	79
Figure 41 : Niveau d'interventions des membres interrogés lors des réunions du CCG.....	80
Figure 42 : Scores médians de la connaissance des impacts du changement climatique sur le territoire par groupe d'acteurs.....	82
Figure 43 : Six impacts du changement climatique les plus cités par les enquêtés.....	82
Figure 44 : Bilan des entretiens par groupe d'acteurs.....	83
Figure 45 : Nombre d'occurrence des atouts de la réserve selon les enquêtés.....	86
Figure 46 : Nombre d'occurrence des faiblesses de la réserve selon les enquêtés.....	87
Figure 47 : Nombre d'occurrence des opportunités de la réserve selon les enquêtés.....	88
Figure 48 : Nombre d'occurrence des menaces sur la réserve selon les enquêtés.....	89
Figure 49 : Âges des enquêtés.....	90
Figure 50 : Catégories socio-professionnelles des enquêtés.....	90
Figure 51 : Départements des enquêtés.....	90
Figure 52 : Communes costarmoricaines des enquêtés.....	90
Figure 53 : Occurrence des missions générales d'une RNN.....	91
Figure 54 : Occurrence des champs d'actions de la RNN.....	91
Figure 55 : Occurrence des règles à respecter sur la réserve.....	93
Figure 56 : Accessibilité de l'information selon les sondés.....	94
Figure 57 : Fréquence de visite des sondés.....	95
Figure 58 : Périodes des visites les plus fréquentes sur la RNN.....	95
Figure 59 : Occurrence des raisons de visite de la RNN.....	96
Figure 60 : Taux d'enquêtés exclusivement présent pour la réserve.....	96
Figure 61 : Efficacité des actions selon les sondés.....	97
Figure 62 : Ressenti des sondés sur leur connaissance des actions et activités de la RNN....	97
Figure 63 : Actions correctes citées par les sondés.....	98
Figure 64 : Echange avec les membres de l'équipe.....	98
Figure 65 : Occurrence des mots clés représentant la RNN.....	99
Figure 66 : Occurrence des choix des mots représentant la RNN.....	99
Figure 67 : Avis des sondés sur l'existence de la RNN.....	101
Figure 68 : Propositions d'actions pour une amélioration de la connaissance.....	107
Figure 69 : Propositions d'actions pour une amélioration de l'intérêt.....	108
Figure 70 : Propositions d'actions pour une amélioration de l'implication.....	108

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AFOM	Atouts Faiblesses Opportunités Menaces
CC	Changement climatique
CCG	Comité Consultatif de Gestion
CNPN	Conseil National de Protection de la Nature
CRPN	Conférence Permanente des Réserves Naturelles
DAT	Diagnostic d’Ancrage Territorial
DIREN	Direction Régionale de l’Environnement
DRAE	Délégation Régionale à l’Architecture et à l’Environnement
GEPN	Groupement pour l’Etude et la Protection de la Nature
MDB	Maison de la Baie
OLT	Objectif à Long Terme
OT	Office de Tourisme
PG	Plan de Gestion
RN	Réserve Naturelle
RNF	Réserves Naturelles de France
RNN	Réserve Naturelle Nationale
RGPD	Règlement Générale pour la Protection des Données
ZPR	Zone de Protection Renforcée

« Si les réserves ont été créées initialement pour protéger le patrimoine naturel d'intérêt national et international, ce ne sont pas, contrairement à une idée répandue, des territoires dont l'accès serait réservé à quelques spécialistes, mais des lieux privilégiés de rencontre de l'Homme et la Nature ».

Conseil d'administration du réseau "Réserves Naturelles de France", 26 octobre 1984

En réponse aux atteintes croissantes à la biodiversité, des outils de protection ont été créés en France depuis la seconde moitié du XXème siècle : les parcs nationaux, les réserves naturelles (RN), les parcs naturels marins, les parcs naturels régionaux, les sites du conservatoire du littoral ou encore les zones Natura 2000. Ils ont en commun de définir un « espace classé réglementairement où des gestionnaires mettent en application des règles, des actions de conservation et de concertation visant la conservation à long terme du patrimoine naturel » (Cosson et al., 2017).

En 1982, sous la volonté du Ministère de l'Environnement et de gestionnaires d'espaces naturels, naît la "Conférence permanente des réserves naturelles" (CPRN) qui deviendra "Réserves naturelles de France" en 1994. Dès sa création, les membres du réseau s'interrogent sur la place de l'Homme dans les RN et notamment sur « *l'articulation des relations espaces protégés - zones périphériques* », ces dernières étant « *souvent très riches et soumises à des dégradations* » (RNF, s.d). Au cœur de cette réflexion, un souci : la biodiversité protégée est souvent façonnée par des activités humaines qui ne font qu'évoluer. De ces questionnements sur les interdépendances entre systèmes anthropiques et écologiques émergent très vite des prises de position telles « *qu'il ne peut exister deux gestions distinctes, l'une scientifique, l'autre du territoire* ». En outre, il s'avère nécessaire de « *prouver l'intérêt des réserves localement* », sans quoi la situation de non-respect et de dégradation « *ne fera qu'empirer* » (Devictor, 2014). Dans cette dynamique et ce courant de pensée, de 2010 à 2013 (Therville, 2013), une étude centrée sur les réserves naturelles s'est attachée à comprendre la manière dont ces espaces naturels protégés, rattachés à un modèle centré sur la protection de la nature, se sont parfois transformés pour apparaître comme un dispositif intégrateur : accueil du public, sciences participatives, collaboration avec les structures locales, etc. De cette thèse est né un outil : le diagnostic d'ancrage territorial (DAT).

Étudier l'ancrage des espaces naturels protégés permet d'acquérir une connaissance approfondie des pratiques des acteurs locaux et de leurs perceptions vis-à-vis de ces espaces. Cela aide à ajuster la gestion de ces territoires pour en augmenter l'efficacité. C'est dans cette optique que la Réserve Naturelle Nationale (RNN) de la baie de Saint-Brieuc, créée en 1998, a décidé de réaliser ce DAT. Cette réserve, entourée de plusieurs communes est sujette à

plusieurs pressions anthropiques et des conflits ont déjà eu lieu avec plusieurs acteurs clés du territoire qui ont des points de vue divergents (élus, exploitants professionnels des ressources naturelles, usagers locaux, associations de riverains, etc.). La RNN de la Baie de Saint-Brieuc prévoit d'étendre son périmètre d'ici 2027 et le DAT représente une opportunité pour mieux comprendre les usages actuels et identifier les leviers permettant de faciliter l'acceptation de cette extension. Au-delà de ce projet d'extension, la réserve a pour volonté d'intégrer de plus en plus la dimension humaine dans sa gestion. En effet, le DAT pourra éventuellement permettre d'améliorer l'ancrage de la réserve au quotidien en questionnant les pratiques actuelles. Ce travail va également permettre d'enrichir la base de données du réseau "Réserves Naturelles de France" et servir de modèle à l'échelle régionale, offrant un retour d'expérience utile pour d'autres réserves qui envisagent d'effectuer cette même enquête.

Ainsi, l'objectif de ce rapport est de répondre aux questions suivantes :

· **Comment la Réserve Naturelle Nationale (RNN) de la baie de Saint-Brieuc s'intègre-t-elle dans le contexte socio-économique et environnemental local ? Comment est-elle perçue par les acteurs institutionnels du territoire de la baie en termes de gestion, de conservation et de développement du territoire ?**

· **Quelles sont les pistes d'amélioration de cet ancrage territorial pour une meilleure prise en considération des enjeux sociaux dans le prochain Plan de Gestion (PG) ?**

La première partie soulignera l'importance de réaliser un diagnostic d'ancrage territorial, en particulier en baie de Saint-Brieuc (I). La seconde partie se chargera de présenter la méthodologie déjà bien établie par RNF (II). Ensuite, les résultats obtenus à partir des indicateurs d'évaluation seront exposés et analysés (III), permettant de comprendre l'ancrage de la RNN de la baie de Saint-Brieuc et de proposer des pistes d'amélioration efficaces pour le prochain plan de gestion (IV). Enfin, les quelques limites méthodologiques rencontrées lors de ce travail seront soulignées (V).

PARTIE I) L'importance de la démarche de diagnostic d'ancrage territorial appliquée à la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Saint-Brieuc

Dans cette première partie, l'accent est mis sur l'importance de réaliser un DAT. Il s'agit de présenter les objectifs de ce travail (A), définir les termes clés de l'enquête (B), poser le cadre de l'étude et présenter la réserve (C). Cette présentation est cruciale pour avoir une vue d'ensemble et bien saisir, par la suite, les résultats du DAT. En effet, de nombreuses réponses aux questions posées lors de l'entretien figurent dans cette première partie.

1) De l'ancrage des réserves naturelles de France à celui de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Saint-Brieuc

1.1) Genèse du concept de diagnostic d'ancrage territorial

Depuis 1982, le réseau des “Réserves Naturelles” (RN) joue un rôle crucial sur les territoires les RNN sont en interactions étroites avec avec les espaces anthropisés comme les agglomérations. En raison de leur statut réglementaire strict et totalement voué à la conservation de la biodiversité, les 359 RN sont surtout créées en lien avec des enjeux de biodiversité et de fonctionnement écologique. Néanmoins, elles accueillent de nombreuses activités humaines : ouverture au public (visiteurs, scolaires, etc.), activités agricoles ou halieutiques, manifestations sportives, etc. Ces activités ont progressivement permis d'intégrer des objectifs sociaux dans les plans de gestion (PG). Ces objectifs sont aujourd'hui considérés comme “facteurs clés de la réussite des RN” alors qu'ils étaient absents des premiers plans de gestion (Marechal, 2021). Dans son rapport prospectif de 2018, RNF dit souhaiter que ce facteur, non déterminant jusqu'à présent, devienne « *plus prégnant* » (Médail F, et al., 2017). De plus, avec l'expansion urbaine ces dernières décennies, les interactions entre espaces naturels et anthropisés ont augmenté, renforçant leur cohabitation. Cette coexistence nécessite une compréhension approfondie de l'intégration des aires protégées dans leur environnement pour adapter les mesures visant à assurer leur durabilité (Michel & Lardon, 2001 ; Angeon & Caron, 2009).

L'efficacité de la gestion d'une RN dépend non seulement de l'appropriation que s'en font les acteurs locaux, mais aussi des efforts d'intégration réalisés par les gestionnaires du site. Ainsi, c'est un processus évolutif qui se dessine et la mesure de l'état d'ancrage à un instant « T » définit un indicateur d'évaluation du fonctionnement social d'une réserve naturelle (Marechal, 2021). En d'autres termes, il s'agit de « *l'effet réserve* » sur le plan social, c'est à dire une « *aura qui émane de la réserve et qui diffuse sensibilisation, amélioration des pratiques, appuis aux acteurs environnementaux, conseils aux projets d'aménagement sur le territoire périphérique de la RN* » (Marechal, 2021).

C'est en proposant ce nouveau paradigme de la conservation et en pariant sur les bénéfices potentiels d'une meilleure prise en compte de l'ancrage dans la gestion des RN que le réseau RNF a lancé des travaux de recherche sur le sujet, par exemple via le financement en 2010 de la thèse de Clara Therville. L'objectif de cette thèse était de mettre en avant les différents intérêts, pour les conservateurs, à prendre en compte les enjeux des autres acteurs locaux afin d'améliorer l'effet de protection généré par les réserves. Le travail de C. Therville décrypte également les liens qui peuvent se tisser entre le conservateur et les acteurs locaux, les types de relations qui se créent, les dépendances et les rapports de bénéfices réciproques. A partir des résultats de cette thèse, RNF a lancé, en partenariat avec la région Ile de France, une série d'études d'ancrage sur des RN d'Ile de France. Ces enquêtes, ciblant une dizaine de RN, reposent sur des données « *à dire de conservateurs et conservatrices* ». Ces études permettent de dresser un état des lieux de l'ancrage des RN à partir d'indicateurs construits pour beaucoup sur les observations et représentations des conservateurs. Ces outils sont toujours en évolution et RNF a récemment développé une boîte à outils pour les gestionnaires, permettant une meilleure inclusion de l'ancrage territorial dans le plan de gestion des réserves naturelles. C'est cette boîte à outils qui est utilisée pour ce DAT de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc. Le réseau RNF espère que d'ici 2030, 100 RN auront réalisé le DAT.

1.2) Objectifs et attentes liées à l'évaluation de l'état d'ancrage

Les objectifs d'une étude d'ancrage et ce que cela apporte à la réserve naturelle et a ses gestionnaire.

La réalisation des études d'ancrage des RN se base sur le constat que ces aires protégées ne sont pas toujours bien ancrées, i.e. bien intégrées, sur leur territoire et pas forcément bien connus, ni acceptés ou respectés à l'unanimité par les acteurs locaux. Si les gestionnaires travaillent parfois à l'amélioration de leur ancrage local, il n'existe pas encore de données sur lesquelles s'appuyer pour travailler dans de bonnes conditions sur cet ancrage. Les équipes des RN connaissent bien leur territoire. Elles connaissent la plupart des acteurs locaux et les enjeux de territoire, elles savent analyser les jeux d'acteurs et les évolutions des dynamiques locales. Cependant, les équipes des RN n'ont pas comme mission principale de suivre l'ancrage de la réserve et n'ont pas forcément le temps d'aller vérifier que leur vision des acteurs cadre avec la réalité. Dans ce contexte, il existe une demande des gestionnaires d'un appui à l'amélioration et à la valorisation de l'ancrage de leur RN.

Une étude d’ancrage présente deux objectifs principaux :

- La réalisation d’un état des lieux de l’ancrage de la RN, qui permet de mettre à jour la connaissance du gestionnaire sur la situation de la RN, vue par les acteurs locaux. Cette vision portée par les acteurs du territoire sera toujours celle d’un instant «T» et d’un contexte donné. C’est pourquoi il est aussi important d’inscrire l’évaluation de l’ancrage des RN dans un processus à long terme permettant de comparer, d’une année sur l’autre, le sentiment des différents acteurs à l’égard de la réserve. Cet état des lieux est constitué de la synthèse et de l’analyse des perceptions et ressentis des acteurs locaux vis-à-vis de la RN. Cet état des lieux permet à la RN de mesurer ce qui est connu d’elle et de mesurer le niveau de soutien ou de réticence que lui apportent ou opposent les différents groupes d’acteurs. Cet état des lieux peut également être la première étape d’un diagnostic territorial plus complet : un diagnostic des enjeux territoriaux à venir et de la place que la réserve naturelle peut y tenir.
- A partir de cet état des lieux de l’ancrage, la RN peut faire le lien entre ses forces et ses faiblesses identifiées d’une part, et les objectifs et actions corrélés à intégrer à son Plan de Gestion. Cette étude possède vraiment une visée opérationnelle : il doit être possible d’essayer d’améliorer, si besoin, l’état de l’ancrage de la RN grâce à des objectifs et des actions concrètes. Si l’état d’ancrage est déjà bon, alors il doit être possible de le valoriser auprès des acteurs locaux et décentralisés.

Ci-dessous, un tableau présentant les attendus formels d’une étude sur l’ancrage d’une RN, ainsi que quelques attendus secondaires qui peuvent découler de cette même enquête.

 LE PROCESSUS D'ANCRAGE D'UNE RESERVE NATURELLE	
Pourquoi faire une étude d'ancrage?	
<p><u>Les principaux attendus de l'étude</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Grille d'indicateurs de l'état d'ancrage 2. Identifier et mieux comprendre les positionnements des acteurs / les éventuels blocages 3. Identifier les points précis de l'ancrage à renforcer 4. Identifier et valoriser les preuves de réussite de l'ancrage 5. Intégration au Plan de Gestion d'objectifs et d'actions pour renforcer l'ancrage 6. Suivi à 10 ans de l'état d'ancrage 	<p><u>Les avantages indirects de l'étude</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Légitimer le rôle et le poids territorial de la RN par la reconnaissance de son bon ancrage au sein du réseau d'acteurs locaux 2. Valoriser les efforts d'ancrage réalisés 3. Ouverture du dialogue avec les acteurs rencontrés 4. Promotion de la RN et de ses efforts d'intégration 5. Identification des idées reçues à combattre 6. Identifier de nouveaux enjeux, de nouveaux jeux d'acteurs

Figure 1 : Tableau synthèse des attendus de l'étude d'ancrage territorial. Anatole M, 2021

2) Les concepts de perception et d'appropriation au cœur de la démarche d'ancrage territorial

Une fois l'objectif du diagnostic d'ancrage territorial bien compris, il est essentiel de définir quelques termes clés à garder à l'esprit tout au long de la lecture de ce rapport.

L'ancrage territorial est un concept qui fait référence à la relation durable qu'une organisation, une entreprise, ou une communauté entretient avec un territoire particulier (RNF, 2021). Cela implique une intégration et une interaction significatives avec les acteurs locaux, les ressources, et les dynamiques territoriales. Lorsqu'on parle d'ancrage territorial, deux notions clés se détachent : les perceptions et l'appropriation (Marechal, 2021).

Les perceptions se rapportent aux représentations mentales que les individus ou les groupes ont de leur territoire. Ces perceptions peuvent être influencées par plusieurs facteurs : histoire du territoire, culture, identité locale, environnement physique, activités économiques et sociales, etc. L'appropriation fait référence à la manière dont les individus et les groupes utilisent le territoire. Cela peut se manifester par l'utilisation des ressources, la participation à la vie locale, les relations sociales, le développement, etc. (Navarro, 2022).

Les perceptions et l'appropriation sont liées. Les perceptions influencent la manière dont les individus s'approprient le territoire, et cette appropriation, à son tour, peut modifier les perceptions. Par exemple, un projet de revitalisation urbaine réussi peut transformer la perception d'un quartier autrefois dévalorisé, tandis qu'une appropriation active par les résidents peut créer une image positive et dynamique du territoire. Ainsi, l'ancrage territorial repose sur une interaction entre les perceptions (comment le territoire est vu et ressenti) et

l'appropriation (comment le territoire est utilisé et vécu). Ces deux dimensions sont essentielles pour comprendre la dynamique d'un territoire et pour élaborer des stratégies de développement local efficaces et durables (Riviere-Honegger et al., 2015).

2.1) Le rôle prépondérant de la perception des aires protégées dans l'élaboration des stratégies de gestion

La perception joue un rôle crucial dans l'élaboration des stratégies de gestion des aires protégées. Les aires protégées sont des espaces destinés à la protection de la biodiversité, des écosystèmes et des paysages et leur gestion efficace repose en grande partie sur la compréhension et l'intégration des perceptions des différents acteurs impliqués (Thomassin, 2011).

Les perceptions positives des locaux envers les aires protégées sont essentielles pour obtenir leur soutien. Si les habitants voient les aires protégées comme bénéfiques en termes de conservation de la nature, d'opportunités économiques par le tourisme, ou de préservation des ressources locales, ils sont plus susceptibles de collaborer avec les gestionnaires des réserves.

Les perceptions négatives peuvent entraîner des conflits. Si les locaux perçoivent les aires protégées comme des restrictions à leurs activités traditionnelles, cela peut générer des tensions (Thomassin, 2011).

Les perceptions des décideurs politiques influencent les politiques de conservation et les priorités de financement. Une reconnaissance de l'importance des aires protégées pour la biodiversité et les services écosystémiques peut mener à un soutien plus solide et à des moyens accrus pour leur gestion.

Les perceptions des visiteurs et du grand public influencent leur comportement et leur soutien aux aires protégées (Cillaurren & David, 2017). Par exemple, en baie de Saint-Brieuc, la problématique des algues vertes peut avoir une influence sur la fréquentation et la perception du lieu.

En d'autres termes, les perceptions des aires protégées jouent un rôle prépondérant dans l'élaboration des stratégies de gestion. Comprendre et intégrer ces perceptions permet de développer des approches de gestion plus inclusives, adaptatives et efficaces, garantissant ainsi la préservation à long terme des valeurs écologiques et socio-économiques des aires protégées (Adélani Olatoundji, et al., 2021).

2.2) L'appropriation, indissociable de l'acceptabilité sociale

Pour illustrer l'étude de l'appropriation appliquée à une politique environnementale particulière, celle des RNN, voici une définition du géographe Guy Di Méo sur la notion de territoire, en tant qu'espace vécu : « ce sont des portions d'espaces socialisés, affectés à des usagers multiples et investis de nombreuses valeurs contradictoires ». L'étude de l'appropriation appliquée aux RNN concerne les usages, valeurs, liens et rapports sociaux liés à ces territoires. Contrairement à la perception commune de ces réserves comme des espaces totalement fermés et sauvages, les RNN sont des espaces gérés pour protéger la biodiversité, impliquant des activités humaines réglementées comme l'agriculture ou la pêche. Cette gestion affecte les usages du territoire périphérique et suscite des réactions et prises de conscience parmi les acteurs locaux. Ainsi, l'appropriation de la réserve par ces acteurs commence, malgré un possible sentiment initial de dépossession de leur territoire (RNF, 2021).

Derrière l'ancrage d'une RN se cache la question plus vaste de l'acceptation d'un outil issu d'une politique environnementale et de son appropriation par la population locale. L'objectif est de comprendre comment une population s'adapte à l'installation de la RN, comment elle s'y oppose ou bien se l'approprie, comment elle la transforme à ses propres besoins et envies, comment elle se transforme sur le long terme à son contact, et finalement comment elle la fait évoluer.

C. Therville (2013), dans son travail de thèse, part de la notion d'appropriation pour étudier l'ancrage territorial. Elle rapproche l'appropriation de la notion d'acceptation. Selon elle, l'acceptation est le pilier de la réussite des projets de conservation et peut être l'illustration d'une bonne appropriation d'un site protégé. Elle en propose une définition simplifiée : « l'adhésion affective, cognitive et conative, une adhésion totale à l'objet considéré ».

S.J Krieger (2016) propose une autre définition. Selon elle, l'appropriation peut être comprise par l'addition de deux notions : l'adaptation et la propriété. L'appropriation est alors un processus : la réaction d'un individu par rapport à un objet, à un composant du territoire. Ce processus, proche de l'Habitus selon Bourdieu (1972), consiste en une intériorisation cognitive, en des acquisitions qui doivent permettre de s'y mouvoir sans s'y perdre, d'identifier des utilisations pertinentes voire stratégiques de cet objet ou composant du territoire. Dans ce processus, l'individu reste acteur et œuvre à son appropriation selon ses volontés et efforts pour s'adapter à l'objet et construire une utilisation de cet objet la plus efficace pour son usage propre. Il est possible de résumer ce processus d'appropriation de la manière suivante : transformer pour faire sien.

A priori, la différence entre ces deux visions de l'appropriation réside dans les différents objets d'étude. C. Therville cherche à étudier l'organisation, la gestion des ressources naturelles sur un territoire précis. Si son matériau d'étude est composé en partie des témoignages et ressentis de la population locale, elle ne cherche pas tant à comprendre la construction de ces ressentis que de comprendre comment les différents acteurs se positionnent par rapport aux sites protégés. S.J Krieger, quant à elle, travaille sur le même matériau des ressentis de la population locale mais se concentre sur la manière dont les différents acteurs acceptent, s'impliquent, s'adaptent aux enjeux environnementaux et aux politiques environnementales mises en place sur leurs territoires. Ainsi, ces deux travaux proposent une approche différente. Pour la présente étude d'évaluation de l'ancrage territorial d'un site protégé, l'objectif est de comprendre les facteurs de l'état d'ancrage d'une RNN. Par conséquent, il s'agira d'utiliser la définition de S.J Krieger et d'étudier la manière dont les acteurs transforment l'objet de la RN pour en faire le leur. L'évaluation de ce processus donnera une idée de l'état de l'ancrage de la RN et des leviers sur lesquels jouer pour positionner la RN et son image selon les choix du gestionnaire (RNF, 2021).

3) Cadre de l'étude : la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Saint-Brieuc

Après avoir bien compris les objectifs et les enjeux de ce travail sur l'ancrage territorial, il est essentiel de présenter l'espace naturel concerné ainsi que son contexte.

3.1) Localisation géographique

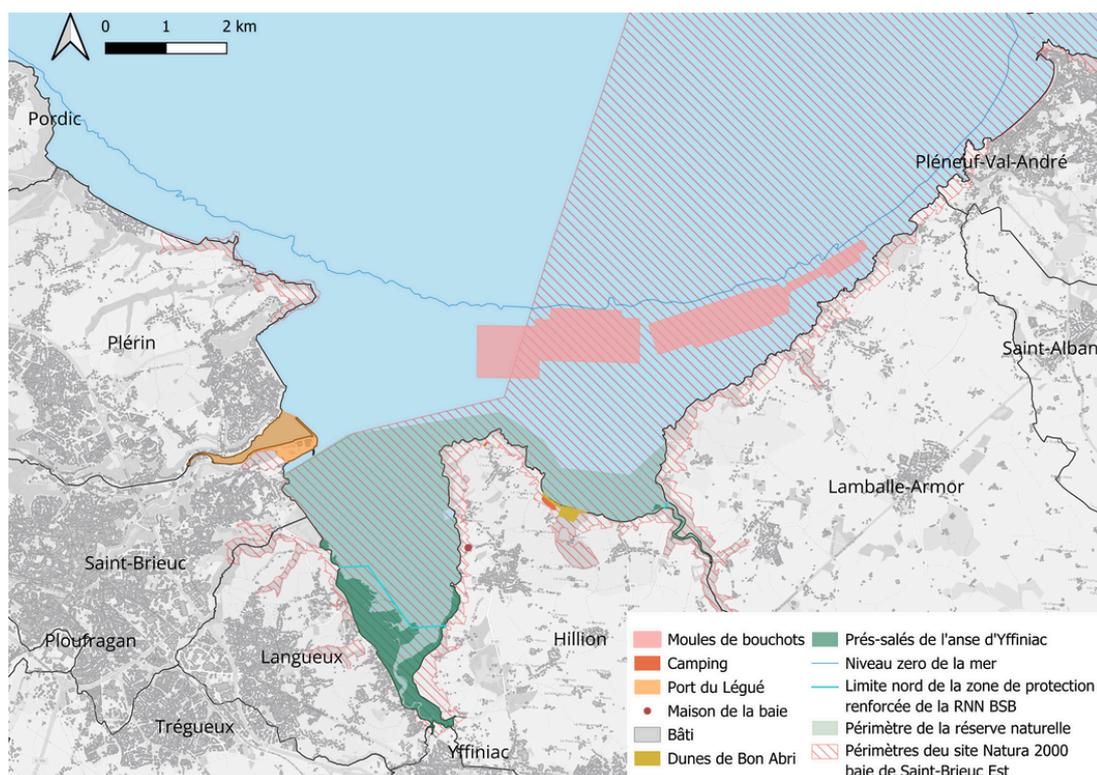


Figure 2 : Territoire de la RNN de la baie de Saint-Brieuc

La réserve naturelle nationale (RNN) de la Baie de Saint-Brieuc fait partie du réseau des 16 réserves naturelles de Bretagne (7 réserves nationales et 9 régionales) et du réseau régional des espaces protégés de Bretagne. La RNN se situe en fond de baie de Saint-Brieuc, sur la façade nord de la Bretagne dans le département des Côtes d'Armor (22). Le fond de baie est constitué de l'anse d'Yffiniac et de l'anse de Morieux qui s'étendent sur 2900 hectares d'estran sableux. La superficie de la RNN s'élève à 1140 hectares de la zone intertidale du fond de la baie de Saint-Brieuc (soit 38 %). En haut de l'estran, des prés-salés de 135 hectares assurent le lien avec le rivage dans l'anse d'Yffiniac. La partie terrestre de la réserve (7 ha), située sur la commune d'Hillion, correspond aux dunes de Bon Abri dont une partie (4,14 ha) est propriété du Département des Côtes d'Armor. La quasi-totalité de la Réserve naturelle se situe sur le domaine public maritime, au droit des communes de Languieux, Yffiniac et Hillion, et au droit d'une partie des communes de Morieux et de Saint-Brieuc (Ponsero et al., 2019).

3.2) La création de la réserve naturelle

Dans les années 1970, un groupe d'enseignants de Saint-Brieuc a lancé l'idée de créer une RN en baie de Saint-Brieuc. C'est à cette époque que le Groupement pour l'Étude et la Protection de la Nature (GEPN), association rebaptisée VivArmor nature en 1999, a été créé, jetant ainsi les bases de l'idée d'une RN (Ponsero et al., 2019).

En 1981, la première demande officielle de création d'une RN en fond de baie de Saint-Brieuc a été adressée à la Délégation Régionale du ministère de l'Environnement (DRAE, devenue par la suite DIREN puis DREAL). En 1992, le projet a été officiellement lancé avec les premières réunions organisées en préfecture des Côtes d'Armor (Ponsero et al., 2019).

En décembre 1994, le rapport de consultation du comité permanent du Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) démontre l'importance du site. Il évoque « un intérêt régional pour les formations végétales, un intérêt national / international pour les formations géologiques, un intérêt national / international pour le rôle de zone d'hivernage, de halte migratoire pour les oiseaux d'eau. » Il est également écrit que « Face aux agressions (...) et face aux menaces encore plus fortes qui se font pressentir, il paraît urgent de prendre les mesures qui, par une législation appropriée, permettraient d'assurer la conservation de ce milieu naturel. Il en va de l'avenir des populations d'oiseaux, mais aussi du devenir de la qualité de l'environnement en région briochine. »

Une enquête publique est organisée en 1995. L'avis des collectivités locales était plutôt favorable mais prudent, notamment vis-à-vis de la compatibilité de la RN avec les activités traditionnelles. Les administrations, quant à elles, ont été favorables. La Chambre de Commerce a demandé le maintien de la concession portuaire. La Chambre d'agriculture a souhaité la prise en compte des activités limitrophes. Pour l'Ifremer, le maintien des activités mytilicoles et de pêche était une condition d'acceptation de la RN. Une concertation approfondie avec les utilisateurs de la baie a été menée en 1993 et 1994 afin d'établir un cadre juridique respectant les objectifs de protection tout en maintenant une part des activités traditionnelles (Ponsero et al., 2019). La procédure d'élaboration de la réglementation de la RN et de concertation a duré 17 ans et a abouti à la publication au journal officiel le 28 avril 1998 du décret de création de la RN de la Baie de Saint-Brieuc (décret n° 98-324).

Ainsi, tout au long du processus de création de la RN, les autorités ont cherché à concilier la protection de l'environnement avec le maintien des activités traditionnelles en tenant compte des préoccupations et des intérêts des différents acteurs locaux. Le diagnostic d'ancrage territorial s'inscrit dans cette continuité. Il est l'élément central de l'analyse. L'objectif principal est d'étudier les réactions des populations face à l'implantation d'une RN sur le territoire. Cela comprend l'étude de leur opposition potentielle, leur capacité à s'approprier cet espace et à le transformer pour répondre à leurs besoins et désirs. L'analyse inclut également les changements à long terme liés à cette interaction. Il est en effet pertinent de comprendre comment cette appropriation évolue, de comprendre comment la réserve est perçue par les acteurs locaux plusieurs années après sa création et d'examiner la manière dont la population locale interagit avec la réserve naturelle.

3.3) La gouvernance de la réserve naturelle

La RNN de la Baie de Saint-Brieuc est gérée par deux gestionnaires. Cette co-gestion est encadrée par une convention de délégation de gestion qui lie le Préfet des Côtes d'Armor et les deux gestionnaires : Saint-Brieuc Armor Agglomération (collectivité) et VivArmor Nature (association). Par conséquent, il existe un comité de co-gestion (CCG) constitué des représentants des deux gestionnaires et de l'équipe de la RN. Ce dernier se réunit plusieurs fois par an pour coordonner l'action des gestionnaires.

Toutes les RNN sont dotées d'un comité consultatif présidé par le préfet du département. C'est l'instance de concertation et de gestion de la RN. Il est composé de manière équilibrée par les principaux acteurs concernés par la réserve : services de l'Etat, collectivités locales, propriétaires, associations de protection de la nature, représentants des socioprofessionnels, scientifiques, etc. Le comité consultatif se réunit au minimum une fois par an pour fixer les orientations stratégiques, valider le rapport d'activités annuel, le programme d'actions pour l'année suivante, le budget prévisionnel.

Les Conseils scientifiques des Réserves Naturelles (RN) jouent un rôle crucial en apportant une expertise scientifique et technique indépendante aux gestionnaires de la RN et au Comité Consultatif (CC). Leur mission inclut la formulation d'avis scientifiques sur toutes les questions de gestion du territoire ou du patrimoine de la RN, avant que ces questions ne soient soumises au CC. Ils valident également les protocoles de suivi, les résultats d'études, participent à l'élaboration des plans de gestion, des tableaux de bord et des évaluations, garantissant ainsi une gestion basée sur des données scientifiques fiables et diversifiées. La création d'un conseil scientifique au sein des réserves naturelles nationales est obligatoire depuis 2007, conformément à l'article R 332-18 du code de l'environnement. En baie de Saint-Brieuc, ce conseil existe depuis 2000. Sa première réunion a eu lieu le 25 mai 2000, et regroupait 20 membres. Sa composition a évolué et inclut aujourd'hui plus de trente membres, parmi lesquels des scientifiques, des naturalistes, et des personnes ayant contribué à la création de la réserve.

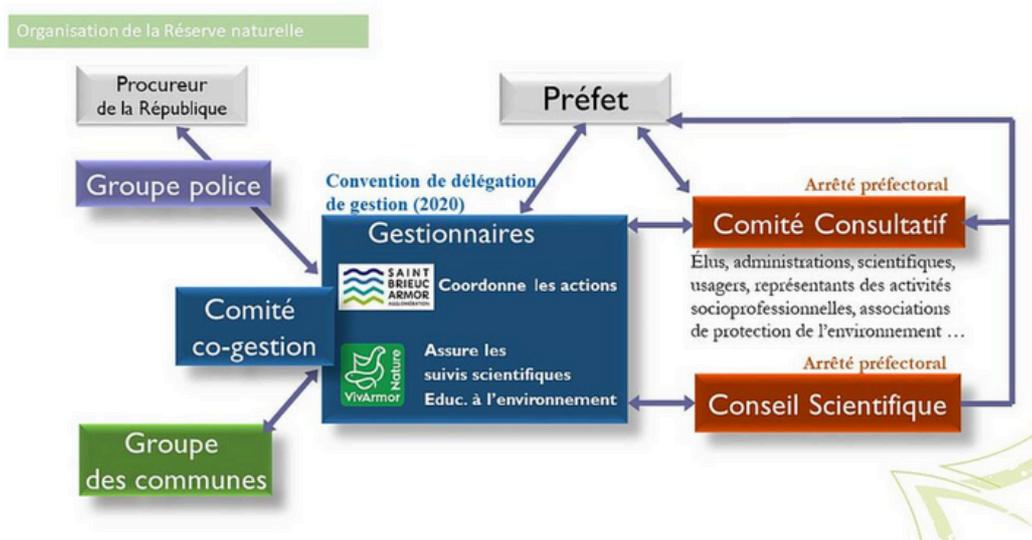


Figure 3 : Organisation de la Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc
(Source : Site internet de la RNN)

3.4) Le patrimoine naturel de la réserve

3.4.a) Les habitats naturels

De par sa situation, sa morphologie et son caractère abrité, le fond de la baie de Saint-Brieuc concentre une grande diversité d'habitats.

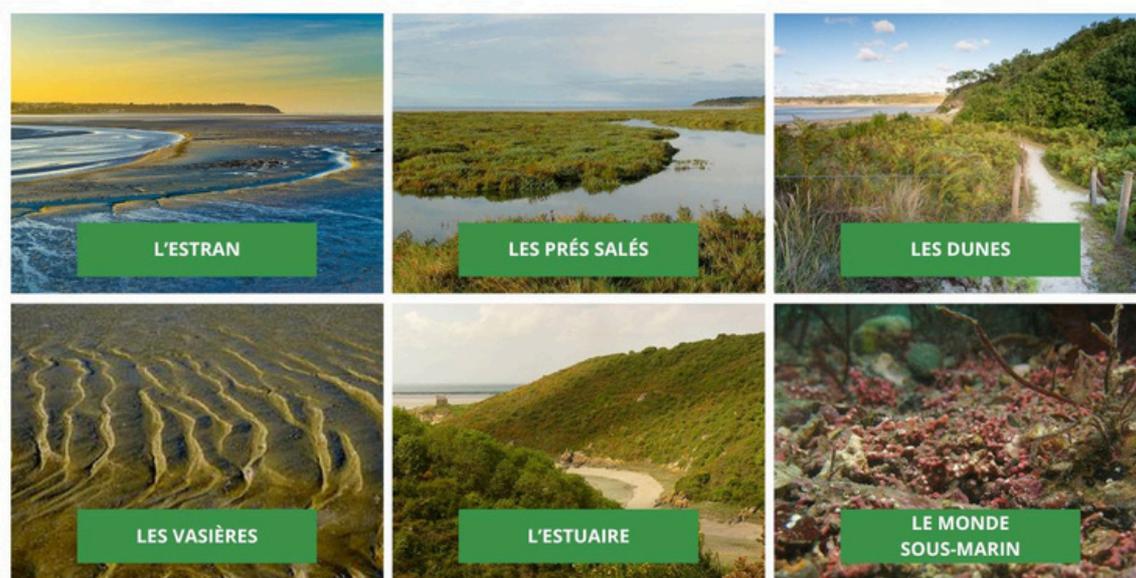


Figure 4 : Représentation synthétique des différents habitats naturels de la RNN de la Baie de Saint-Brieuc (Photos : RNN de la Baie de Saint-Brieuc, Office de Tourisme de la Baie de Saint-Brieuc)

3.4.b) Les espèces animales et végétales

Le fond de la Baie de Saint-Brieuc est reconnu comme une zone littorale d'importance internationale, située sur l'axe de migration Manche-Atlantique. Les espèces migratrices sont majoritaires. Elles utilisent la RN comme zone d'hivernage ou halte migratoire. 25 000 à 30 000 oiseaux profitent chaque hiver de la baie pour ses importantes ressources alimentaires, une mer calme, un estran abrité et plat permettant le repérage des prédateurs (Sturbois & Ponsero, 2023). L'avifaune hivernante est d'ailleurs l'élément principal justifiant le classement de cette réserve.

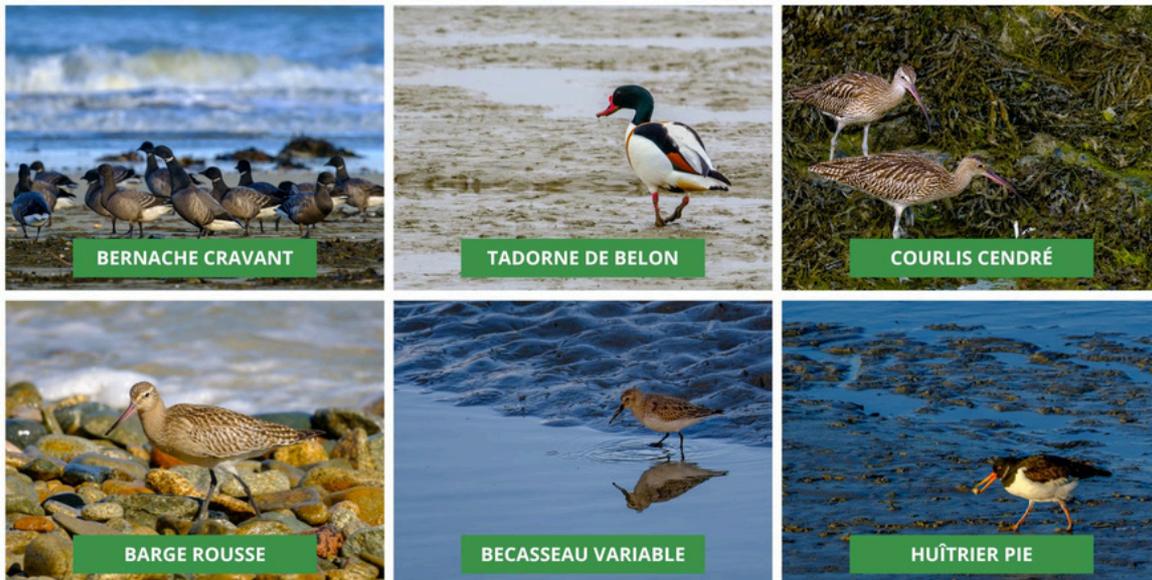


Figure 5 : Représentation synthétique d'espèces d'oiseaux observables à la RNN de la Baie de Saint-Brieuc (Photos : Alain Ponsero)

Les habitats présentés ci-dessus abritent une grande diversité d'autres espèces animales. En effet, la faune de la RN compte plus de 2 000 espèces inventoriées à ce jour. Une vie importante anime les eaux, le sable et les vasières : oiseaux, poissons, crustacés, vers, insectes, micro-organismes, etc. Tous constituent un maillon important dans le fonctionnement de la baie (Sturbois, 2021). Les dunes de Bon Abri (quasiment 1500 espèces) abritent une faune toute aussi abondante : batraciens, reptiles, oiseaux, mammifères, insectes, etc. (Fagot & Le Bihan, 2023). La loutre d'Europe et des mammifères marins tel que le phoque veau marin sont également présents dans la RN.



Figure 6 : Représentation synthétique de la faune observable sur la RNN de la Baie de Saint-Brieuc (Photos : Alain Ponsero)

Concernant la flore, le fond de Baie de Saint-Brieuc, comprend plus de 850 espèces végétales dont 115 sont rares et/ou protégées. Les dunes de Bon Abri, seule partie terrestre de la RN, se révèlent être l'habitat le plus riche avec 11 espèces de végétaux menacés et 150 espèces de champignons recensés. La diversité des espèces est généralement moins élevée dans les prés-salés, mais, avec les algues, ces milieux sont essentiels au bon équilibre de l'écosystème de la réserve naturelle. Malgré cette faible diversité due à des conditions environnementales très spécifiques, les prés-salés sont en très bon état de conservation, permettant un développement presque optimal de leur potentiel (Sturbois & Bioret, 2019) .

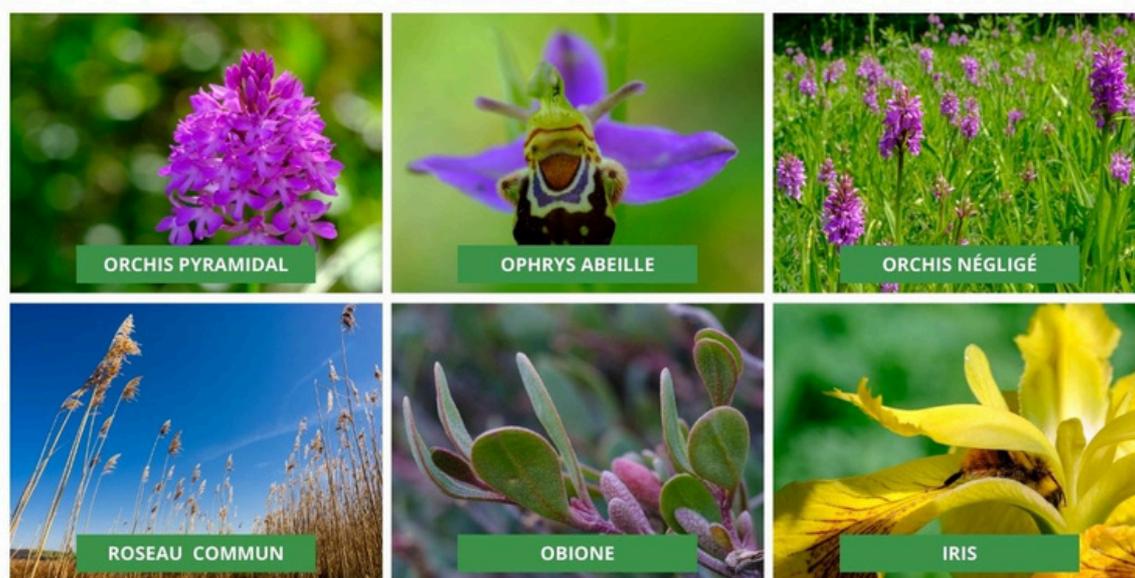


Figure 7 : Représentation synthétique de la flore observable sur la RNN de la Baie de Saint-Brieuc (Photos : Alain Ponsoero)

3.4.c) Le patrimoine géologique

La baie de Saint-Brieuc présente des terrains très anciens, principalement précambriens et briovériens, datant d'environ 750 millions d'années. Les formations les plus anciennes, composées de diorito-gneiss, affleurent surtout dans l'anse de Morieux et sont visibles dans l'anse d'Yffiniac lors d'excavations.

Les formations de Cesson-Lanvollon datent d'environ 600 MA. C'est dans ces formations que se trouvent les "poudingues de Cesson" ; d'autres formations conglomératiques plus réduites se trouvent aussi côté Hillion.



Figure 8 : Représentation synthétique des formations géologiques de la RNN de la Baie de Saint-Brieuc (Photos : Gilles Marjolet)

3.5) Le contexte socio-économique et culturel de la réserve naturelle

Autrefois axées sur l'exploitation du limon, l'extraction de la marne, la récolte de sel et le pâturage, les activités socio-économiques de la baie de Saint-Brieuc se sont diversifiées pour inclure aujourd'hui la pêche professionnelle, la mytiliculture, les activités portuaires, l'éolien offshore et les activités équestres professionnelles telles que les courses de trotteurs et de galopeurs, la thalassothérapie et la randonnée.

En plus des activités économiques mentionnées, un nombre important d'activités de loisirs sont pratiquées sur le territoire : la pêche à pied amateur, la chasse, l'équitation de loisirs, la navigation de plaisance, les activités nautiques, les sports en pleine nature (VTT, randonnée, trail, etc.), la promenade, les activités balnéaires, et bien d'autres encore.

activités	localisation	période	calendrier	tendance depuis 1998	
Activités professionnelles					
Mytiliculture	Morieux	Toute l'année	BM	→	
Pêche à pied (coque)	estran	Toute l'année	BM	→	
Activités équestres	estran	Toute l'année	BM/HM	↗	limité par la Réserve naturelle
Activités portuaires	Yffiniac	Toute l'année	HM	↗?	
Activités de loisirs					
Pêche à pied amateur	estran	Toute l'année	BM	↗	
Chasse	estran hors RN			↘	
Equitation de loisirs	estran	Printemps-été	BM	↗	limité par la Réserve naturelle
Navigation de plaisance	estran	Printemps-été	HM	↗	Limité par le nombre de mouillage
Activités nautiques (canoë-kayak, planche à voile, kyte-surf...)	estran	Toute l'année	HM	↗	Limité par la réglementation de la Réserve naturelle
Activités de sport nature (trail, traversé de la baie...)	estran	Toute l'année	BM	↗	soumis à autorisation
VTT	circuit VTT	Toute l'année	BM/HM	↗	
Promenade, randonnées	Estran, GR	Toute l'année	BM/HM	↗	
Promenade avec chien	Ttes zones	Toute l'année	BM/HM	↗	limité par la Réserve naturelle
Activités balnéaires	plage	été	BM/HM	→	

Figure 9 : Synthèse et évolution potentielle des activités humaines se déroulant sur la Réserve naturelle et en fond de baie (Source : Plan de Gestion 2019-2028)

3.6) Les enjeux de gestion de la réserve

Au terme de cette présentation de la RNN de la Baie de Saint-Brieuc, il est légitime de s'interroger sur les enjeux et perspectives du développement durable du littoral, de la place du patrimoine naturel et des activités humaines dans cette démarche.

3.6.a) Les enjeux de conservation

La Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Saint-Brieuc a été créée pour protéger un site d'hivernage et de halte migratoire d'importance internationale. Les gestionnaires ont pour mission d'assurer la pérennité de ces milieux naturels en offrant des conditions optimales pour le repos et l'alimentation de l'avifaune. Cette pérennité repose sur la réduction des perturbations de l'avifaune et le maintien de la fonctionnalité biologique du fond de la baie (Ponsero et al., 2019). D'autres enjeux cruciaux comprennent la protection des habitats et du patrimoine naturel, le maintien de la fonctionnalité écologique de l'estran, des dunes et des prés-salés, ainsi que la conservation des autres espèces et de la flore.

3.6.b) Les enjeux de connaissance

La mise en œuvre d'une politique de protection ne peut se réaliser sans un appui scientifique indispensable à la compréhension des phénomènes physiques, chimiques et biologiques qui

conditionnent l'évolution écologique des écosystèmes littoraux. La recherche est un outil indispensable pour une politique à la fois de protection et de gestion du littoral. Le développement des connaissances vis à vis de la crise environnementale de perte de biodiversité doit être une priorité. Les RN sont des sites privilégiés pour mettre en place des programmes d'études, de suivis et de recherche. La RNN de la Baie de Saint-Brieuc développe aujourd'hui ses propres programmes de recherche en collaboration avec les laboratoires et universités : ResTroph (2018-2023) sur l'évolution des communautés benthiques depuis 1987 et le fonctionnement trophique de la baie, AviTrack (2024-2025) qui a pour but d'apporter des éléments de connaissances sur la distribution de l'avifaune en baie de Saint-Brieuc par la pose de GPS sur les oiseaux et EvoSedEau (2024-2025) qui a pour objectif d'apporter des éléments de connaissances sur la dynamique sédimentaire et les paramètres physico-chimiques de la masse d'eau.

3.6.c) Les enjeux pédagogiques et socioculturels

Les gestionnaires du site ont identifié l'augmentation et la multiplication des activités humaines sur l'estran comme l'un des principales menaces pour la préservation des espèces et des populations d'oiseaux. En plus des mesures réglementaires déjà en place, telles que le décret de création de la réserve et l'arrêté préfectoral réglementant certaines activités, ils considèrent comme crucial de renforcer le rôle de sensibilisation du grand public à l'environnement. L'objectif est de faire prendre conscience des effets perturbateurs, même involontaires, du dérangement de la faune et de la détérioration des habitats/du milieu naturel. De plus, les gestionnaires soulignent l'importance d'encadrer toutes les manifestations de sports nature qui se déroulent sur la réserve naturelle ou en périphérie immédiate (Ponsero *et al.*, 2019).

3.7) Enjeux de l'étude d'ancrage territorial pour la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Saint-Brieuc

Le plan de gestion actuel (2018-2028) de la RNN de la baie de Saint-Brieuc s'articule autour de 8 Objectifs à Long Terme (OLT) : (1) maintenir la diversité biologique et le rôle fonctionnel de l'estran, (2) garantir les potentialités d'accueil pour l'hivernage et la halte migratoire des espèces, (3) maintenir la diversité biologique et le rôle fonctionnel des prés-salés, (4) contribuer à améliorer la fonctionnalités des cours d'eau, (5) maintenir la diversité biologique et le rôle fonctionnel du massif dunaire de Bon-Abri, (6) maintenir le patrimoine géologique, (7) garantir l'apport de connaissances sur la fonctionnalité de l'écocomplexe baie de Saint-Brieuc, (8) inscrire durablement la réserve dans son tissu social et environnemental. Ces derniers aident les gestionnaires à améliorer l'état et le fonctionnement de la réserve sur le long terme. Le 8ème OLT (inscrire durablement la

réserve dans son tissu social et environnemental) est directement lié avec l'étude d'ancrage. Le diagnostic d'ancrage territorial permet, en tant qu'outil de mesure, d'évaluer directement les résultats obtenus pour cet objectif du PG et de proposer des leviers d'améliorations pour le prochain PG. Les gestionnaires insistent sur la nécessité d'une appropriation du fond de baie par les acteurs locaux et les riverains pour assurer la protection du site et le respect de sa réglementation. Ils soulignent également l'importance de faire du patrimoine naturel de la baie de Saint-Brieuc une image forte du territoire, et de maintenir des actions de communication adaptées aux visiteurs et aux habitants afin de favoriser une meilleure cohabitation entre les activités humaines et la protection de la biodiversité (Ponsero et al., 2019).

De plus, un projet d'extension est en cours sur la réserve, impliquant des groupes de travail et du personnel dédié pour réaliser un diagnostic approfondi du patrimoine naturel, mettant l'accent sur l'extension. Cette étude d'ancrage territorial permet également de recueillir les impressions des acteurs locaux concernant la réserve, notamment leurs perceptions et réactions vis-à-vis d'une possible extension.

En outre, les aires protégées sont directement impactées par le changement climatique (Chadenas et al, 2022). C'est une pression supplémentaire qui risque de faire évoluer significativement l'environnement qu'elles cherchent à protéger. Des espèces et milieux vont disparaître, d'autres vont apparaître, les équilibres vont être modifiés. Le projet LIFE Natur'Adapt de RNF a débuté en 2018 afin d'aider les gestionnaires à comprendre comment le changement climatique va impacter leurs aires protégées, et leur donner des clés pour adapter leur gestion pour y faire face. Concrètement cette démarche consiste en la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité, puis sur cette base, d'un plan d'adaptation au changement climatique à l'échelle de l'aire protégée. Lors du DAT, plusieurs questions sur les impacts du changement climatique et l'adaptation à celui-ci ont été posées aux enquêtés. Ainsi, les données récoltées pourront éventuellement alimenter ce projet.

Enfin, la configuration géographique très ouverte sur les espaces périphériques et la proximité avec deux agglomérations favorisent le développement des usages en fond de baie de Saint-Brieuc (tourisme, mytiliculture, activités de loisirs, etc.). Au-delà de l'intérêt pour ses gestionnaires, la RNN constitue également un modèle intéressant et pertinent pour la réalisation d'un diagnostic d'ancrage territorial (DAT). En effet, depuis une trentaine d'années, le développement de l'agglomération briochine s'est traduit par une forte consommation d'espaces. Elle s'étend spatialement sur sa périphérie, afin de disposer d'espaces résidentiels qu'elle ne peut offrir en son centre (Schéma directeur Saint-Brieuc, 2000). On observe l'éclatement et la dilution de l'urbanisation en périphérie de la RN. Ce développement démographique et l'urbanisation sont une menace sur la pérennité des espaces naturels de l'agglomération et sur la qualité biologique de la RNN de la Baie de Saint-Brieuc (Ponsero et al., 2019). Les efforts pour protéger l'environnement vont donc au-delà de simples actions de sensibilisation. Il existe une véritable volonté de promouvoir une approche pédagogique afin que les usagers de la RN s'approprient les règles tout en comprenant leur importance. L'objectif est de convaincre les gens de la valeur et de la diversité de la réserve, ainsi que des règles qui, bien qu'elles puissent parfois être perçues comme des contraintes,

sont nécessaires (Chadenas, 2019). Le défi est de réaliser cela sans susciter de résistance. La Maison de la Baie, qui partage les mêmes locaux que la RNN, est un lieu d'accueil du public avec un espace muséographique et des visites guidées. Cette dernière a un rôle complémentaire pour la RNN. C'est un outil pour sensibiliser les visiteurs aux enjeux environnementaux sur le territoire.

La présence de nombreuses activités sur le territoire pose un défi supplémentaire aux gestionnaires de la RN. Ils doivent trouver un équilibre entre la protection des écosystèmes et les activités humaines qui peuvent les impacter (dérangement des espèces, exploitation des ressources, dégradation des milieux). Le DAT est l'occasion d'évaluer la perception et l'acceptation des règles imposées aux usagers du territoire : quelle est leur opinion à ce sujet ? Sont-ils prêts à changer leurs habitudes pour préserver le milieu ? Est-ce trop contraignant ? Sont-ils suffisamment au courant des enjeux environnementaux et sociaux de la réserve naturelle ?

Les enjeux de la RN soulèvent également la nécessité d'évaluer l'ancrage territorial. Quelle est l'ampleur du rôle de sensibilisation de la RNN ? Son efficacité ? Comment les acteurs du territoire perçoivent-ils ce rôle ? Est-il considéré comme pertinent et suffisant par les usagers ?

PARTIE II) Présentation de la démarche d’ancrage territorial

1) Le diagnostic d’ancrage territorial, une méthodologie déjà bien établie

1.1) Un travail d’identification des acteurs institutionnels du territoire

La première étape d’un DAT consiste à une identification des acteurs clés du territoire pour établir une liste de potentiels enquêtés. Le nombre d’entretiens conseillés dans le protocole RNF correspond à un échantillon de 30 à 40 acteurs à rencontrer. Afin d’identifier ces acteurs clés du territoire, il est nécessaire en amont de réaliser un travail d’inventaire des principaux acteurs. Suite à deux semaines de recherches bibliographiques, le listing des acteurs à rencontrer a été établi avec l’équipe de la RNN (Annexe 1). Parmi la longue liste des acteurs identifiés, certains ont été classés comme prioritaires, d’autres comme secondaires, et d’autres comme non prioritaires. Ainsi, les acteurs prioritaires au vu du temps disponible ont été contactés en premier. En l’absence de réponse ou en cas de refus de leur part, les acteurs secondaires ont été sollicités pour les entretiens.

Pour la RNN de la baie de Saint-Brieuc, cinq groupes ont été classés par type de structure partenariale (description des groupes ci-dessous). Ils suivent la typologie de référence préconisée par RNF (2021) pour mener à bien le DAT. Néanmoins, il est important de préciser pour la suite que de nombreux acteurs contribuent et appartiennent également à plusieurs groupes. Par exemple, une personne chargée de mission Natura 2000 dans une agglomération peut faire partie du groupe des membres du Comité Consultatif de Gestion et du groupe des partenaires.

L’objectif de ce diagnostic *“n’est pas d’être représentatif des groupes d’acteurs rencontrés mais de rapporter leurs points de vue, leurs positionnements, leurs activités et leurs liens avec la réserve”* (Marechal, 2021). Cependant, la classification des acteurs en groupe est importante pour anonymiser les données lors de la rédaction du rapport et pour comprendre les positions et les perceptions des divers groupes d’acteurs.

Le groupe le plus représenté durant cette enquête est celui composé de l’ensemble des “membres du Comité Consultatif”. Ce dernier est majoritairement composé de personnes du groupe des partenaires, des gestionnaires et des techniciens.

La deuxième catégorie regroupe tous les acteurs rencontrés en tant que “partenaires, gestionnaires et techniciens”. Ce sont des *“acteurs professionnels qualifiés, travaillant occasionnellement avec l’aire protégée sur des sujets diversifiés touchant à l’aménagement du territoire (gestion de l’environnement, des activités humaines, etc.) tant pour des acteurs locaux que pour des acteurs éloignés (administrations)”* (RNF, 2021). Exemple : Conservatoire du Littoral, DREAL, Conseil départemental, etc.

La troisième catégorie regroupe tous les acteurs rencontrés en tant que “riverains, élus et usagers locaux”. C’est une catégorie large qui rassemble tous *“les acteurs rencontrés en tant qu’usagers ou riverains de l’aire protégée et de son territoire périphérique. Les usagers sont entendus au sens assez large : acteurs ayant une activité de loisir à proximité directe de la RN.*

Sont associés à cette catégorie les élus des communes locales. Ceux-ci disposent avant tout d'un discours de représentants de la population locale.” (RNF, 2021).

Les membres représentant “l'animation, pédagogie, tourisme et sensibilisation” sont associés en un même groupe. Ce dernier regroupe tous *“les acteurs professionnels ou associatifs de l'animation, des loisirs ou du tourisme dans les domaines de l'environnement et de la découverte de la nature.”* (RNF, 2021). Exemple : associations, offices de tourisme, etc.

Enfin, on trouve le groupe des “exploitants professionnels des ressources naturelles”. Sont concernés tous *“les exploitants, concernés par l'aire protégée, mais également les exploitants en périphérie, concernés par les mêmes enjeux et qui peuvent avoir un mot à dire sur les choix de gestion de l'aire protégée “* (RNF, 2021). Exemple : mytiliculteurs, pêcheurs, opérateurs de loisir sportif en plein air, etc.

Ci-dessous, la liste des 30 structures rencontrées (les acteurs notés * sont également intégrés au groupe des membres du Comité consultatif de gestion) :

Partenaires, gestionnaires et techniciens

- Centre technique de l'eau
- Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor
- Conseil départemental *
- Conservatoire du littoral *
- Commission locale de l'eau *
- DREAL *
- Groupe mammalogique breton *
- Office Français de la Biodiversité *
- Saint-Brieuc Armor Agglomération (chargée de mission Natura 2000) *
- Saint-Brieuc Armor Agglomération (Vice-Président en charge de la RNN de la Baie de Saint-Brieuc) *
- Service environnement de Lamballe Terre et Mer
- Vivarmor Nature *

Animation, découverte de l'environnement, tourisme

- Baie de Saint-Brieuc Tourisme
- Camping Village Nature d'O
- Litt'Obs
- Maison de la Baie
- Port de plaisance du Ligué

Exploitants professionnels des ressources naturelles

- Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins des Côtes d'Armor *
- Ecurie Arnaud Morin
- Société Nouvelle Mytilus
- Syndicat mytilicole *

Elus

- Mairie d'Hillion *
- Mairie de Morieux *
- Mairie de Saint-Brieuc (conseiller municipal, délégué à l'environnement, au cadre de vie et à l'aménagement de l'espace public)

Autres riverains et usagers

- Association Agréée De Pêche Et De Protection Des Milieux Aquatiques de Lamballe
- Association des Cavaliers Extérieurs des Côtes d'Armor *
- Association Sauvons la plage du Valais
- Fédération de Pêche des Côtes d'Armor *
- Fédération des Chasseurs des Côtes d'Armor *
- Membre fondateur du GEPN (Groupe d'Etude et de Protection de la Nature, devenu aujourd'hui Vivarmor Nature)

1.2) Administration des entretiens

Pour obtenir les contacts des acteurs identifiés, la première source d'information a été la base de contacts de l'équipe de la réserve. Pour compléter cette base, d'autres moyens ont été utilisés : diverses recherches sur internet, le réseau professionnel, etc.

Pour prendre les rendez-vous, un mail type a été envoyé à l'ensemble des acteurs sélectionnés. Les contacts email ont été complétés par du démarchage téléphonique et des visites en personne aux différents sièges des structures.

Chaque entretien se déroule en deux temps. Le premier temps, d'une durée de 15 minutes, est consacré à une présentation générale. Il s'agit de présenter le cadre de l'entretien, de laisser l'acteur se présenter, puis de lui poser des questions ouvertes et de rebondir sur ses réponses pour le mettre à l'aise et mieux le cerner. Par exemple, on lui demande depuis quand il est installé ici, depuis quand il connaît la réserve, quelques détails sur son activité professionnelle, etc. L'objectif de cette introduction libre est à la fois de mettre l'acteur à l'aise et de mieux comprendre les facteurs d'influence importants pour lui. Cela permet aussi de rebondir sur certaines questions dans la deuxième partie de l'entretien. Au cours de ces 15 minutes, un document RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) est signé par l'enquêté (Annexe 2). Grâce à ce document, l'enquêté peut revenir sur ses déclarations après l'entretien. Il donne aussi son consentement pour que les données soient transmises à tout chercheur faisant la demande ou à l'équipe de la réserve. Il peut également choisir l'anonymisation ou non de ses réponses.

La deuxième partie de l'entretien correspond à un entretien semi-directif utilisé comme méthode d'étude qualitative. Son but est de récolter des informations qui apportent des explications ou des éléments de preuves au travail de recherche. Pour obtenir ces données, l'entretien semi-directif se compose d'une série d'interrogations ouvertes. Ici, la grille d'entretien créée par RNF contient une quarantaine de questions (Annexe 3). Il s'agit d'un déroulé classique où l'enquêteur pose les questions, l'enquêté répond et l'enquêteur prend des notes. Une carte permet aux participants de tracer les limites de la réserve, et divers documents de communication utilisés par la RNN leur sont également présentés pour évaluer leur connaissance de ces documents et l'accessibilité à l'information. Après chaque entretien, une fiche de synthèse est rédigée rapidement afin de n'oublier aucun détail. Cette fiche doit renseigner le type d'accueil offert par l'acteur, ce qui est important pour lui, ses attentes et ses grands positionnements. L'idéal est de remplir cette fiche dans les trois jours suivant l'entretien.

Au total, 30 entretiens ont été menés : 25 en présentiel et 5 en visioconférence. La durée

moyenne des entretiens est d'1h15 (min: 40 minutes, max: 2h40).

1.3) Une analyse basée sur la lecture d'indicateurs

La grille d'entretien évoquée ci-dessus est composée de 36 questions réparties en plusieurs thèmes détaillés comme suit :

- **Connaissances générales sur la réserve** : Évaluation des connaissances des répondants sur la réserve naturelle, son histoire, ses objectifs, ses espèces emblématiques, sa réglementation, etc.
- **Sources d'informations sur la réserve** : Identification des principaux moyens par lesquels les répondants obtiennent des informations sur la réserve (téléphone, médias, brochures, internet, réunions, etc.).
- **Fréquence des visites** : Analyse de la fréquence et des motifs des visites à la réserve par les répondants.
- **Actions mises en place** : Évaluation du ressenti concernant l'efficacité des actions mises en œuvre.
- **Organisme gestionnaire de la réserve** : Etude du ressenti vis-à-vis du mode de gouvernance de la réserve.
- **Effets liés à l'existence de la réserve** : Évaluation de la perception de la réserve en tant qu'atout ou contrainte pour le territoire en ce qui concerne l'activité de l'enquêté.
- **Nature des liens** : Évaluation des relations et collaborations entre la réserve et l'acteur interrogé.
- **Questions spécifiques aux membres du Comité Consultatif de Gestion (CCG)** : Interrogations ciblées destinées aux membres du CCG pour comprendre leur rôle, leur expérience et leur ressenti de cette instance.
- **Changement climatique et biodiversité** : Discussion sur les perceptions et les connaissances des répondants concernant les impacts du changement climatique sur la biodiversité de la réserve, ainsi que les mesures d'adaptation mises en place.
- **Conclusion** : Synthèse finale incluant une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (AFOM) de la réserve, des questions sur son enracinement sur le territoire, et les attentes futures des répondants.

Comme mentionné ci-dessus, la méthodologie construite par RNF est basée sur une analyse qualitative à partir des entretiens ouverts et semi-directifs auprès des acteurs clés du territoire. Cependant, dans un souci de faire correspondre les résultats de cette enquête avec ceux du plan de gestion, la retranscription des résultats prend la forme d'indicateurs quantitatifs utilisés lors d'analyses quantitatives. Couramment étudiées de façon distincte dans les sciences sociales, les démarches qualitatives et quantitatives sont utilisées de façon intégrative

dans le même outil pour ce diagnostic. Ce sont les travaux menés par C. Therville (2013) et S. J. Krieger (2015) qui ont été utilisés comme modèles d'études par RNF.

Ainsi, pour évaluer l'état d'ancrage territorial, trois facteurs sont rassemblés au sein du tableau de saisie :

- Le niveau de connaissances : les informations essentielles que la réserve doit nécessairement faire connaître auprès des acteurs ciblés.
- Le niveau d'intérêt : ce que représente la réserve pour les acteurs locaux. Il s'agit de comprendre les raisons de ces perceptions et de juger si les acteurs s'intéressent au site.
- Le niveau d'implication des acteurs : le niveau d'investissement des acteurs vis-à-vis de l'aire protégée (simple soutien, aide financière, aide matérielle, aide technique, bénévolat).

Ces 3 indicateurs s'appuient chacun sur plusieurs métriques, qui possèdent elles-mêmes chacune une graduation sur 5 degrés : du « moins bon » au « meilleur » état d'ancrage estimé pour chaque métrique. Les réponses des acteurs aux métriques sont comparées à cette graduation et notées en conséquence. C'est grâce à ce tableau de saisie qu'il est possible de passer de la donnée texte à la donnée chiffrée. Cette translation est délicate à réaliser et requiert une attention particulière tant pour l'interprétation et la qualification des réponses des acteurs que pour la construction de la graduation. Selon la graduation choisie, l'indicateur peut révéler un état d'ancrage plus ou moins bon : cette estimation est laissée au jugement de l'enquêteur, d'où l'intérêt de prendre le temps de bien examiner les réponses et de tester différentes possibilités de graduation. En effet, c'est l'enquêteur qui score les indicateurs a posteriori selon les discours des enquêtés.

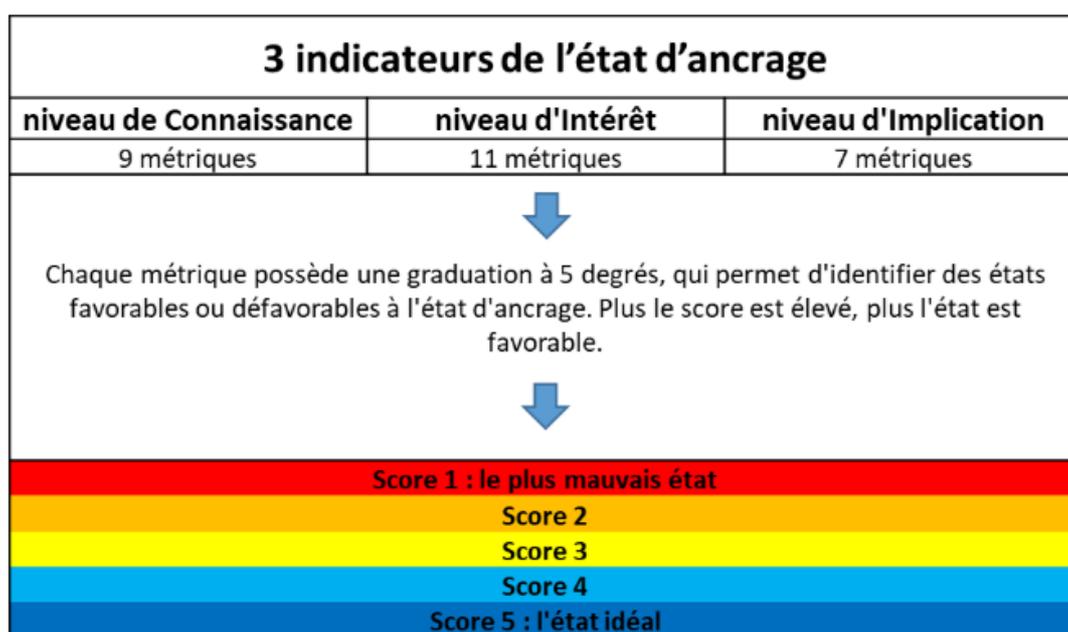


Figure 10 : Schéma méthodologique des indicateurs d'ancrage (Source : méthodologie RNF, 2021)

Pour illustrer ce fonctionnement, ci-dessous une métrique appartenant à l'indicateur du niveau de connaissance.

Indicateur	CONNAISSANCE
N° de la métrique	2
Titre de la métrique	Actions
Définition de la métrique	Niveau de connaissance des champs d'action de la RN
Question liée à la métrique dans la trame d'entretien	Concrètement, savez-vous ce qu'on fait sur ce site ?
Réponse attendue à la métrique	Surveillance et Police ; Suivis, études et inventaires, recherche ; Gestion habitats-espèces, travaux d'entretien et d'équipement ; Pédagogie, information, animation, édition ; Suivi administratif et financier
Score 1 (plus mauvais état)	Faux ou non réponse
Score 2	1
Score 3	2
Score 4	3
Score 5 (meilleur état)	4 ou 5

Figure 11 : Schéma d'une métrique appartenant à l'indicateur du niveau de connaissance
(Source : méthodologie RNF, 2021)

L'analyse qualitative vient ensuite compléter l'analyse quantitative des indicateurs. Les indicateurs sont utilisés comme soutien et aide à la lecture pour l'équipe de gestion mais ne reflètent pas une vue d'ensemble de l'ancrage et de sa complexité.

Ainsi, il est important de noter que, dans ce rapport, de nombreux verbatims sont utilisés en complément des graphiques. L'utilisation combinée des graphiques et des verbatims enrichit l'analyse en apportant une dimension qualitative essentielle. Elle permet de capturer la complexité des perceptions et des expériences des acteurs, offrant ainsi une base solide pour des actions futures mieux adaptées aux réalités du terrain. Les verbatims jouent un rôle crucial dans la compréhension des nuances et des perspectives des différents acteurs impliqués. Ils permettent de mettre en lumière des aspects que les graphiques et les indicateurs quantitatifs ne peuvent pas toujours capturer. Par exemple, un graphique peut montrer une tendance positive globale, mais les verbatims peuvent révéler des préoccupations spécifiques ou des points de friction qui existent malgré cette tendance générale positive. En intégrant ces témoignages dans l'analyse, on obtient une image plus complète et plus nuancée de la situation. Cela permet aux gestionnaires de la réserve de mieux comprendre les attentes et les besoins des différents acteurs, et d'identifier les domaines nécessitant des améliorations. En outre, les verbatims peuvent révéler des opportunités pour renforcer l'ancrage territorial et améliorer la collaboration avec les parties prenantes.

1.4) Adoption d'une typologie de profils cognitifs comme indice d'un bon ancrage territorial

Pour approfondir les propos autour des représentations, la méthodologie RNF s'appuie également sur des profils cognitifs définis et construits dans la thèse de C. Therville (2013). Étudier l'ancrage à travers des profils cognitifs permet de suivre l'évolution de l'acceptation sociale des acteurs et donc du soutien dont peut bénéficier la réserve dans ses projets. Il reste évident que le classement des acteurs interrogés dans un profil cognitif reste un exercice subjectif, qui s'appuie, comme pour une partie des indicateurs, sur un ressenti et un jugement de l'enquêteur. Quatre profils cognitifs sont donc à identifier dans le traitement des données comme permettant d'identifier les acteurs en fonction de leur perception du rôle et de la place de la réserve au sein du territoire (Maréchal 2021). Voici ci-dessous, les définitions de ces 4 profils cognitifs issus du travail de C. Therville (2013) :

Profil des contraints : « l'ensemble des acteurs qui perçoivent un bilan négatif de la balance contraintes/avantages liée à la réserve naturelle (...) Ils sont généralement en situation de réactance vis-à-vis de la réserve naturelle, c'est-à-dire de rejet et de tension, voire de conflit ouvert avec ses gestionnaires. »

Profil des territoriaux : « les acteurs en situation de pseudo-neutralité, ce qui peut se traduire par des positions abstentionnistes et passives ou de balances des avantages et des contraintes très dépendantes du contexte territorial (...) Le type d'avantages et de contraintes perçus est fortement lié au territoire (...) L'adhésion n'est pas vraiment cognitive ou affective. Elle relève plutôt de l'adaptation, de l'opportunisme et de l'admission. »

Profil des environnementaux : « les acteurs convaincus par les objectifs de conservation de la nature, et plus ou moins indifférents aux enjeux territoriaux (...) Les avantages perçus sont la conservation de la biodiversité, la reconnaissance et l'intégration des enjeux environnementaux à l'échelle du territoire. Les contraintes sont liées à l'insuffisance des mesures mises en place et à la nécessité de compromis territoriaux perçus négativement vis-à-vis des enjeux de conservation. »

Profil des fédérateurs : « les acteurs porteurs d'une vision fédératrice entre le positionnement des acteurs territoriaux et celui des acteurs environnementaux. Les fédérés adhèrent au projet de réserve, et reconnaissent à la fois les avantages qu'il représente en termes de conservation de la biodiversité, de développement « harmonieux » du territoire (...) Ils reconnaissent également les inconvénients liés aux compromis, aux recouvrements et au potentiel conflictuel en termes de voisinage, d'usages, d'aménagement ou d'accès, mais acceptent ces contraintes et tentent de les atténuer. »

2) Mobilisation d'une enquête quantitative complémentaire à la méthodologie RNF

2.1) Permettre la prise en compte des riverains et des usagers du territoire

En raison de la méthode d'échantillonnage recommandée par RNF, les perceptions des riverains ne sont pas directement prises en compte. De plus, pour étudier les perceptions d'une population, il est nécessaire de recueillir un nombre suffisamment important de réponses, sans tenir compte des catégories socio-professionnelles. Or, l'échantillonnage des acteurs étant limité à 40 personnes, il n'est pas possible de réaliser des entretiens semi-directifs d'une heure avec un échantillon de taille suffisante dans le temps imparti pour cette étude.

De façon à compléter le protocole de DAT de RNF, la RNN de la baie de Saint-Brieuc a pris l'initiative de recueillir également les perceptions des riverains via un questionnaire en ligne. Ce questionnaire vise à recueillir les points de vue des visiteurs et riverains afin de réaliser une étude complémentaire du DAT, et ainsi soutenir et renforcer les axes de progrès du plan de gestion.

En mettant en cohérence les deux méthodes – entretiens et questionnaires – on obtient des résultats plus robustes. Il s'agit de comparer ce que disent les institutionnels, les entreprises, les associations et ce que disent les usagers. Le choix de ces deux méthodes complémentaires permet donc d'enrichir et de consolider les conclusions de l'étude.

2.2) Création du questionnaire

Le questionnaire a été élaboré en s'inspirant d'autres diagnostics d'ancrage territorial et en collaboration avec l'équipe gestionnaire de la réserve. Cette démarche garantit que le questionnaire répond précisément aux besoins et aux objectifs de la réserve.

Le questionnaire est structuré en 28 questions (Annexe 4) réparties en différentes catégories :

Profil des répondants : Cette section collecte des informations démographiques et socio-professionnelles des participants, telles que l'âge, le sexe, le lieu de résidence, et la profession. Ces données permettent de situer le contexte des réponses et de segmenter les résultats selon différents groupes de population.

Connaissances générales : Cette catégorie évalue le niveau de connaissance des répondants sur la réserve naturelle. Elle inclut des questions sur l'histoire, la faune, la flore, et les objectifs de conservation de la réserve. Cette section aide à identifier les lacunes en matière d'information

et à orienter les actions de sensibilisation et d'éducation.

Fréquentation et pratiques : Ici, les questions portent sur la fréquence des visites, les activités pratiquées (randonnée, observation de la faune, etc.), et les motivations des visiteurs. Cette partie permet de comprendre les usages et les comportements des visiteurs, ainsi que les périodes de forte affluence.

Actions et perceptions de la réserve naturelle : Cette section s'intéresse aux perceptions et opinions des répondants concernant la gestion de la réserve, les actions de conservation mises en place, et les éventuels problèmes rencontrés. Elle explore aussi les suggestions des répondants pour améliorer la gestion et l'accueil au sein de la réserve.

En combinant ces différentes catégories, le questionnaire offre une vision globale des perceptions et des pratiques liées à la réserve naturelle. Les informations recueillies sont intéressantes pour ajuster les stratégies de gestion et de communication, renforcer les actions de conservation, et améliorer l'expérience des visiteurs. En tenant compte des besoins identifiés et des objectifs de la réserve, le questionnaire devient un outil précieux pour appuyer les décisions et orienter les futurs axes de développement et de conservation.

2.3) Administration du questionnaire

Pour maximiser la participation au questionnaire et atteindre un public diversifié, plusieurs canaux de diffusion ont été utilisés :

Affichage : Pose d'affiches sur les différents panneaux de la RNN : observatoires, entrées de plages, etc. (Annexe 5).

Article de presse : Un article dans le Ouest-France a permis d'informer le public de l'existence du questionnaire, expliquant son objectif et l'importance de la participation (Annexe 6).

Mailing : Des e-mails ont été envoyés aux partenaires institutionnels et à certaines associations locales. Ces e-mails incluaient un lien direct vers le questionnaire et encourageaient les destinataires à le partager.

Réseaux sociaux : Le questionnaire a été diffusé sur les réseaux sociaux de l'agglomération de Saint-Brieuc et sur des groupes locaux.

Tournée des ambassadeurs : Des questionnaires ont été directement réalisés sur le terrain en allant à la rencontre des personnes enquêtées lors des tournées de sensibilisation avec les ambassadeurs de la baie, un groupe de bénévoles de l'association VivArmor Nature.

En combinant ces canaux, une audience large et diversifiée a été touchée, assurant ainsi un taux de réponse élevé et des résultats représentatifs pour mieux informer les stratégies de gestion de la réserve.

2.4) Méthode d'analyse des résultats

Pour analyser les données recueillies à l'aide du questionnaire Google Form, les réponses sont téléchargées dans un format de feuille de calcul Google Sheets. Cela permet de trier et de filtrer facilement les données. Une fois les données téléchargées, ces dernières sont nettoyées. Ainsi, toutes les réponses manquantes ou incorrectes sont identifiées et corrigées. Une fois les données nettoyées, l'analyse peut commencer. La première étape consiste à générer des statistiques descriptives comme les distributions de fréquence, les moyennes et les écarts types pour les données numériques. Cela permet de résumer les données et d'identifier les modèles ou les tendances. Par exemple, en calculant la moyenne et l'écart type des réponses à une question de satisfaction, on peut déterminer si les participants sont globalement satisfaits et à quel point leurs réponses varient.

Pour les données catégorielles, les pourcentages et les diagrammes en barres peuvent être utilisés pour visualiser les données. Ce sont des outils très visuels et qui facilitent la compréhension.

PARTIE III) Résultats de l'évaluation de l'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Saint-Brieuc

1) Analyse des indicateurs d'ancrage

1.1) Les indicateurs de l'état d'ancrage par profils cognitifs

Les quatre profils définis par Clara Therville offrent une bonne illustration de l'implication des acteurs locaux. Ces profils cognitifs servent de première lecture de l'ancrage des acteurs interrogés, qui sera ensuite justifiée et développée à travers une grille d'indicateurs et des exemples de réponses à des questions de la grille d'entretien. Il est important de noter que ces profils cognitifs sont des indices d'analyse et ne reflètent pas exactement les profils des personnes enquêtées.

Dans l'échantillon 70 % des acteurs sont fédérateurs (21), 10 % environnementaux (3), 10 % territoriaux (3) et 10% contraints (3). Le fort pourcentage d'acteurs fédérateurs est une bonne chose. Ce sont des personnes engagées, convaincues de l'importance de la réserve, et qui en perçoivent les avantages tant sur le plan environnemental que territorial. Il est important de ne pas négliger les trois personnes contraintes. Dans la section des résultats, il s'agira aussi d'examiner ce qui ne fonctionne pas de leur point de vue.

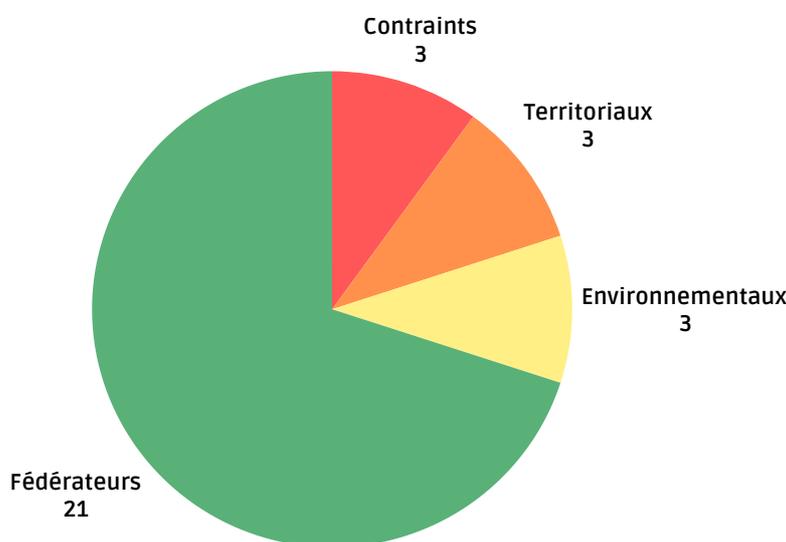


Figure 12 : Répartition des acteurs par profils cognitifs (nombre)

3 des acteurs contraints (10%) : 1 faisant partie du groupe des « exploitants professionnels des ressources naturelles » et 2 du groupe des « élus, riverains et usagers locaux ». Ce résultat peut s'expliquer par des désaccords concernant des projets d'aménagement ou des règles imposées pour certaines activités professionnelles. Ces acteurs ont exprimé des préoccupations concernant la réglementation en vigueur dans la réserve, qu'ils jugent trop

restrictive. Ils estiment que l'application trop stricte de cette réglementation entrave le développement local et peut avoir des répercussions négatives sur l'économie et la vie quotidienne des habitants. De plus, certains d'entre eux se sentent parfois ignorés dans les processus de décision, ce qui crée un sentiment de frustration et de mécontentement.

« Un changement de pensée serait nécessaire (...) la surveillance est constante et il n'y a pas de logique dans les réflexions ».

« La réglementation n'est pas faite en concertation et plus ça va, plus il y a d'interdictions. Il n'y a pas de prise en compte de l'aspect citoyen, l'écologie c'est aussi vivre avec les Hommes ».

« C'est dommage que ça fonctionne comme ça, on ne cherche pas à nous associer (...) Il n'y a pas de possibilité d'échanger, c'est fermé ».

3 des acteurs environnementaux (10%), dont 2 considérés comme spécialisés et 1 comme amateur. Ce sont des acteurs institutionnels et des partenaires qui sont présents dans ce profil. Même si ce groupe est constitué de fervents défenseurs des objectifs de la réserve, ils ne sont pas liés au contexte territorial qui la concerne. Il peut donc paraître évident que ces acteurs soient critiques face à une gestion plus souple qui inclurait, par exemple, davantage d'usages de loisirs. Ils ne sont pas à la recherche d'un compromis entre conservation et intégration des usages.

« C'est bien que la réserve ne soit pas si connue, il ne faut pas qu'il y ait trop de monde ».

« Il faut apprendre à penser différemment, les enjeux environnementaux sont omniprésents ».

« La réglementation participe à l'image d'une écologie punitive, mais c'est très important (...) les contraintes environnementales existent et s'imposent à nous, c'est nécessaire ».

3 des acteurs territoriaux (10%). Malgré une certaine neutralité, ils s'intéressent tous à certains enjeux de la réserve et pourraient progressivement devenir des acteurs fédérateurs, pour le moment ils sont plutôt opportunistes. Ces enquêtés appartiennent chacun à un groupe différent : riverains et usagers, exploitants professionnels des ressources naturelles, partenaires.

« La réserve ne nous apporte ni une plus-value, ni une moins-value ».

« La réserve a le mérite de témoigner que les activités peuvent cohabiter ».

« Elle ne me dérange pas (...) on ne peut pas parler de plus-value, c'est pareil qu'elle soit là ou pas ».

21 acteurs fédérateurs (70%). Ce profil résulte d'un compromis entre les avantages et les inconvénients perçus de la réserve, ce qui témoigne d'une prise de recul dans le jugement de ces personnes et d'une vision globale du territoire de la réserve. Le profil des fédérateurs représente la part des acteurs pour laquelle la RN a réussi son travail pour faire connaître, accepter et adhérer à l'aire protégée. Les acteurs partenaires, gestionnaires et techniciens sont nombreux dans ce profil et sont d'ailleurs majoritairement dans le Comité Consultatif de Gestion. Ce type d'acteurs est essentiel pour la pérennité et l'évolution du site. Un pourcentage si élevé d'acteurs considérés comme fédérateurs est positif.

« La réglementation est nécessaire. Elle doit être assez souple mais elle est importante (...) pour convaincre, il ne faut pas imposer brutalement aux gens ».

« Il est important qu'on porte le même message en matière de biodiversité pour le bien-être de la population (...) les habitants ne se rendent pas compte ».

« La réserve doit être le socle de nos politiques sur le monde du vivant ».

« La réserve est un acteur un peu central (...) elle apporte une certaine attractivité, du tourisme, de la sensibilisation, des connaissances scientifiques (...) elle crée une interface ».

Pour identifier la source des soutiens et des résistances éventuelles, il est nécessaire de regarder plus en détail les résultats obtenus pour cet indicateur.

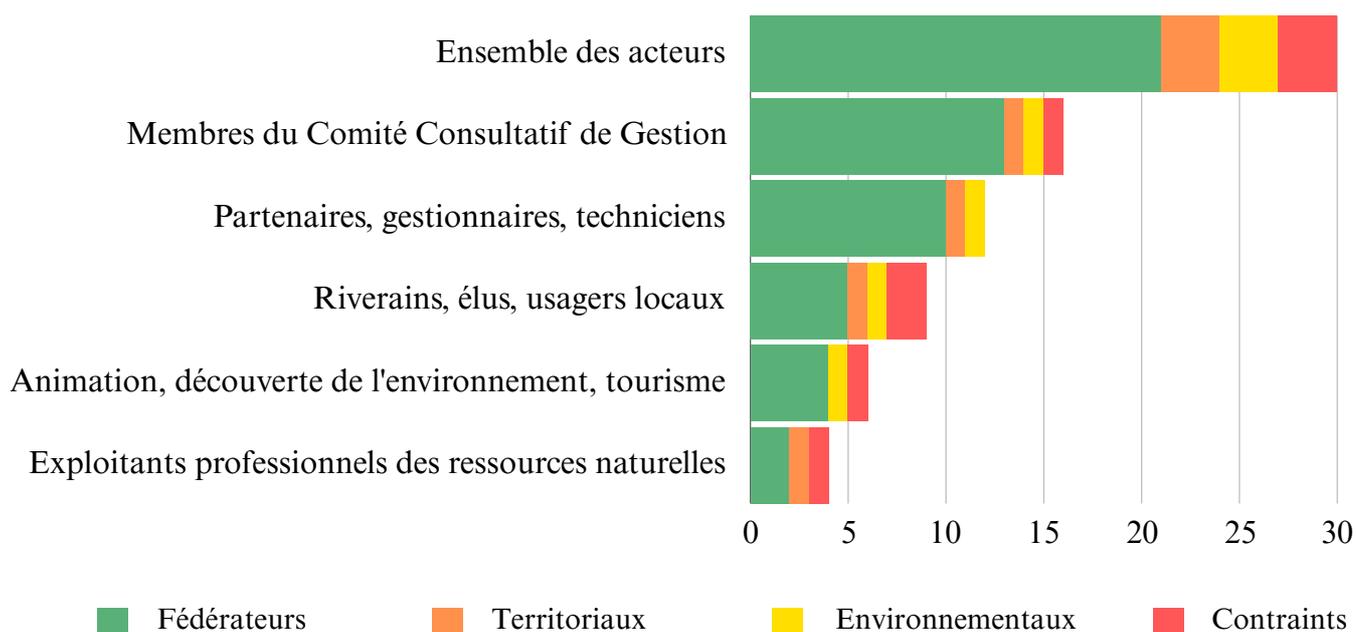


Figure 13 : Répartition des groupes d'acteurs par profils cognitifs

La grande majorité des membres du CCG ont un profil fédérateur (81%). Ce résultat, indicateur d'un bon ancrage, témoigne d'un CCG où les parties prenantes sont majoritairement en faveur de la réserve. 3 des acteurs de ce groupe se trouvent dans le profil des contraints (6 %), des territoriaux (6%) et des environnementaux (6 %). Cependant, aucun d'eux n'est en posture de désintérêt vis-à-vis de l'aire protégée.

Le groupe des "partenaires, gestionnaires et techniciens" est très favorable à la réserve et présente le meilleur taux d'ancrage. En effet, 83 % d'entre eux ont un profil fédérateur. Ces acteurs reconnaissent les compétences techniques des gestionnaires et comprennent, de fait, les choix de gestion grâce aux contacts réguliers d'ordre professionnel entretenus.

Le groupe des "riverains, élus et usagers locaux" est composé d'une majorité d'enquêtés au profil fédérateur (55%). Cependant, c'est le groupe avec le plus haut taux d'acteurs contraints (22%).

Le groupe "animation, découverte de l'environnement, tourisme" possède un bon taux d'évaluation de l'ancrage avec toutefois un acteur considéré comme contraint.

La moitié des acteurs du groupe des "exploitants des ressources naturelles" ont un profil fédérateur. L'autre moitié est composée d'une personne au profil contraint et d'une personne au profil territorial.

Cette étude révèle donc un nombre relativement important d'acteurs fédérateurs de la RNN de la baie de Saint-Brieuc, c'est encourageant. Cela peut s'expliquer par son passé ancien sur le territoire, par ses différents partenariats, par une co-gestion collectivité / VivArmor Nature. Il est également intéressant de constater qu'aucune catégorie ne concentre les acteurs contraints ce qui pourrait constituer un facteur de blocage important.

A présent, les résultats des indicateurs de connaissance, d'intérêt et d'implication vont permettre de préciser le travail à mener pour combler certains déficits.

1.2) Les métriques de l'indicateur de « connaissance »

Connaître le niveau de connaissance des acteurs sur la réserve est l'une des premières étapes pour évaluer leur implication et donc pouvoir, par la suite, améliorer l'ancrage territorial de la RN. Pour évaluer le niveau de connaissance des acteurs, 10 indicateurs sont utilisés et représentés ci-dessous (Figure 14).

A noter que, dans cette analyse, nous prendrons en compte les médianes de l'ensemble des réponses et non les moyennes pour ne pas fausser des résultats car l'échantillonnage des acteurs est relativement faible et parmi eux certains possèdent des positionnements très éloignés. Le calcul par médiane est moins sensible aux valeurs extrêmes que celui de moyenne et permet donc d'offrir une donnée plus représentative de la réalité.

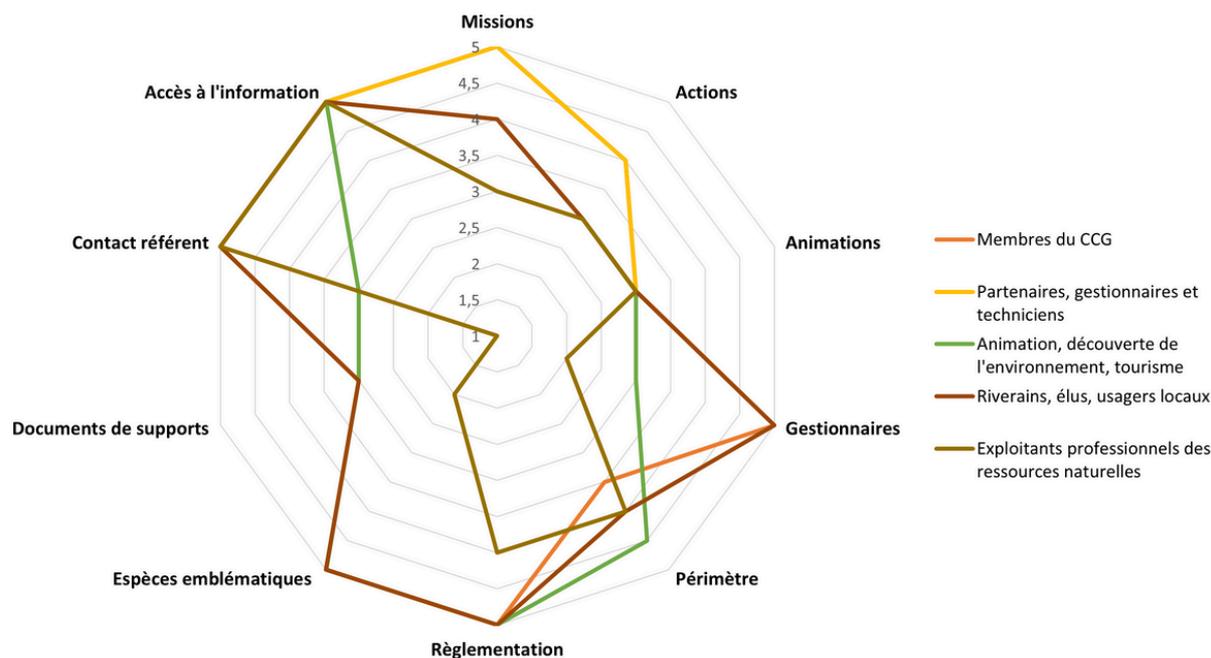


Figure 14 : Etat de connaissance de la RNN

Le score médian pour l'ensemble des acteurs pour l'état de connaissance est de 4.5/5, qui traduit, dans l'ensemble, un ancrage territorial « très satisfaisant ». Ci-dessous, l'analyse indicateurs par indicateurs permettra tout de même de lever quelques faiblesses.

Quelles sont les missions d'une réserve naturelle, en général ?

L'indicateur des missions d'une RN a été construit autour des trois actions principales définies par RNF dans sa définition des RN : protéger, gérer et sensibiliser.

L'énumération de ces trois missions - ou d'un terme jugé équivalent par l'enquêteur - permet d'obtenir la note maximale de 5. Lorsqu'une seule des missions est évoquée, la note correspondante est de 2. La note de 3 est attribuée si l'acteur cite deux missions effectives de la RN mais en ajoute une troisième qui n'entre pas dans le champ de compétences ou les objectifs des réserves. Cette situation ne s'est pas produite dans cette étude. La note de 4 est attribuée si l'enquêteur cite deux missions claires des RN. Enfin, lorsqu'il y a méconnaissance

estimée ou non connaissance des missions d'une RN la note correspondante est de 1. Dans cette étude, tous les acteurs ont su donner au moins une mission claire et véridique des RN. Les missions d'une RN en général font partie des indicateurs de connaissances les mieux notés avec un score médian de 4/5 (Figure 15).

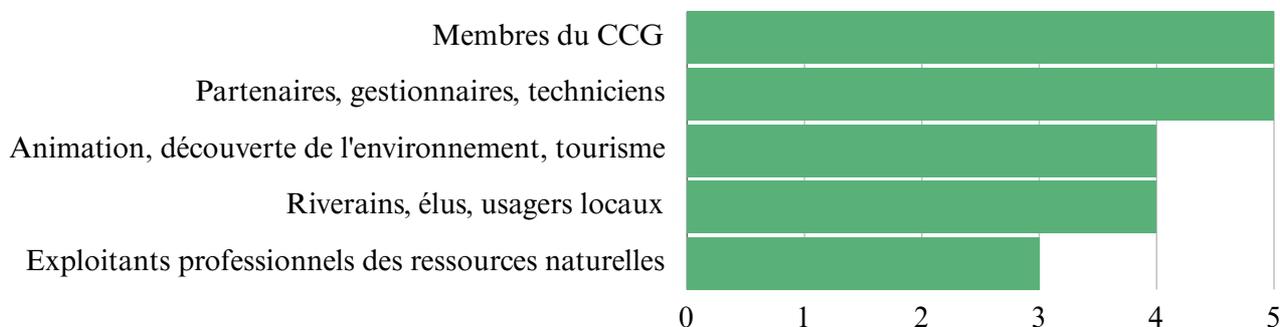


Figure 15 : Scores médians de la connaissance des missions générales d'une RNN par groupes

Logiquement, les enquêtés « membres du Comité Consultatif de Gestion » et « les partenaires, gestionnaires et techniciens » sont ceux ayant eux la meilleure connaissance des missions générales d'une RN. Seuls 3 d'entre eux n'ont pu citer qu'une seule mission, tandis que les autres en ont cité au moins deux, et la majorité en a mentionné trois.

Une grande majorité des acteurs (tous groupes confondus) associent aux missions d'une RN la protection de la biodiversité (97%) (Figure 16). Cette fonction première et prioritaire des RN semble bien assimilée par la très large majorité des acteurs du territoire ou du moins par ceux interrogés. Un tel résultat peut paraître évident, pour autant la protection des espaces naturels s'ancre dans une dynamique encore récente et c'est donc rassurant de la voir évoquée, d'autant plus qu'elle semble être la plus importante aux yeux des enquêtés.

Deuxième mission la plus évoquée (60%) (Figure 16), la sensibilisation se décline en divers volets dans l'esprit des enquêtés : éducation à l'environnement, vulgarisation, intégration de la réserve dans l'esprit de la population.

De toutes les missions citées par les enquêtés, la gestion est la plus équivoque. En effet, les enquêtés n'emploient que peu le terme propre de « gestion » et en parlent souvent de manière détournée : réalisation de suivis, acquisitions de connaissances scientifiques, comptages, etc.

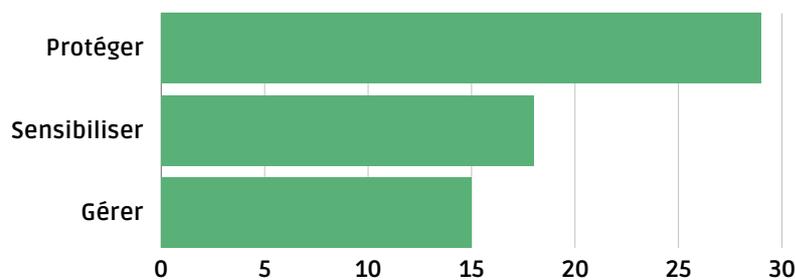


Figure 16 : Répartition du nombre de réponses obtenues pour chacune des trois missions d'une RN.
A chaque réponse possible est associé le nombre de répondants.

« Protéger un environnement remarquable contre toute agression de l'Homme ».

« Elle protège l'environnement et les espèces. Elle a un pouvoir de police, de verbalisation, d'identification, de sensibilisation (...) la réserve naturelle assure une veille ».

« Communiquer et sensibiliser les acteurs locaux et le public, elle doit promouvoir une certaine exemplarité ».

« Améliorer la connaissance du patrimoine ».

Concrètement, savez-vous ce qui se fait sur cette réserve ?

Cette question porte davantage sur les champs d'action de la RNN de la baie de Saint-Brieuc et sur les missions concrètes des gestionnaires.

L'évaluation du niveau de connaissances des tâches qui incombent au personnel de la RNN s'est une nouvelle fois effectuée grâce à une notation sur 5. Les acteurs obtenant la notation maximale pour cet indicateur sont ceux qui parviennent à citer l'ensemble des champs d'action de la RNN avec une tolérance d'une omission, le nombre de champs d'action étant relativement conséquent. La note de 4 est attribuée aux personnes qui parviennent à citer 3 champs d'action. La note de 3 est attribuée aux acteurs ayant cité au moins deux champs d'activités du personnel de la réserve. La note de 2 est attribuée lorsqu'un seul champ d'action est connu. Enfin, la note de 1 est destinée aux acteurs n'ayant pas connaissance ou présentant une méconnaissance des champs d'action.

Au regard du graphique ci-dessous (Figure 17), tous les groupes d'acteurs possèdent une connaissance au moins partielle de deux voire trois champs d'actions. Naturellement, les champs d'actions sont mieux connus des partenaires et membres du CCG, notamment parce qu'ils sont présentés en CCG ou lors de réunions diverses.

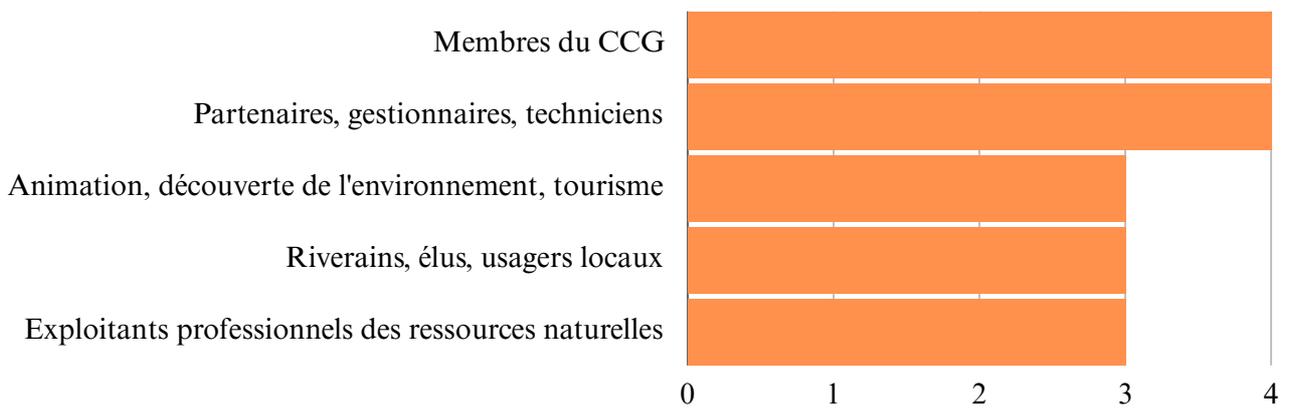


Figure 17 : Scores médians de la connaissance des actions de la RNN de la baie de Saint-Brieuc par groupes

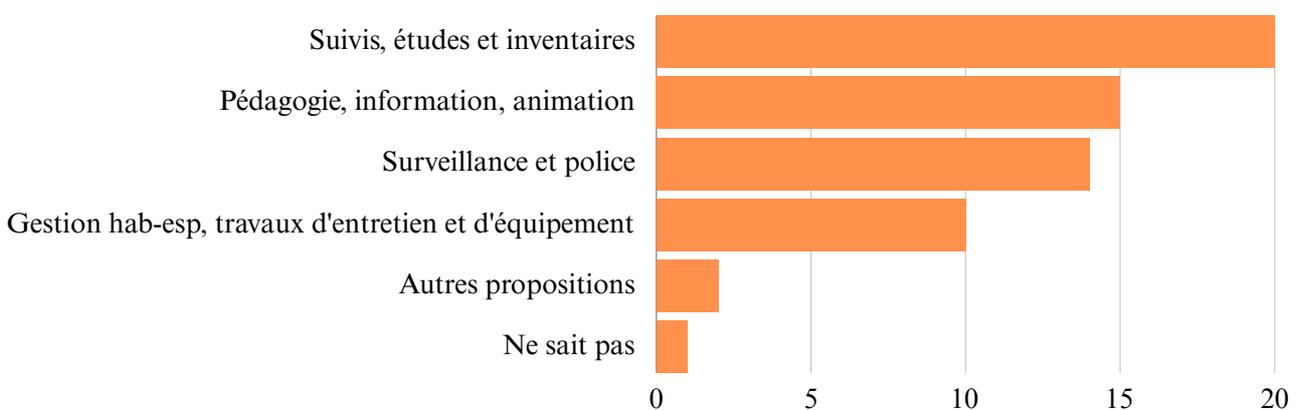


Figure 18 : Occurrence des champs d'actions de la RNN tous acteurs confondus

Le champ le mieux connu, tous acteurs confondus, parmi l'ensemble des champs d'action de la RNN est celui des suivis, études et inventaires (20 occurrences sur 30 enquêtés) (Figure 18). Le terme d'« inventaire » ressort très peu dans les réponses données. Les acteurs interrogés se concentrent le plus souvent sur les suivis qui demeurent pour eux parmi les activités de l'équipe les plus facilement identifiables. Les suivis et comptages de l'avifaune ressortent en tête. Cela semble logique, l'ornithologie est l'élément principal du patrimoine naturel qui fait que cet espace est classé RNN. De plus, une communication significative est réalisée auprès des partenaires et du grand public concernant ces missions de suivis (guides pédagogiques, affichage dans les observatoires, presse, CCG, etc.).

Le champ d'action « Pédagogie, information, animation » est le deuxième champ d'action le plus cité (15 occurrences sur 30). Ce champ d'action regroupe divers volets qui se complètent sans pour autant se correspondre totalement. Par exemple, l'information peut s'apparenter à la vulgarisation mais ne recherche pas forcément les mêmes objectifs que l'éducation à l'environnement. Ici, les réponses des acteurs interrogés oscillent le plus souvent entre les mentions « sensibilisation » et « animations » (Figure 19). Plusieurs acteurs ont également insisté sur la dimension pédagogique qui incombe à l'équipe de la réserve pour une meilleure

acceptation de la réserve par le grand public : « il est important d'expliquer le pourquoi du comment pour que le public comprenne ».



Figure 19 : Divers volets cités liés à l'animation - Lecture du nuage de mots : plus un mot est écrit en gros caractères, plus il a été cité.

Ce dernier est suivi de près par les champs d'action « Police et surveillance » (14/30) et « Gestion des habitats, travaux d'entretiens et équipements » (10/30).

Certaines actions ont tendance à être “invisibilisées”, comme les suivis administratifs et financiers. Dans cette étude, aucun acteur n'a cité cette action. Elle est considérée comme évidente, à tel point que les enquêtés ne s'attardent pas à en faire mention. Elle est pourtant importante pour certaines personnes. En effet, nous verrons ensuite que dans la partie contrainte les acteurs font part de leurs connaissances des obligations administratives et des réalités financières propres au fonctionnement de la réserve.

Connaissez-vous des animations proposées par la réserve et lesquelles ?

Chaque enquêté a obtenu la note de 1 s'il n'a pas donné de réponse, la note de 3 s'il a mentionné moins de 50 % des animations et la note de 5 s'il a mentionné de plus de 50 % des animations proposées par la RNN.

La connaissance des animations proposées par la RNN est assez faible. L'indicateur relié à cette thématique présente la note médiane de 3/5 pour l'ensemble des groupes d'acteurs.

Sur les 30 personnes enquêtées, 7 (dont 2 élus/riverains, 3 partenaires/gestionnaires, 2 acteurs du tourisme, et 3 d'entre eux qui font partie du CCG) ne sont pas en mesure de citer d'animations, bien qu'ils se doutent ou imaginent qu'il en existe.

Sur les 30 personnes interrogées, 7 (dont 3 riverains/élus, 2 partenaires, 2 acteurs du tourisme, et 4 d'entre eux qui font partie du CCG) confondent les animations de la RNN avec celles de la Maison de la Baie (MDB). En effet, l'équipe de la RNN partage les mêmes locaux que la MDB qui propose des expositions et des animations nature. Par conséquent, les gens associent la MDB à la RNN et pensent que c'est la réserve qui organise les animations telles que « les grandes richesses de l'estran », « la laisse de mer », « coucher de soleil en baie de Saint-Brieuc », etc.

Seulement 6 acteurs interrogés connaissent plus de 50% des animations proposées par la réserve. L'une des raisons de ce résultat peut être le nombre relativement faible d'animations organisées par la RNN (ramassage de déchets, le rendez-vous des ambassadeurs, interventions scolaires exceptionnelles) mais aussi le faible nombre d'acteurs enquêtés concernés par les animations.

Connaissez-vous les organismes gestionnaires de la réserve ?

Chaque enquêté a obtenu la note de 1 en cas de réponse incorrecte, la note de 2 en cas de réponse partielle, et la note de 5 en cas de mention des deux gestionnaires.

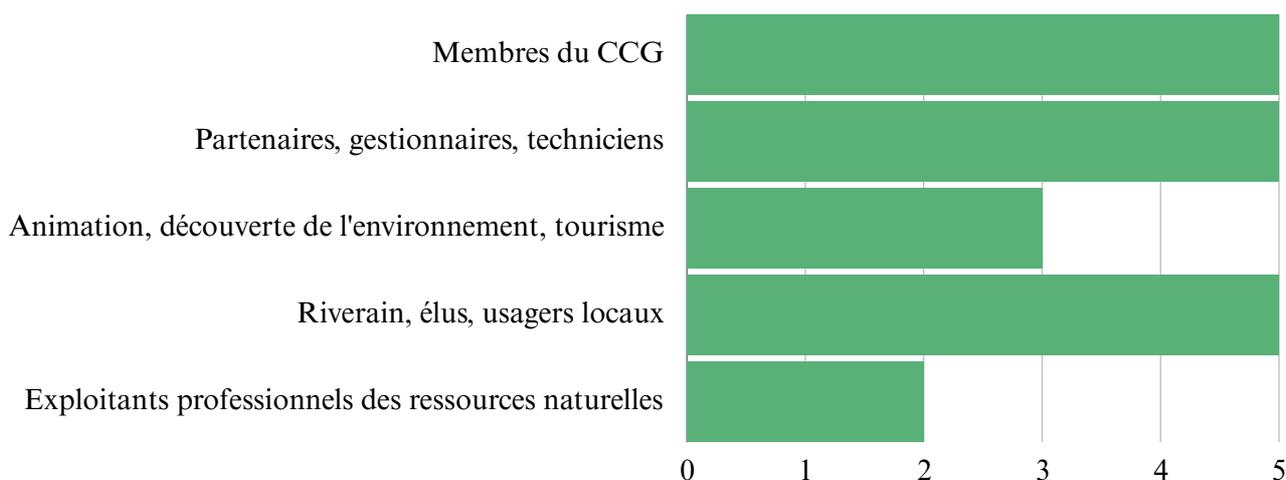


Figure 20 : Scores médians de la connaissance des co-gestionnaires de la RNN par groupes

Les gestionnaires Saint-Brieuc Armor Agglomération et VivArmor Nature sont bien connus de nom par les groupes des « membres du CCG », des « partenaires, gestionnaires et techniciens » et des « riverains, élus et usagers locaux » avec un score médian de 5/5. Ces résultats sont logiques et rassurants. Effectivement, à chaque CCG les co-gestionnaires sont présents et les partenaires sont généralement assez proches du personnel de la RNN puisqu'ils collaborent régulièrement.

3 enquêtés sur 6 du groupe « Animation, découverte de l'environnement, tourisme » n'ont pas su citer les deux gestionnaires de la RNN. 3 enquêtés sur 4 du groupe « Exploitants professionnels des ressources naturels » n'ont pas connaissance des deux organismes gestionnaires. Cela s'explique sans doute par des relations moins fortes et des rencontres moins fréquentes. Ces acteurs se sentent moins concernés par cette question. Plusieurs fois, la réponse a été incomplète (un seul gestionnaire cité) et elle a donné lieu à une confusion sur la seconde structure gestionnaire pour deux acteurs. VivArmor a ainsi été remplacée, par exemple, par Lamballe Terre et Mer et la Maison de la Baie.

Voulez-vous bien tracer le périmètre de la réserve sur une carte ?

Chaque enquêté a obtenu la note de 1 en cas de méconnaissance du périmètre, la note de 2 lorsque la localisation était peu assurée, la note de 3 lorsque la localisation était globalement correcte, la note de 4 en cas de bon tracé avec quelques approximations peu significatives et la note de 5 en cas de tracé du périmètre exact.

Le périmètre de la réserve est relativement bien connu avec un score médian pour l'ensemble des acteurs de 4/5.

L'objectif est de connaître les représentations spatiales qu'on les acteurs de l'espace protégé. Pour cet exercice, un fond de carte avec une emprise assez large est utilisé comme support.



Figure 21 : Périmètre de la réserve selon les groupes d'acteurs

Connaissez-vous des règles à respecter sur la réserve ?

Les enquêtés ont obtenu la note 1 lorsque la réglementation n'était pas connue, la note de 3 en cas de connaissances floues et la note de 5 lorsque les principales réglementations étaient connues.

La maîtrise de la réglementation par les différentes personnes enquêtées s'entendait comme la capacité par ces derniers à énumérer les grandes règles qui encadrent la fréquentation du site par les usagers de la réserve, ainsi que la réglementation qui régit leurs activités sur le site ou en périphérie immédiate.

La réglementation semble relativement bien connue de tous les acteurs. En effet, tous les groupes ont obtenu un score médian de 5/5, sauf le groupe des « Exploitants professionnels des ressources naturelles » qui a obtenu le score médian de 4/5.

Sur 30 acteurs interrogés, 22 ont mentionné l'obligation de tenir son chien en laisse (Figure ?), ce qui est encourageant car c'est l'infraction la plus fréquemment observée dans la réserve, avec un taux de 67%. Ensuite, 20 répondants ont cité l'interdiction d'entrer en Zone de Protection Renforcée (ZPR), la deuxième infraction la plus courante. Ainsi, les infractions les plus connues par les acteurs clés du territoire sont les plus fréquemment observées par l'équipe de la RN.

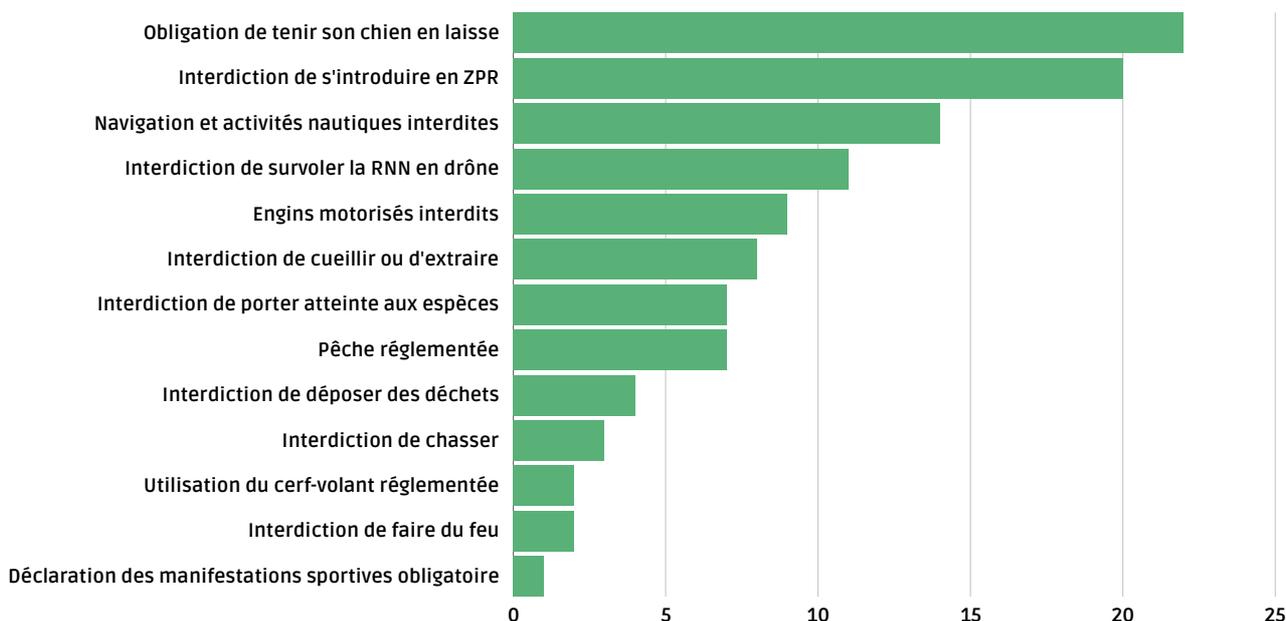
Cela s'explique par la communication intense autour de ces sujets. Depuis 2018, plus d'une vingtaine d'articles ont été publiés dans les journaux locaux sur les infractions courantes et les missions de la police de l'environnement sur la réserve naturelle (Source : revue de presse de la RN).

En outre, un important travail de surveillance et de sensibilisation est effectué par le personnel de la réserve. Ce travail est soutenu par l'Office Français de la biodiversité, l'unité littorale des Affaires maritimes, et le comité départemental des pêches. En 2022, le protocole de surveillance a également été renforcé avec l'adhésion de la gendarmerie et des services de police (Télégramme, 2023).

Depuis 2020, des « Ambassadeurs de la baie » bénévoles sont également mobilisés durant les vacances scolaires pour informer les usagers des règles en vigueur. Par exemple, en 2022, 22 volontaires ont réalisé 53 patrouilles et sensibilisé 858 personnes, dont 25 % étaient en infraction, principalement pour des chiens en liberté (Télégramme, 2023).

Enfin, l'équipe de la réserve améliore régulièrement la signalétique du site et essaie de bien cerner où sont les manques (diagnostic, enquête, etc.).

Ces diverses actions peuvent expliquer que les acteurs clés du territoire connaissent bien la réglementation.



*Figure 22 : Occurrence des règles à respecter sur la réserve.
A chaque réponse possible est associé le nombre de répondants.*

Quelles sont les espèces emblématiques de la réserve ?

Il s'agit de citer des espèces faunistiques qui sont emblématiques de la réserve naturelle aux yeux des acteurs. L'utilisation de ce terme a permis d'explorer la vision que chaque acteur avait des espèces présentes en baie de Saint-Brieuc. En se demandant pour chaque espèce énoncée s'il est judicieux de la catégoriser ou non comme emblématique, les enquêtés font également ressortir d'autres types de perception sur la conservation des espèces et sur ce qui, selon eux, caractérise le paysage de la baie.

Pour établir une notation sur 5, la question a été soumise à l'équipe de la RNN. Selon leurs réponses, une note de 1 a été attribuée aux acteurs mentionnant des termes trop génériques comme « oiseaux », une note de 3 lorsqu'ils ont cité des espèces mais pas celles citées par les membres de l'équipe de la RNN, et une note de 5 si au moins une espèce emblématique a été mentionnée.

Selon la notation RNF, les principales espèces emblématiques de la réserve sont bien connues par les acteurs. En effet, tous les groupes d'acteurs sauf celui des « exploitants professionnels des ressources naturelles » (2/5) ont obtenu la note médiane de 5 pour cet indicateur.

Ce résultat indique qu'au moins une des espèces estimées emblématiques par l'équipe de la RNN est maîtrisée par les acteurs enquêtés.



Figure 23 : Occurrence des espèces emblématiques tous acteurs confondus.
Lecture du nuage de mots : plus un mot est écrit en gros caractères, plus il a été cité.

La bernache cravant est identifiée par les acteurs comme la principale espèce emblématique (Figure 23). En effet, parmi les 30 entretiens réalisés, la bernache a été mentionnée à 17 reprises, suivie par le gravelot et le courlis, cités respectivement 8 fois chacun. Quelques poissons et crustacés ont été cités mais les amphibiens et mammifères n'ont pas été mentionnés.

La capacité de la majorité des acteurs à nommer des espèces emblématiques reflète l'émergence d'un ensemble commun de connaissances naturalistes bien établi parmi les habitants locaux.

Parmi les documents suivants, lesquels connaissez-vous ?

Les enquêtés ont obtenu la note de 1 en cas de méconnaissance de tous les documents, la note de 3 lorsqu'ils connaissaient la moitié des documents et la note de 5 lorsqu'ils connaissaient tous les documents.

Sur les 6 documents présentés portant sur la RNN, la majorité des groupes d'acteurs en connaissait la moitié. Le score médian peut être qualifié de « moyen » (3/5).

Les résultats obtenus à cette question dépendent aussi de la réceptivité des acteurs vis-à-vis de la documentation. Le groupe des « exploitants professionnels des ressources naturelles » est le moins informé de la documentation liée à la réserve. Par ailleurs, les « membres du CCG », qui devrait normalement être les mieux informés, ont un indicateur moyen de 3/5, tout comme les acteurs de « l'animation, découverte de l'environnement, tourisme », les « partenaires, gestionnaires, techniciens » et les « élus, riverains et usagers ». Ce résultat n'est pas satisfaisant puisque ces acteurs sont des cibles privilégiées pour le relais d'informations de

la réserve.

Le document le plus connu est « La lettre » (Annexe), journal bimestriel de la réserve. Il est suivi de « L'huître pie », petit fascicule pour les enfants et de la plaquette de présentation de la RNN réalisée par l'Office de Tourisme (Annexe). Tous semblent être appréciés par les acteurs.

Vers qui vous tournez-vous pour avoir des informations ?

Les enquêtés ont obtenu la note de 1 en cas de mauvaise ou non-réponse, la note de 3 lorsqu'ils contactent de préférence une structure gestionnaire et la note de 5 lorsqu'ils contactent en priorité le conservateur ou un membre de l'équipe.

Tous les groupes d'acteurs ont un score médian de 5/5 à l'indicateur de connaissance d'un référent à contacter pour avoir des informations sur la réserve, sauf les acteurs du tourisme qui obtiennent un score médian de 3/5.

Le référent le plus cité par les acteurs est le conservateur de la réserve (Figure ?), ce qui concorde avec son ancienneté et son rôle de représentant de la RNN auprès des autres acteurs (institutions, associations, riverains, etc.). Ce dernier est suivi de près par le chargé de mission scientifique et le garde-technicien de la RNN, ce qui concorde avec leur engagement sur la réserve. Plusieurs acteurs ont nommé directement les référents par leur nom et prénom en leur associant leur fonction. Cela exprime une bonne connaissance de ces contacts.

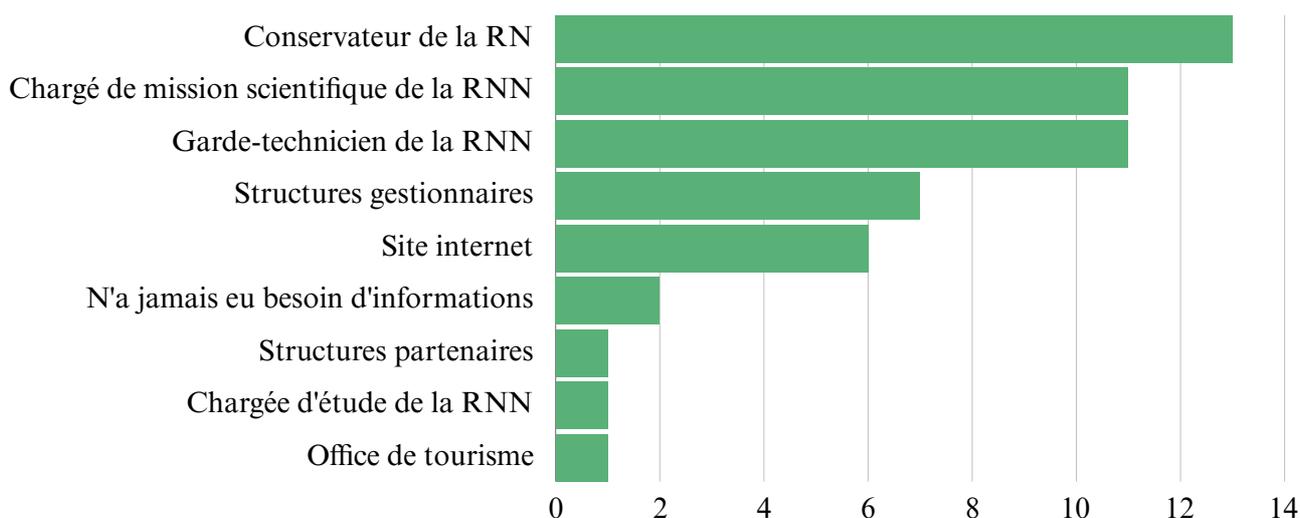


Figure 24 : Occurrence de contacts de référence des informations sur la réserve par les acteurs tous confondus

Certains acteurs privilégient le site internet (6) ou ne possèdent pas de contact avec la réserve (2), ce qui est regrettable et s'explique par la nature très faible de leurs liens avec l'aire protégée. En effet, le contact entretenu dépend souvent de la force du lien entre l'acteur et le référent, ainsi que dans certains cas, du partenariat partagé. Ainsi, bien que la plupart des groupes aient un score médian de 5/5, il est crucial de considérer les acteurs qui n'ont aucun contact de référence et de travailler à l'amélioration de ce manque.

Les informations sur la réserve naturelle sont-elles accessibles ?

Les enquêtés ont obtenu la note de 1 en cas de réponse est négative, la note de 3 lorsque les informations sont considérées comme peu accessibles et la note de 5 lorsque les informations sont considérées comme facilement accessibles.

Un nombre conséquent d'acteurs, tous groupes confondus, considère que les informations dont ils ont besoin sur la réserve sont tout à fait accessibles (26/30). À première vue, cela peut sembler paradoxal étant donné que la communication est citée comme la principale faiblesse de la RNN par les répondants (cf. analyse AFOM résultats complémentaires). Cela s'explique probablement par le fait que la communication englobe plusieurs aspects : l'accès à l'information, les échanges avec les acteurs locaux, les réseaux sociaux, la médiation, la vulgarisation, etc. De plus, les verbatims ci-dessous montrent que, même si les acteurs déclarent accéder rapidement et facilement à l'information, ils formulent tout de même quelques critiques.

« La communication grand public est facilement accessible, c'est plus difficile quand on veut une information particulière, il faut faire l'effort ».

« Oui, elle est accessible si on fait le geste d'y aller. Mais il a un manque d'info et de connaissances de qui fait quoi et pourquoi. Beaucoup d'habitants ne sont pas au courant ».

« A partir du moment où on la cherche, c'est très facile. Le problème c'est que les gens ne font pas l'effort, la démarche ».

« Elle est accessible mais attention, trop de lecture tue la lecture ».

« Le volet numérique pose problème aux personnes plus âgées, mais si on veut on trouve. »

« Super site internet, bonne communication des agents mais l'information se noie dans la masse globale (...) elle ne touche pas le même public qu'Art Rock par exemple (...) Il y a pas mal d'interviews et d'articles pourtant ».

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DES INDICATEURS DE CONNAISSANCE

Le score médian des indicateurs de connaissances est de **4,5/5** traduisant une bonne connaissance de la réserve par les acteurs interrogés.

Degré de connaissance par métrique

Bonnes connaissances

-  Missions
-  Connaissance gestionnaires
-  Périmètre
-  Réglementation
-  Espèces emblématiques
-  Contact référent RNN
-  Accès à l'information

Connaissances à renforcer

-  Actions menées
-  Animations proposées
-  Documents de support

Degré de connaissance par groupe d'acteurs

Bonnes connaissances

-  Membres du CCG (5/5)
-  Partenaires, gestionnaires, techniciens (5/5)
-  Riverains, élus, usagers locaux (4.5/5)

Connaissances à renforcer

-  Animation, découverte de l'environnement, tourisme (3.5/5)
-  Exploitants professionnels des ressources naturelles (3/5)

Attentes de certains acteurs :

- Plus d'affichage, efforts de communication vis-à-vis des supports.
- Une quinzaine de minutes de sensibilisation dans les infrastructures touristiques à l'arrivée de nouveaux visiteurs.
- Plus de communication envers les partenaires sur les différents enjeux et évolutions en cours, les précautions à prendre sur le territoire.

1.3) Les métriques de l'indicateur "d'intérêt"

Cet indicateur permet de mesurer l'intérêt que représente la réserve naturelle et de prendre connaissance des positionnements critiques, neutres ou positifs des acteurs. L'objectif est de mettre en évidence les éléments mis en place, ou bien à mettre en place, qui retiennent l'attention et l'intérêt pour la réserve. Ce niveau d'intérêt présente un niveau d'ancrage supérieur à celui de la simple connaissance. Pour juger le niveau d'intérêt des acteurs, 9 sous-indicateurs sont utilisés et représentés sur la figure ci-dessous (Figure 25).

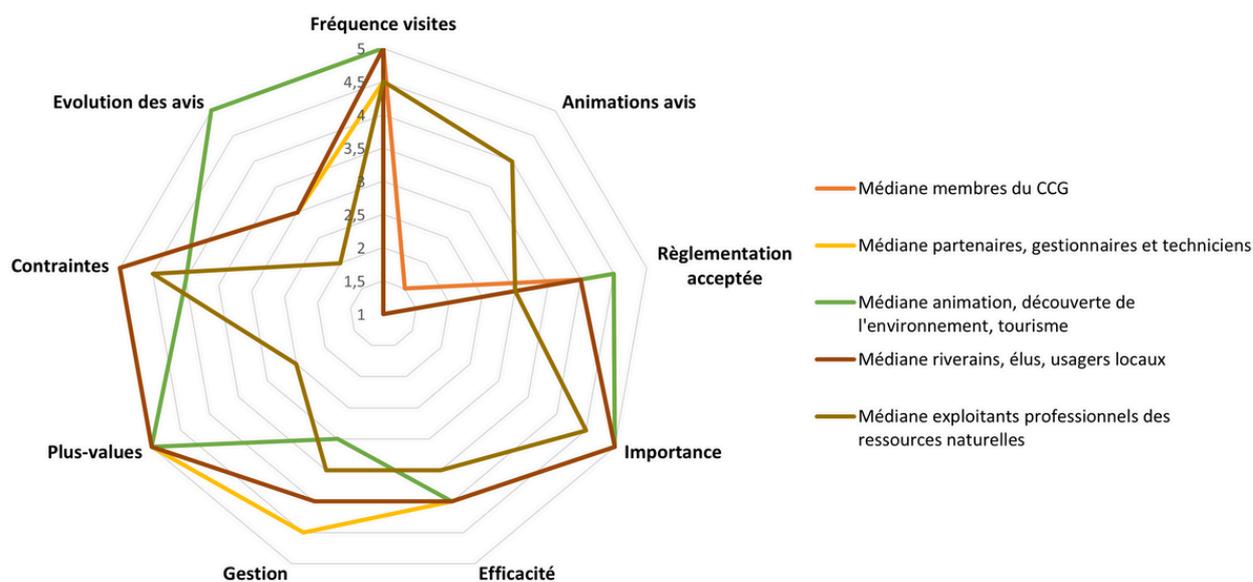


Figure 25 : Etat de l'intérêt apporté à la RNN

Le score médian de l'intérêt des acteurs porté à la réserve est de 4/5, traduisant un fort intérêt et favorisant un ancrage territorial de qualité.

A quelle fréquence venez-vous voir la réserve pour des raisons professionnelles ou de loisirs ?

Les enquêtés ont obtenu la note de 1 s'ils ne viennent jamais, la note de 2 s'ils viennent moins d'une fois par an, la note de 3 s'ils viennent une fois / an, la note de 4 s'ils viennent une fois / trimestre et la note de 5 s'ils viennent une fois / mois.

Le score médian de 5/5 indique une fréquentation régulière des acteurs, signe d'une appropriation de l'espace favorable à un bon ancrage.

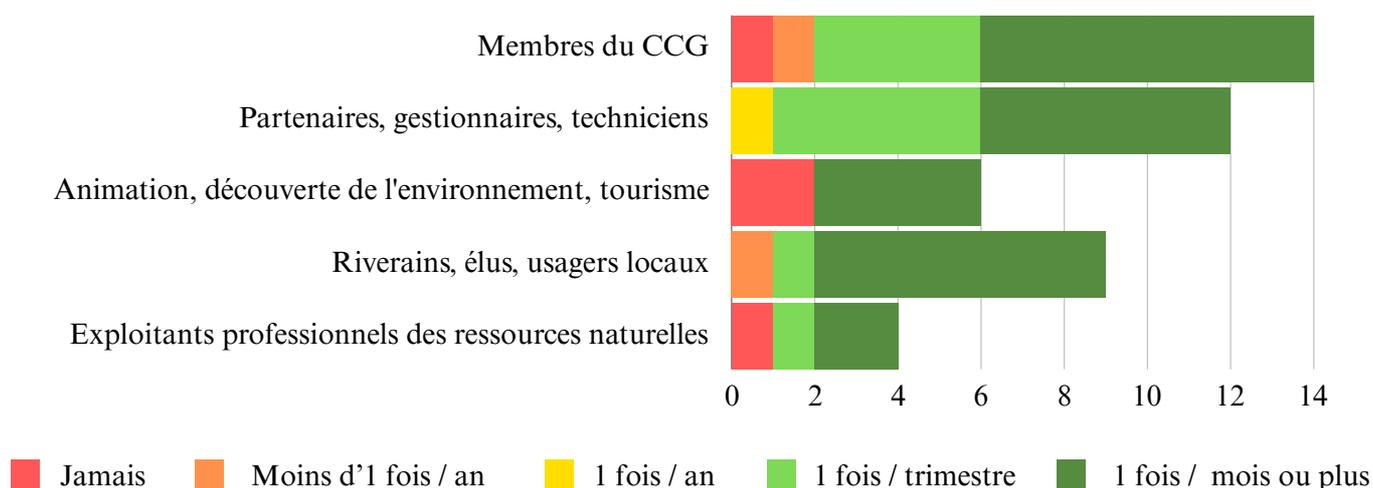


Figure 26 : Fréquence des visites à la RNN par les acteurs

La majorité des acteurs, tous groupes confondus, visitent la réserve au moins une fois par mois (19/30). Plusieurs personnes ont indiqué qu'elles y allaient même plus souvent, tandis que d'autres ont précisé que cette fréquence était une moyenne ; elles peuvent visiter la réserve trois fois en un mois, puis ne pas y retourner pendant deux mois. Il est important de noter que la question portait uniquement sur les visites effectuées dans un cadre professionnel. Cela signifie que les visites pour des raisons personnelles n'ont pas été prises en compte dans ces statistiques. Cette distinction est importante car elle souligne l'engagement des acteurs envers leurs obligations professionnelles liées à la réserve. Les visites professionnelles peuvent inclure des activités telles que la recherche, la surveillance environnementale, la gestion des ressources, ou encore des réunions et des collaborations avec d'autres professionnels travaillant sur le territoire de la réserve. Cette fréquence importante de visites professionnelles témoigne de l'importance du territoire de la réserve dans les activités de ces acteurs.

Quel est votre avis sur les animations ?

Pour cet indicateur, la notation était la suivante : 1 si aucun avis ; 2 si avis négatif ; 3 si avis mitigé ; 4 si avis positif ; 5 si avis très enthousiaste.

Majoritairement aucun avis n'est porté sur les animations puisque le score médian de l'ensemble des acteurs est 1/5.

Seul le groupe des « exploitants professionnels des ressources naturelles » a donné un avis positif sur les animations, avec un score médian de 4/5. Cependant, ce groupe est le moins représenté, avec seulement quatre répondants. Leur intérêt pour ces animations s'explique peut-être par leur présence quasi quotidienne sur le terrain de la réserve naturelle, ce qui leur permet de voir les

animations et de constater que le public en profite. Par exemple, des animations passées telles que le ramassage de plage auxquelles ils participaient leur ont peut-être permis d'observer directement les effets bénéfiques de ces initiatives. Une autre hypothèse est qu'ils confondent également la réserve avec la Maison de la Baie et pensent à d'autres animations.

Si la majorité des enquêtés n'ont pas d'avis sur les animations proposées par la réserve c'est parce qu'il en existe très peu et que peu d'acteurs y ont participé. Ils ont préféré s'abstenir et ne pas donner d'avis. Les enquêtés ont tout de même été plusieurs à mentionner l'importance des animations comme enjeux de sensibilisation à la protection de la biodiversité. En effet, la plupart des acteurs rencontrés se disent intéressés par les activités proposées par la RNN, mais ils estiment ne pas avoir le temps d'y participer réellement.

« Je suis aussi dans le domaine, pour moi c'est primordial. Ce n'est pas vu comme de la concurrence, on va tous dans le même sens ».

« Elles ne sont pas assez nombreuses ».

« Il faut faire faire par ceux qui savent faire, à la réserve il n'y a personne pour les animations ».

« C'est toujours intéressant, les actions pédagogiques sont importantes ».

Quel est votre avis sur la réglementation ?

Pour cet indicateur, la notation est la même qu'à la question précédente.

Avec un score médian de 4/5, l'avis des acteurs interrogés concernant la réglementation mise en vigueur sur la RNN montre que celle-ci est globalement acceptée et jugée légitime. Bien que la connaissance de la réglementation soit généralement élevée parmi les groupes, les avis sur la réglementation sont globalement moins positifs (Figure 27).

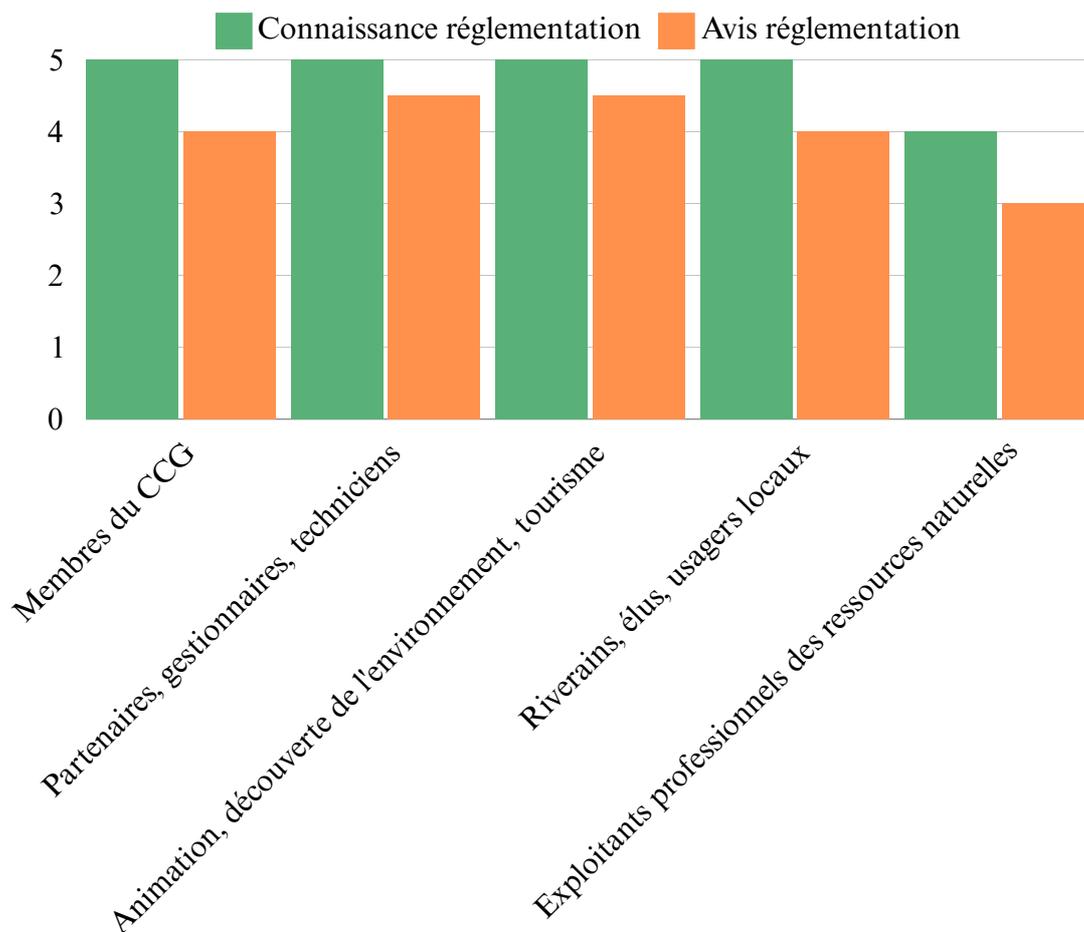


Figure 27 : Graphique croisé : scores médians connaissance réglementation / Avis réglementation

Bien que les acteurs soient informés des réglementations en vigueur, leur perception ou leur satisfaction vis-à-vis de ces réglementations pourrait être améliorée. Les exploitants professionnels des ressources naturelles, en particulier, montrent à la fois une connaissance plus faible et des avis plus négatifs, ce qui pourrait indiquer un besoin spécifique d'engagement et de communication avec ce groupe. Ce résultat inférieur pour ce groupe s'explique aussi par des problématiques rencontrées par le passé avec la RNN, notamment en ce qui concerne la réglementation de leurs activités.

« Elle n'est pas assez stricte (...) c'est très urbanisé et les gens ont l'impression d'être sur une plage comme les autres. C'est peut-être un peu sectaire mais les chiens devraient être interdits ».

« C'est forcément contraignant pour les habitants d'Hillion, 100% du littoral est protégé. Au début il y a eu une incompréhension, les habitants se sont sentis dépossédés (...) Et l'amélioration du milieu depuis la création de la réserve n'est pas flagrante ».

« Je comprends, c'est bien de protéger mais il faut faire avec l'historique, avec ce qu'il y avait avant (...) les acteurs déjà présents avant ne faisaient pas n'importe quoi ».

« Il faut faire plus de prévention pour éviter la répression. Les gens doivent comprendre le pourquoi du comment ».

« Elle est indispensable, on ne peut pas protéger et laisser tout se faire (...) c'est comme les codes sociaux, le code de la route ».

« Elle est appropriée. Les chiens sont autorisés, c'est déjà une chance ».

Est-ce que vous êtes d'accord avec l'existence de la réserve ici ?

Les enquêtés ont obtenu la note de 1 lorsqu'ils n'étaient pas du tout d'accord, la note de 2 lorsqu'ils n'étaient plutôt pas d'accord, la note de 3 lorsqu'ils ne pouvaient pas se positionner, la note de 4 lorsqu'ils étaient plutôt d'accord et la note de 5 lorsqu'ils étaient tout à fait d'accord.

Les résultats de l'enquête montrent un soutien massif à l'existence de la RNN de la baie de Saint-Brieuc, avec une écrasante majorité des répondants (27/30) exprimant un accord total et les 3 autres se déclarant « plutôt d'accord ».

Tous les acteurs soutiennent la présence de la RNN sur le territoire et aucun ne la considère inutile. Les personnes interrogées reconnaissent l'importance de la réserve en matière de préservation du patrimoine naturel et ne contestent pas son intérêt écologique. De plus, la réserve est vue positivement comme un obstacle à l'extension de l'urbanisation.

Cependant, des préoccupations subsistent du côté de certains acteurs. Des problèmes liés au personnel et à l'application rigide des réglementations ont été évoqués, plusieurs d'entre eux ont utilisé ces termes : « c'est une histoire de personne ». La réglementation, bien qu'importante pour la protection de la biodiversité, peut parfois être perçue comme excessivement stricte vis-à-vis de certaines activités, ce qui engendrent des frustrations et des frictions entre les usagers et la RNN. Ainsi, la personne chargée de faire respecter la réglementation est parfois perçue comme « excessive », voire « irrespectueuse ».

Pensez-vous que ces actions soient globalement efficaces ?

Notation : 1 pas du tout efficace ; 2 plutôt pas efficace ; 3 ne peut pas se positionner ; 4 plutôt efficace ; 5 très efficace.

Le ressenti des acteurs vis-à-vis de l'efficacité des actions de la RNN permet de mieux comprendre les éventuelles remises en question que peut subir la réserve. Avec un score

médian de 4/5, la majorité des acteurs considèrent les actions de la RNN globalement efficaces, voire très efficaces (Figure 28). Un bon nombre d'acteurs n'ont pas forcément eu de remarque négative concernant l'efficacité des actions et ont quand même choisi la réponse « plutôt efficace » parce qu'ils n'ont pas forcément connaissance de toutes les actions et de tous les résultats.

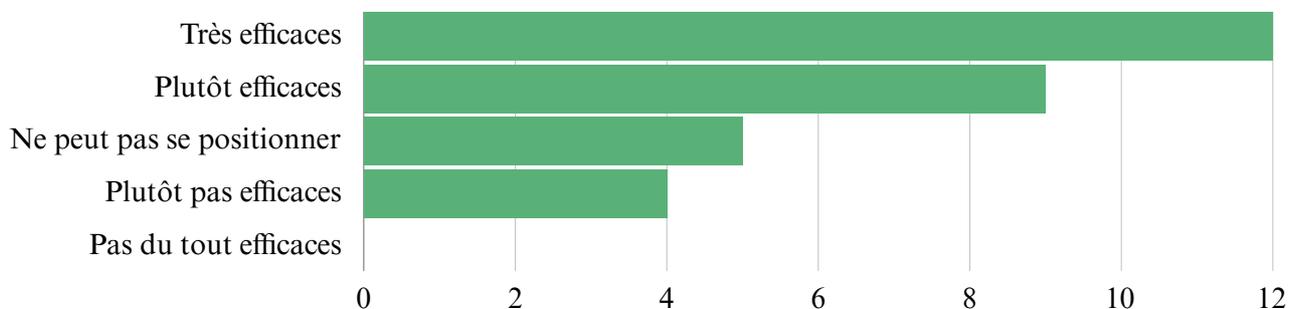


Figure 28 : Avis sur l'efficacité des actions de la RNN

Si l'on croise l'occurrence de ces données avec l'indicateur ci-dessous de l'existence de la RN (Figure 29), il est possible de constater que l'existence de la RNN est mieux perçue que les actions qui y sont menées.

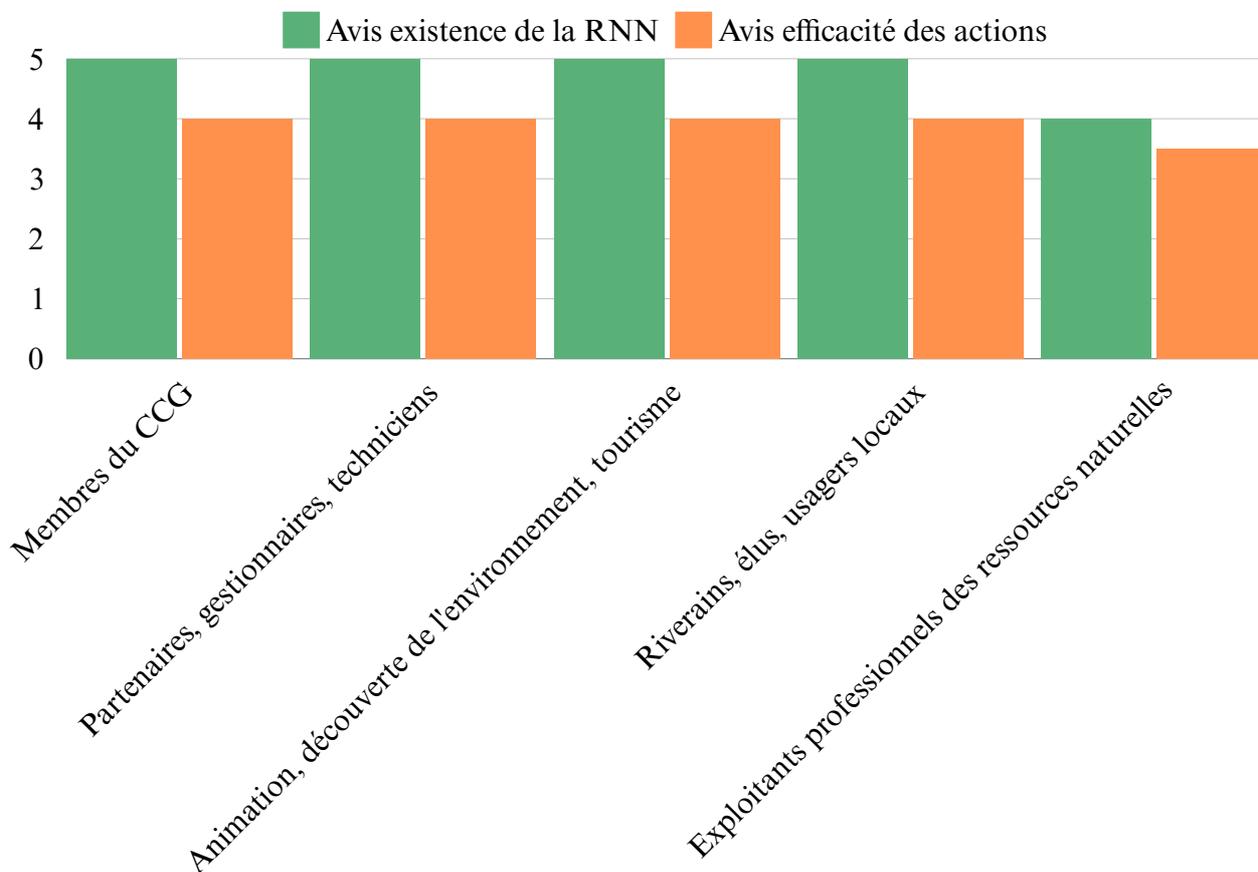


Figure 29 : Graphique croisé : existence RN | efficacité des actions

Dans tous les groupes, l'existence de la RNN est mieux évaluée que l'efficacité de ses actions. Cela indique une perception commune : bien que l'existence de la RNN soit très bien valorisée, ses actions ne sont pas perçues comme totalement efficaces.

Les évaluations les plus basses pour l'existence et l'efficacité proviennent du groupe des « exploitants professionnels des ressources naturelles ». Certains des acteurs de ce groupe disent ne pas forcément voir plus d'espèces d'oiseaux ou de nettes améliorations sur le territoire de la réserve depuis qu'elle existe.

Plusieurs membres du groupe des « partenaires, gestionnaires, techniciens » ont émis un avis critique sur l'efficacité des actions, soulignant le manque de personnel sur le terrain pendant le week-end, période propice à ces interventions.

« Il faudrait plus de membres dans l'équipe de la réserve naturelle. Des infractions sont constatées le week-end ».

« Oui, mais il faudrait aller plus loin sur certaines missions comme celles de police. Il faudrait une astreinte pour le week-end. Il y a toujours des choses à améliorer (...) c'est un problème de moyens humains et financiers. Mais il y a une réelle volonté du personnel et des bénévoles ».

« Je suppose que oui, on constate la présence d'un milieu assez riche ».

« Oui, il y a un niveau d'efficacité et de résultats ».

« Il y a une vraie efficacité sur le volet connaissance, compréhension (...) La gestion de la fréquentation est assez bien cadrée. Concernant la sensibilisation, on constate des changements de comportements mais il y aura toujours du boulot, ça évolue sans cesse mais l'équipe s'adapte bien ».

Quel est votre avis sur les organismes gestionnaires / le mode de gouvernance ?

Les enquêtés ont obtenu la note de 1 en cas de forte critique, la note de 2 en cas de critique de quelques éléments, la note de 3 lorsqu'ils étaient neutre, la note de 4 en cas de soutien de principe et la note de 5 en cas de fort soutien.

L'image des structures gestionnaires est bonne avec un score médian de 4/5. Le mode de gouvernance partagée entre VivArmor Nature et Saint-Brieuc Armor Agglomération semble être globalement bien vu par l'ensemble des acteurs.

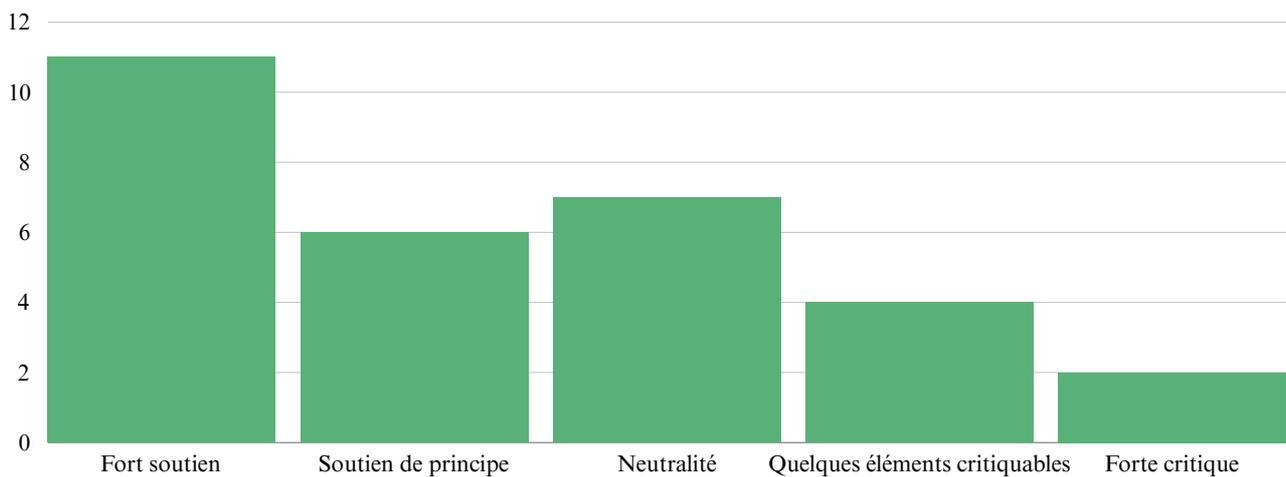


Figure 30 : Perception des organismes gestionnaires de la RNN

17 enquêtés sur 30 apportent un « fort soutien » ou un « soutien de principe » à ce mode de gouvernance. En effet, ils sont nombreux à considérer que les deux structures se complètent bien et que ce mode de gestion est efficace.

« La collectivité est nécessaire, elle pose un cadre, une garantie, une stabilité (...) elle rassure et dispose de financements. L'association apporte de la liberté, plus de souplesse et donne l'image d'une expertise. C'est un bon complément ».

« Ça a l'air de bien fonctionner. Le poids financier de l'agglomération est nécessaire mais c'est un rythme, un fonctionnement à prendre. La co-gestion peut être difficile mais l'agglomération c'est un apport de personnel utile, une garantie ».

« VivArmor apporte une expertise scientifique ».

7 enquêtés sont restés neutres sur la question et la majorité d'entre eux ont déclaré qu'il n'avait pas assez de recul mais que ça avait l'air de fonctionner. Néanmoins, parmi ces personnes optant pour une position assez neutre, quelques-unes (3) supposent qu'une co-gestion avec une agglomération doit être « compliquée » et apporter des contraintes administratives ou en termes d'autorisations.

« Ça n'impacte pas mon activité, je n'ai pas vraiment d'avis. Je suppose que ça ne doit pas toujours être facile avec la différence de statut entre l'agglomération et l'association ».

D'ailleurs, les critiques émises par les 6 acteurs qui portent un regard plutôt négatif sur ce mode de gestion ne concernent que l'agglomération. Un axe d'amélioration pour tenter de régler ce problème sera proposée en quatrième partie de ce rapport.

« C'est sûr qu'il y a des conflits d'intérêt (...) l'association VivArmor devrait s'opposer à l'agglo. Des décisionnaires et des contrôleurs dans la même équipe, c'est compliqué ».

« Des élus dans un système de gouvernance ça peut être compliqué, surtout quand c'est lié aux activités des habitants (...) ça va pas toujours ensemble, ça peut être un frein ».

« Je n'ai pas l'impression que ça marche. Ça fait des contre-pouvoirs et c'est bien mais il y a de la retenue du côté de l'agglo, elle est un peu effacée. VivArmor a une expertise naturaliste, l'association est un moteur. SBAA s'améliore mais je n'ai pas l'impression que c'est le cœur de métier ».

La réserve représente-elle une / des plus-value(s) pour vous ?

Pour cet indicateur, la notation est la suivante : 1 = plus-value nulle ; 2 = plus-value faible ; 3 = ne sait pas ; 4 = plus-value moyenne ; 5 = plus-value forte.

Les acteurs perçoivent la RNN comme étant une plus-value forte sur le territoire puisque le score médian tous groupes d'acteurs confondus est de 5/5 avec un score médian plus bas (4/5) pour le groupe « Animation, découverte de l'environnement, tourisme ».



Figure 31 : Occurrence des plus-values apportées par la réserve au territoire.

33% des acteurs identifient la protection du patrimoine naturel comme la plus-value la plus importante apportée par la RNN. Elle est suivie de près par l'attractivité touristique (30%). En effet, plusieurs acteurs ont parlé d'une valorisation d'un tourisme vert et durable.

Pour cet indicateur, 7 acteurs interrogés ont estimé que la RNN n'apportent qu'une plus-value relative voire n'ont pas été en mesure d'en énoncer clairement. Pour ces derniers « c'est pareil qu'elle soit là ou pas ».

Verbatim des participants sur les plus-values apportées par la RNN :

« Oui, c'est une zone de quiétude pour la faune. Les habitants du territoire ne sont pas au courant (...) il manque quelque chose pour que les locaux le sachent ».

« Oui, à plusieurs titres. Ça change des algues vertes (...) elle apporte de l'intérêt au patrimoine naturel, elle sanctuarise le patrimoine (...) image touristique-économique, mise en avant d'un territoire ».

« Toujours, toutes les réserves naturelles. De nos jours, les gens cherchent des espaces préservés et proches d'une agglomération (...) la fréquentation augmente ».

« Elle n'est pas suffisamment connue, ce n'est pas l'activité communale qui attire le plus de monde ».

La réserve représente-t-elle des contraintes pour vous ?

Pour cet indicateur la notation est la suivante : 1 = contrainte très forte ; 2 = plutôt forte ; 3 = mitigée / contrainte pas complètement acceptée ; 4 = contrainte acceptée ; 5 = pas vécu comme une contrainte.

Avec un score médian de 5/5, cet indicateur est bien noté. Une majorité d'acteurs témoigne du caractère non contraignant de la RNN. Seuls 3 enquêtés ressentent des contraintes fortes. D'autres contraintes sont évoquées par des acteurs mais elles sont considérées comme « acceptées » et « normales » (exemple : contraintes administratives). Plusieurs enquêtés ont également déclaré que la réserve est forcément contraignante de par sa réglementation mais que cette contrainte est nécessaire même si elle n'est pas bien vécue par toute la population.

« Le personnel de la réserve est parfois trop porté sur ses missions. Un partage du territoire est possible. Il faut donner l'opportunité aux gens, il faut faire preuve de plus d'ouverture d'esprit ».

« Il faut des autorisations, il y a un surplus administratif ».

« Les gens ont du mal à accepter le pourquoi du comment, ça nuit un peu à l'image de la collectivité (...) C'est beaucoup de dossiers à monter, ça peut être lourd ».

« Qui dit protection, dit contrainte à accepter. C'est pareil sur la route. Elle n'est pas si impactante que ça. Et puis c'est pour transmettre le bien aux générations futures ».

« C'est une contrainte de circulation mais nécessaire et indiscutable, c'est une contrainte positive ».

Avec le temps et globalement, est-ce que votre avis sur la réserve a évolué ?

Chaque enquête a obtenu la note de 1 en cas d'évolution négative du ressenti, la note de 3 en cas de non évolution et la note de 5 en cas d'évolution positive.

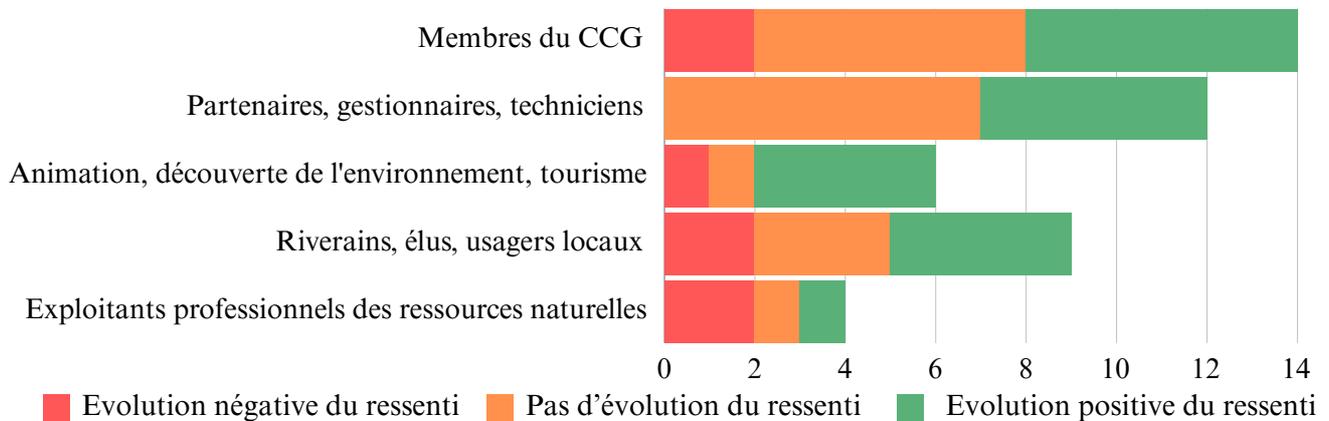


Figure 32 : Evolution du ressenti envers la RNN au fil du temps, en fonction des différents groupes d'acteurs

Bien que le graphique ci-dessus montre qu'une majorité de personnes ont ressenti une évolution positive, le score médian pour cet indicateur est de 3/5, ce qui est moyen. Un aspect rassurant est que les personnes ayant déclaré ne pas avoir ressenti de changement s'accordent à dire qu'elles ont toujours eu une vision positive de la réserve :

« Ça a toujours été positif, depuis le début ».

« J'ai toujours eu un avis positif, par rapport à la protection du milieu ».

Certains acteurs dont la vision de la RNN a évolué positivement au fil du temps ont pu expliquer les raisons de ce changement. Pour la plupart, cette évolution est due à la confiance qui s'est instaurée progressivement avec les membres de l'équipe. Pour beaucoup, elle résulte également d'une sensibilité croissante, tant personnelle que professionnelle, aux enjeux environnementaux. D'autres raisons sont reportées ci-dessous :

« Oui, en positif. J'en entends plus parler, il y a des artefacts visuels, il y a des aménagements (...) elle a plus de visibilité ».

« Ca évolue dans le sens où je la connais de mieux en mieux ».

« J'y crois toujours, je suis persuadé du rôle important de la RN (...) Au début le conservateur était seul, il y avait moins de choses mises en place (...) aujourd'hui il y a plus d'actions, et d'études donc une meilleure connaissance ».

Il ne faut toutefois pas négliger les témoignages des 4 enquêtés qui ont signalé une évolution négative de leur ressenti envers la RNN. Pour eux, cette dégradation est principalement attribuable à des désaccords sur la réglementation ou à des litiges antérieurs liés à leur activité professionnelle ou associative. Pour eux, il s'agit avant tout d'une question de personnes. Ils ne sont pas nécessairement opposés à la réserve elle-même, mais plutôt à la manière dont le personnel en charge applique ces réglementations.

« Au début, le principe est très bon. Mais il y a eu des interdictions du jour au lendemain (...) on cherche à faire fuir l'Homme ».

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DES INDICATEURS D'INTÉRÊT

Le score médian des indicateurs d'intérêt est de **4/5** traduisant un bon intérêt des enquêtés envers la réserve mais encore améliorabile.

Degré d'intérêt par métrique

Bon intérêt

-  Fréquence des visites
-  Avis sur la réglementation
-  Importance de la RNN
-  Efficacité des actions
-  Avis organismes gestionnaires
-  Plus-values
-  Balance intérêt / contrainte

Intérêt à renforcer

-  Avis sur les animations
-  Evolution du ressenti

Degré d'intérêt par groupe d'acteurs

Bon intérêt

-  Membres du CCG (4/5)
-  Partenaires, gestionnaires, techniciens
(4.5/5)
-  Riverains, élus, usagers locaux (4/5)
-  Animation, découverte de
l'environnement, tourisme (4.5/5)

Intérêt à renforcer

-  Exploitants professionnels
des ressources naturelles
(3.5/5)

1.4) Les métriques de l'indicateur "d'implication"

L'implication des acteurs est un facteur essentiel d'appropriation. Son évaluation reflète au mieux le niveau d'ancrage de la réserve. Pour évaluer l'implication des acteurs, 5 indicateurs sont utilisés (Figure 33).

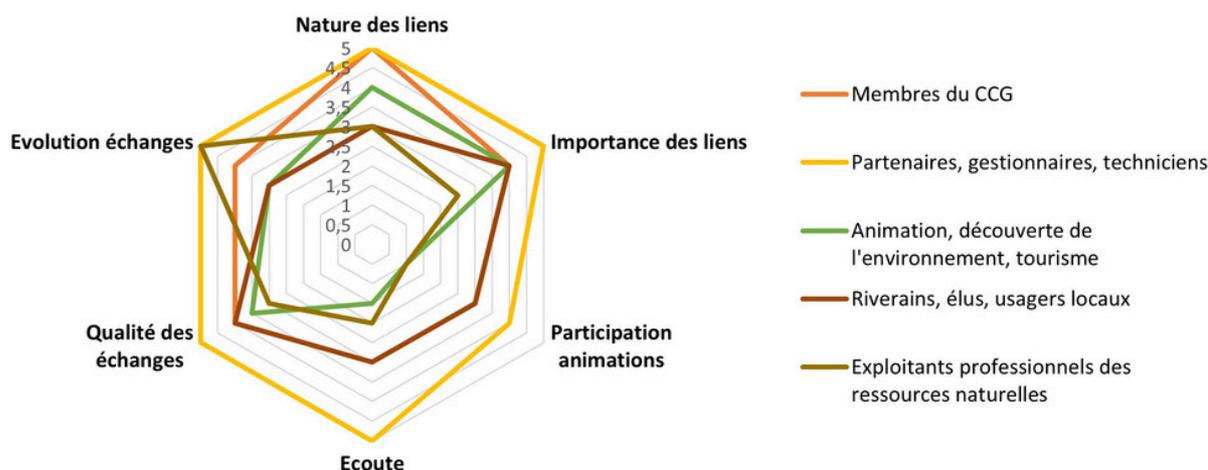


Figure 33 : Niveau d'implication des acteurs

L'implication des acteurs auprès de la réserve est bonne avec un score médian de 4/5.

Pouvez-vous citer tous les liens qui existent entre vous et la réserve ? Et pouvez-vous nous en dire plus sur leur nature ? Pouvez-vous qualifier globalement l'importance de ces liens ?

La notation concernant la nature des liens : les enquêtés ont obtenu la note de 1 en cas de liens contraints, la note de 3 en cas de liens passifs / opportunistes et la note de 5 en cas de liens forts, guidés par le partage d'une vocation environnementale.

La notation concernant l'importance des liens : 1 = aucun lien; 2 = liens faibles; 3 = liens moyens; 4 = liens forts; 5 = liens d'importance prioritaire.

Ici, le point de vue pris en compte est celui de la personne enquêtée. Autrement dit, il s'agit des liens avec la RNN tels que les perçoit l'acteur interrogé. Ainsi, il pourra parfois sembler à l'équipe de la réserve que la nature et l'importance des liens évoqués ne font pas écho à leurs impressions : c'est qu'il s'agit là du vécu de l'acteur et de son ressenti, comparé aux autres relations que ce dernier peut entretenir avec d'autres structures ou partenaires sur le territoire.

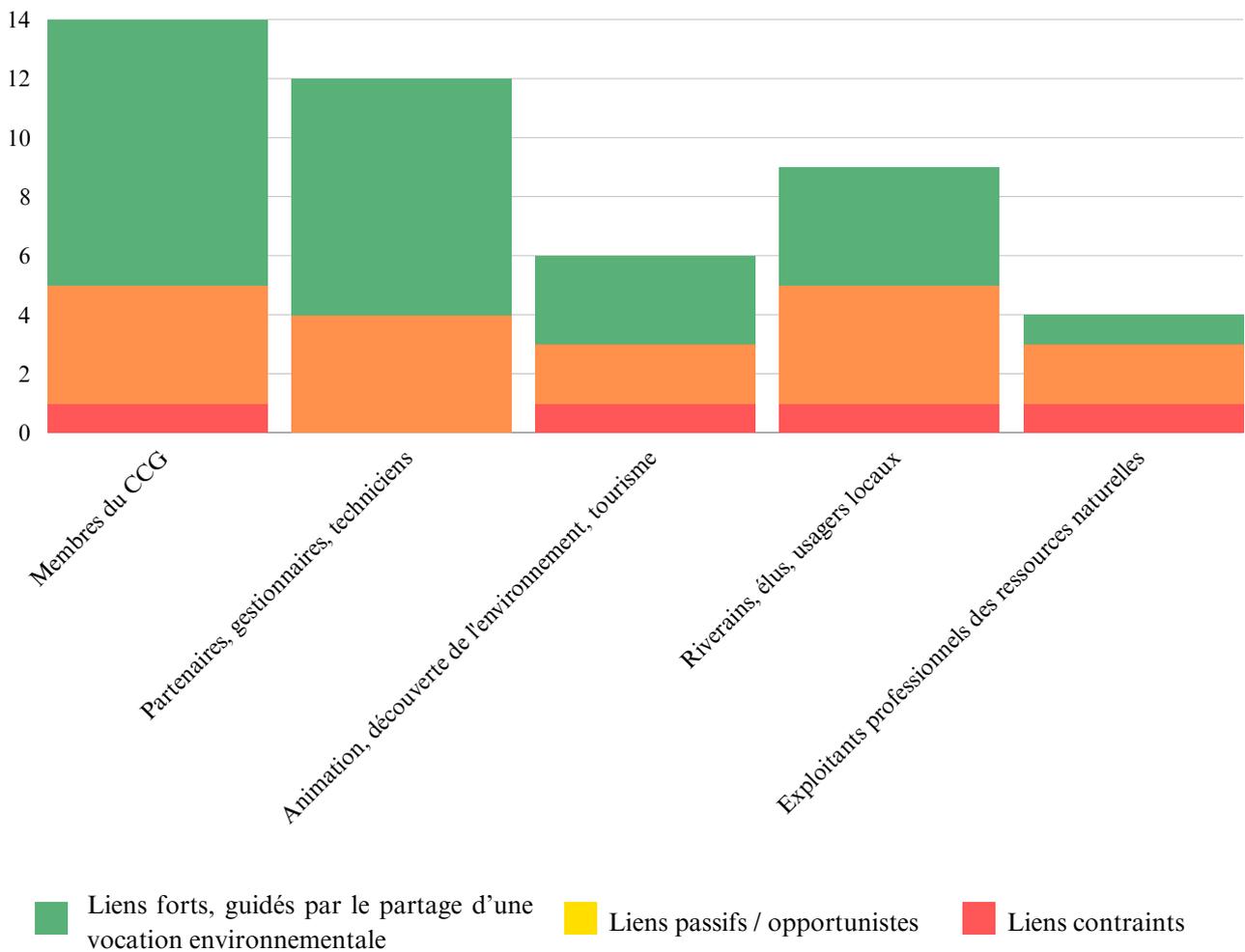


Figure 34 : Nature des liens par groupes d'acteurs

Les relations avec la RNN varient selon les groupes d'acteurs. Naturellement, le groupe des « membres du CCG » et les « partenaires, gestionnaires, techniciens » semblent avoir des liens forts, davantage guidés par une même vocation environnementale (5/5) (Figure 34). Cela s'explique sans doute par les échanges réguliers sur certains projets communs. 2 enquêtés ont évoqué des liens contraints / subis avec la RNN. Les raisons de ces ressentis se caractérisent par des contacts jugés trop peu réguliers et conflictuels, avec une impression d'exclusion face aux actions menées qui les concernent.

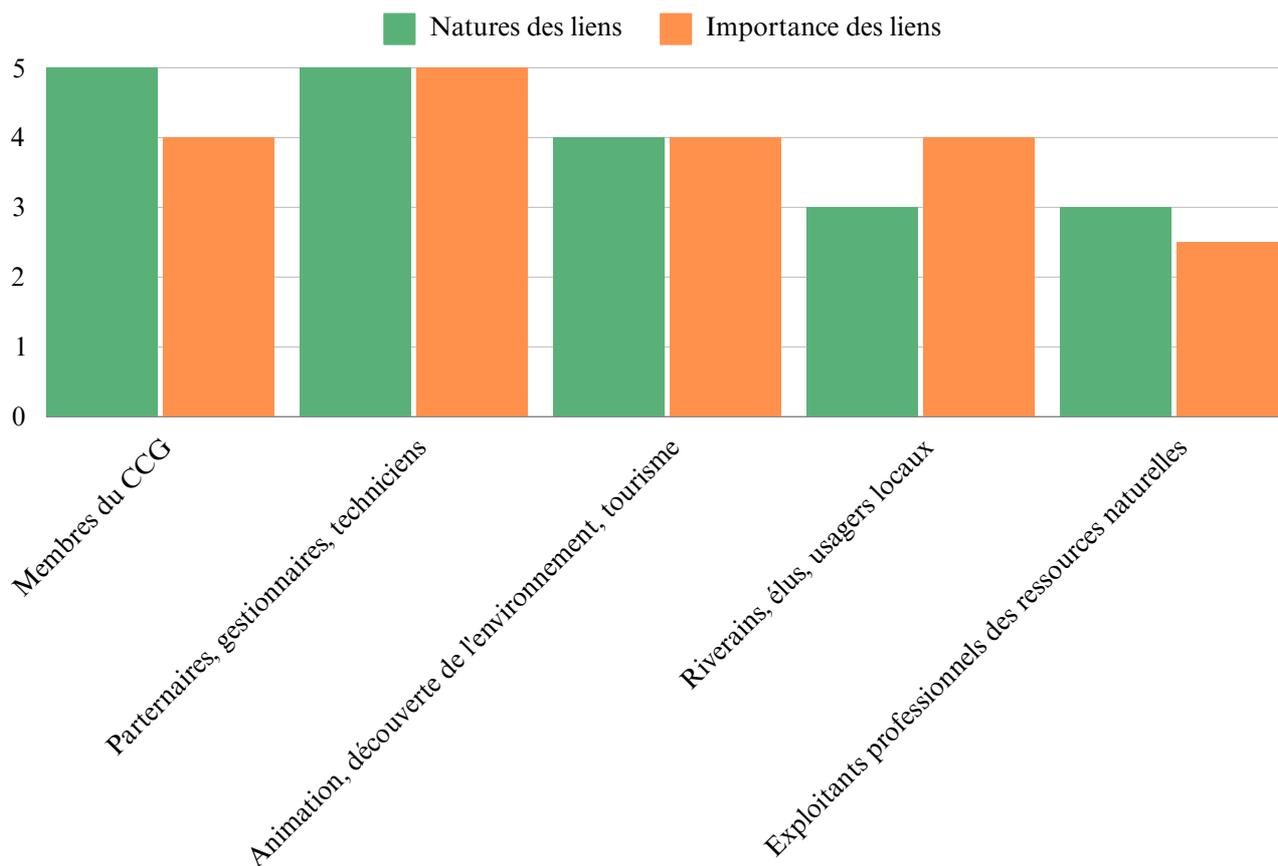


Figure 35 : Graphique croisé nature / importance des liens par groupes d'acteurs

Les partenaires, les gestionnaires, les techniciens, ainsi que ceux impliqués dans l'animation, la découverte de l'environnement et le tourisme, perçoivent des liens forts et importants. À l'inverse, les exploitants professionnels des ressources naturelles jugent ces liens moins significatifs. Quant aux riverains, élus et usagers locaux, ils considèrent les relations comme cruciales malgré une perception moins positive de leur nature. Les membres du CCG se situent entre ces deux extrêmes, avec des liens forts mais perçus comme légèrement moins importants.

Avez-vous l'habitude de participer à des activités / événements / vernissages / animations / points d'observations... organisées par la RN ?

Les enquêtés ont obtenu la note de 1 lorsqu'il ne participe jamais aux activités organisées par la RN, la note de 2 lorsqu'ils participent moins d'une fois par an, la note de 3 en cas de participation annuelle, la note de 4 en cas de participation trimestrielle et la note de 5 en cas de participation mensuelle ou plus fréquente.

Globalement, aucun groupe d'acteurs ne participe fréquemment aux événements ou animations, avec une moyenne de participation d'environ une fois par an. Cette participation est nettement plus rare par rapport aux visites de la RNN, qui sont généralement d'ordre professionnel, tandis que les animations relèvent du cadre personnel, ce qui limite le temps disponible pour y assister. De plus, le faible nombre d'animations peut également expliquer ce phénomène. Parmi les 30 acteurs interrogés, 8 disent n'avoir jamais participé à une animation ou à un événement organisé par la RNN, invoquant des raisons telles que l'indisponibilité, le manque d'invitation, ou la faible visibilité de l'information.

Il est important de noter que certains acteurs ont pu considérer la réunion annuelle du CCG comme un événement, et certains ont même mentionné d'autres réunions moins formelles. Par conséquent, les groupes d'acteurs incluant ces membres affichent un score de participation plus élevé. Bien que la réunion du CCG puisse être perçue comme un événement, la présence de certains acteurs y est obligatoire en tant que représentants de leur structure, et non par volonté personnelle de participer à une visite ou à une animation en dehors du cadre professionnel. Parmi les 30 enquêtés, un seul a déjà participé à une animation en dehors du cadre professionnel.

Vous sentez-vous consulté par la RN sur les sujets qui vous concernent ?

Les enquêtés ont été notés de cette manière : 1 = pas du tout; 2 = plutôt non; 3 = mitigé; 4 = plutôt oui; 5 = tout à fait.

Avec un score médian de 3/5, les acteurs ont un sentiment d'écoute et de considération mitigé par la RNN.

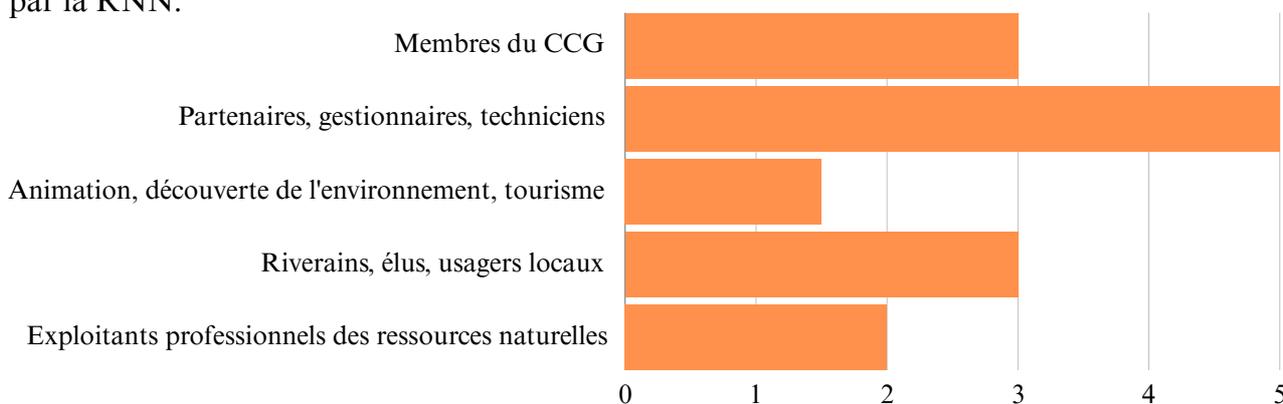


Figure 36 : Scores médians sentiment d'écoute et de considération par groupes d'acteurs

Le groupe des « partenaires, gestionnaires, techniciens » se sent totalement écouté et consulté avec un score médian de 5/5. Ce qui est naturel, au vu du travail de partenariat et des échanges réguliers permettant d'entretenir les rapports. Les groupes des « riverains, élus et usagers locaux » et des « membres du CCG » estiment être plutôt écoutés avec un score médian de 3/5. Les résultats des deux groupes restants sont plus alarmants : 2/5 pour les « exploitants professionnels des ressources naturelles » et 1,5/5 pour le groupe « animation, découverte de l'environnement, tourisme ». Les raisons évoquées pour ce manque d'écoute sont variées : absence de consultation sur des projets les concernant, absence d'initiatives volontaires de la part de la RNN envers les acteurs locaux, peu d'échanges, etc. Un point positif est à noter : certains acteurs estiment ne pas se sentir écoutés ou sollicités, ce qui leur semble compréhensible car ils n'ont pas forcément les informations ou les capacités de répondre.

« Pas plus que ça, il y a une frontière entre la mer et l'eau douce (...) nous sommes intéressés pour plus d'échanges ».

« Oui, mais il n'y a pas énormément de sujets (...) un travail de remise en question doit être réalisé des deux côtés, une réunion en mairie serait bienvenue pour favoriser le dialogue ».

« Pourquoi serais-je consulté ? C'est eux les sachants, je fais confiance ».

« Ils font leurs trucs, il y aurait intérêt à dialoguer davantage ».

« Je ne sais pas trop mais il est indispensable que tous les acteurs soient consultés en cas de projet d'extension ».

Concernant l'équipe de gestion du site, comment se passent vos échanges ? Ces échanges ont-ils évolué avec le temps ?

Concernant la qualité des échanges les enquêtés ont obtenu la note de 1 en cas de conflit, la note de 2 lorsqu'il y a aucun échange, la note de 3 en cas d'échanges a minima, la note de 4 en cas d'échanges réguliers et amicaux et la note de 5 en cas d'échanges positifs.

Concernant l'évolution de ces échanges, la notation est la suivante : 1 = évolution négative ; 2 = pas d'évolution ; 3 = évolution positive.

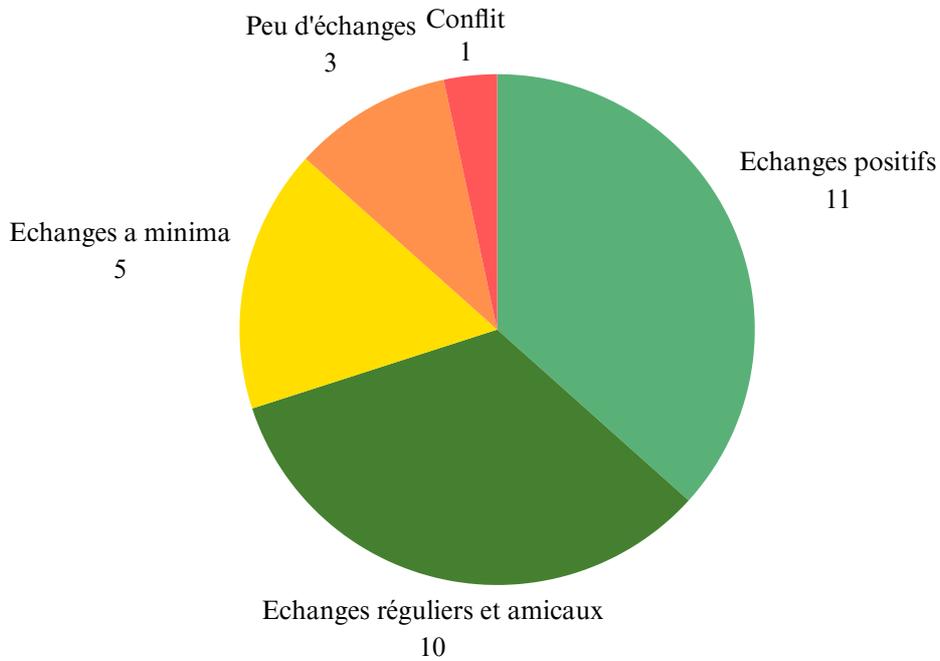


Figure 37 : Qualité des échanges
A chaque réponse possible est associé le nombre de répondants.

Dans l'ensemble, le graphique suggère un environnement généralement positif et amical avec 11 personnes évoquant des échanges positifs et 10 des échanges réguliers et amicaux avec quelques échanges minimaux et absents (8/30) et des conflits très rares (1/30).

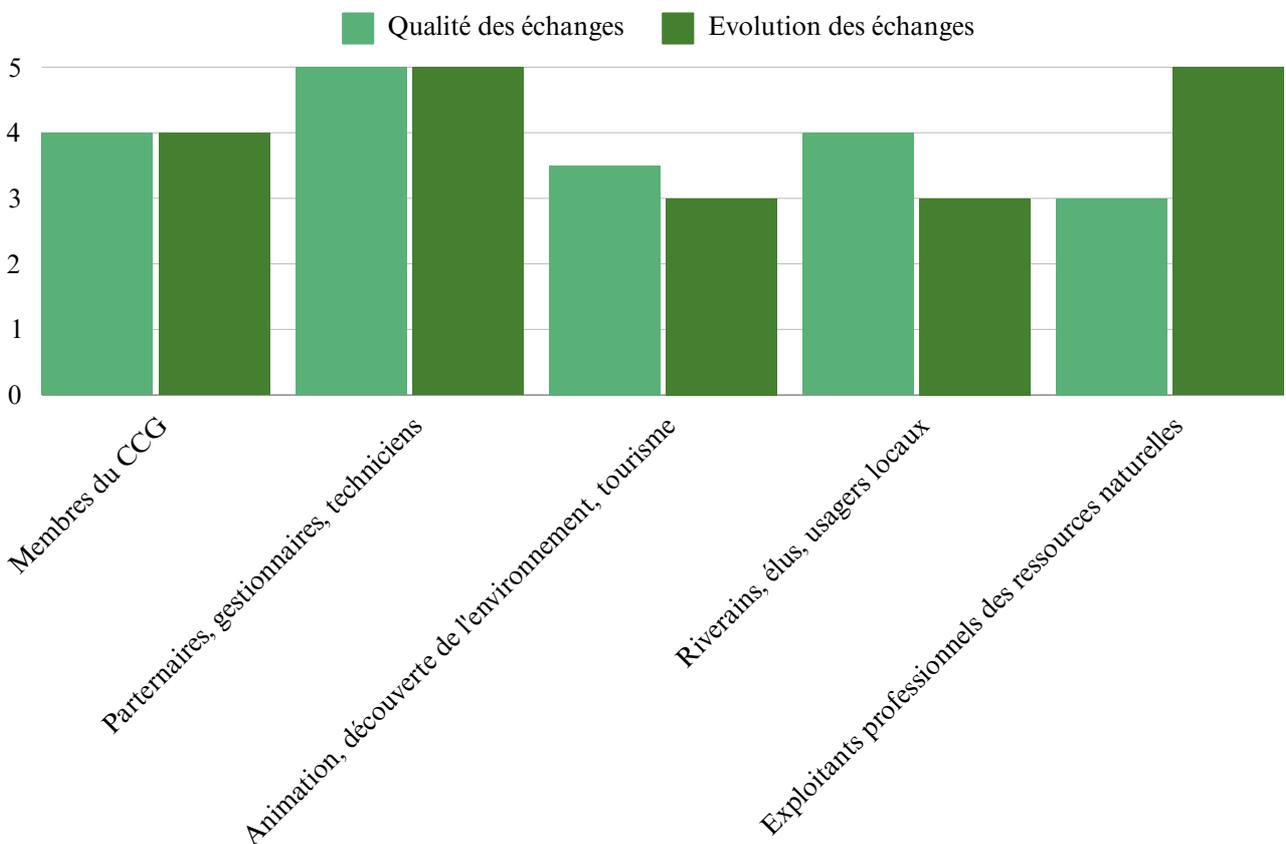


Figure 38 : Graphique croisé qualité des échanges / évolution des échanges

Les « membres du CCG » évaluent positivement à la fois la qualité des échanges (4/5) et leur évolution (4/5), indiquant une satisfaction générale. Mais ce sont les « partenaires, gestionnaires et techniciens » qui donnent les notes maximales pour les deux indicateurs, suggérant une perception très positive des échanges et de leur évolution. Cela s'explique sans doute par les nombreuses réunions et projets communs, il y a des occasions pour échanger.

La qualité des échanges est moins bonne parmi les « exploitants professionnels des ressources naturelles » et les acteurs du groupe « animation, découverte de l'environnement, tourisme ». Les raisons incluent l'absence d'échanges ou de partenariats et des désaccords sur certaines décisions réglementaires. Toutefois, l'évolution est très positivement évaluée par le premier groupe, indiquant une amélioration en cours. Cependant, cette évolution est perçue différemment selon les groupes, ce qui pourrait nécessiter des actions ciblées pour améliorer cette perception du côté de certains acteurs (élus, tourisme, etc.).

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DES INDICATEURS D'IMPLICATION

Le score médian des indicateurs d'implication est de **4/5** traduisant une bonne implication mais encore améliorabile.

Degré d'implication par métrique

Bonne implication

-  Nature des liens
-  Importance des liens
-  Qualité des échanges
-  Evolution des échanges

Implication à renforcer

-  Participation animations
-  Ecoute

Degré d'implication par groupe d'acteurs

Bonne implication

-  Membres du CCG (4/5)
-  Partenaires, gestionnaires, techniciens
(5/5)
-  Exploitants professionnels des
ressources naturelles (4/5)

Implication à renforcer

-  Animation, découverte de
l'environnement, tourisme
(3.5/5)
-  Riverains, élus, usagers locaux
(3/5)

Attentes de certains acteurs :

- Intensification des relations et travailler de manière plus étroite avec les structures locales.
- Plus d'écoute envers les acteurs locaux.
- Davantage de relationnel et moins de bureau, être plus présent sur le terrain au nom de la RNN.

2) Analyse d'indicateurs plus spécifiques

Ces résultats ne font pas partie des indicateurs d'ancrage mais sont tout de même intéressants à analyser.

2.1) Les métriques d'indicateurs spécifiques aux membres du Comité Consultatif de Gestion

Ces indicateurs ont pour objectifs de faire émerger les ressentis du groupe des acteurs membres de cet organe d'information et de concertation qu'est le CCG. La RNN de la baie de Saint-Brieuc est composée d'un CCG de 36 structures membres réparties dans 4 collèges. Dans l'échantillon de cette étude, 16 d'entre elles ont été interrogées. La répartition de ces membres est présentée ci-contre (Figure 39).

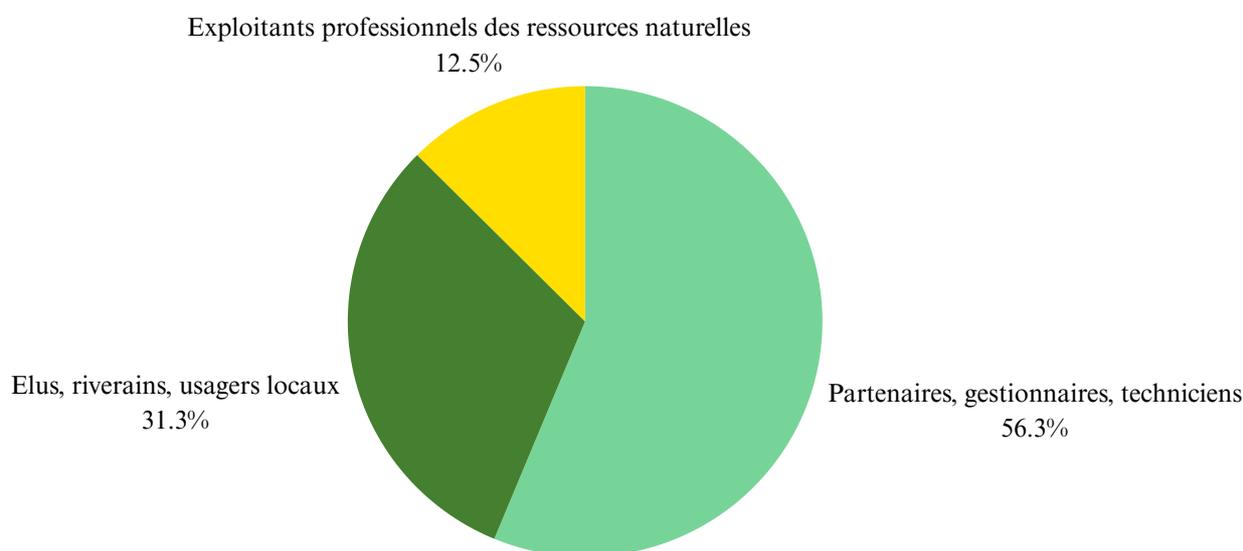


Figure 39 : Membres du CCG dans l'échantillon

Les « membres du CCG » représentent 50% des acteurs interrogés au cours de ce DAT. Parmi eux, une majeure partie comprend des « partenaires, gestionnaires et techniciens » de la réserve, un tiers sont des « élus, riverains et usagers locaux » et deux acteurs sont des « exploitants professionnels des ressources naturelles ». Seuls les acteurs du groupe « animation, découverte de l'environnement, tourisme » ne sont pas représentés.

Parmi les 16 structures interrogées, 12 d'entre elles ont participé au dernier CCG. A première vue, les représentants semblent donc impliqués et intéressés quant aux enjeux de la réserve.

Cependant, les résultats ci-dessous indiquent que certains répondants ont pointé des limites et des points à améliorer.

En tant que membre du CCG, avez-vous l'impression d'être impliqué dans la vie de la RN ?

Les personnes interrogées ont obtenu la note de 1 lorsqu'elles n'ont pas du tout l'impression d'être impliquées, la note de 2 lorsqu'elles n'ont pas vraiment l'impression d'être impliquées, la note de 3 lorsqu'elles sont mitigées, la note de 4 lorsqu'elles ont plutôt l'impression d'être impliquées, et la note de 5 lorsqu'elles ont tout à fait l'impression d'être impliquées.

Globalement, les membres du CCG ne se sentent pas particulièrement impliqués dans la vie de la réserve, avec un score médian de 2,5/5. Un des répondants affirme ne pas du tout se sentir impliqué en tant que membre du CCG, 5 personnes déclarent se sentir peu impliquées, et une personne est mitigée. Les raisons de ces ressentis sont multiples : la distance géographique entre l'acteur et la réserve, l'obligation pour les structures institutionnelles d'être représentées par une personne alors qu'elles ne sont pas forcément intéressées ou encore le manque d'échanges réguliers au cours de l'année. En effet, le CCG n'a lieu qu'une fois par an.

Verbatim d'acteurs membres du CCG ne se sentant pas impliqués dans la vie de la RNN :

« Non, je me sens davantage impliqué au Conseil Scientifique ».

« Non, ce sont plutôt des informations générales qui sont transmises ».

« C'est un passage obligé, je ne suis pas persuadé que les gens sont plus impliqués que ça ».

« Ça reste consultatif, ce sont juste des avis ».

Les personnes ayant déclaré se sentir bien intégrées (3) ou tout à fait intégrées (3) sont majoritairement des partenaires ou des personnes avec lesquelles il existe un lien régulier tout au long de l'année.

Verbatim d'acteurs membres du CCG se sentant impliqués dans la vie de la RNN :

« Les instances officielles sont indispensables, c'est important quand on fait de la politique. Il faut en profiter ».

« Oui, ça me concerne directement ».

Que pensez-vous du CCG, en tant qu'instance de discussion ?

Notation : Non intérêt = 1; Critiquable = 2; Pas d'avis = 3; Correct = 4; Efficace et légitime = 5

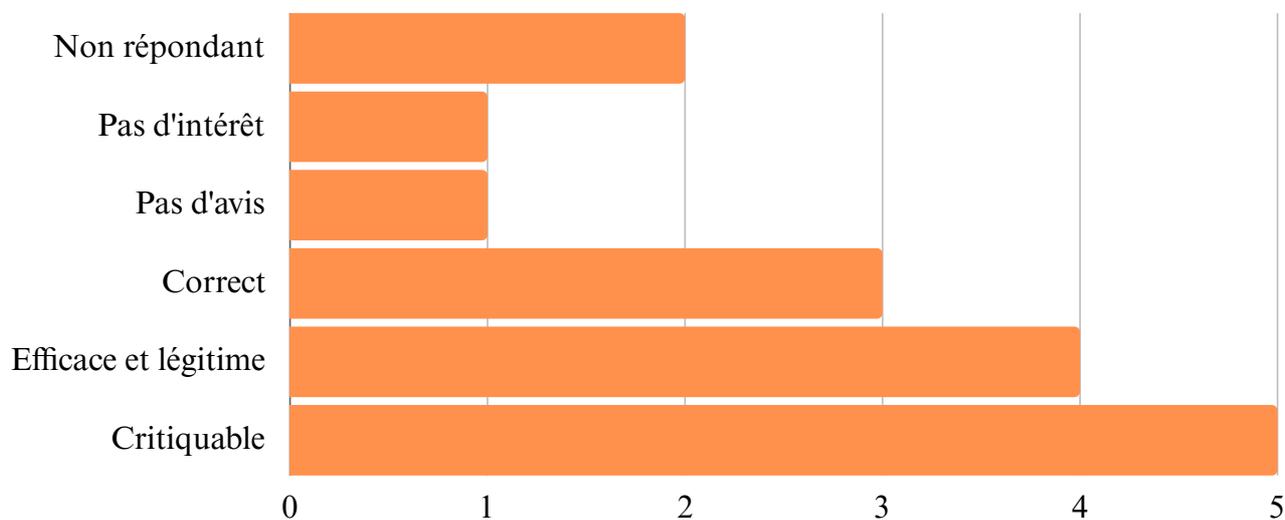


Figure 40 : Valeur de l'outil CCG selon les membres interrogés.

Les réponses à cette question sont assez divergentes. La majorité des membres interrogés considèrent le CCG comme une instance de discussion critiquable (5/16).

« C'est une présentation, tu "subis" (...) compliqué pour les personnes qui ne sont pas familières avec ces notions (...) ça serait bien de vulgariser, de s'adapter au public ».

« On a l'impression de ne pas être réellement écoutés (...) ce sont des sujets très globaux qui sont évoqués, il n'y a pas vraiment de sujets qui nous concernent ».

« C'est l'Etat qui parle, c'est très officiel ».

Cependant, l'outil semble apprécié et indispensable aux yeux de certains :

« C'est important, ce ne sont pas des discussions trop techniques comme au CS, c'est ouvert à tous, compréhensible. C'est bien que les élus participent à ces échanges ».

« Il n'y a rien qui transpire de mauvais, tout le monde a le droit de s'exprimer (...) un tour de table manquait cette année ».

Lors du CCG, faites-vous des interventions régulièrement (questions, prises de positions) ?

Manière dont les enquêtés ont été notés: 1 = jamais; 2 = rarement; 3 = de temps en temps; 4 = la plupart du temps; 5 = toujours.

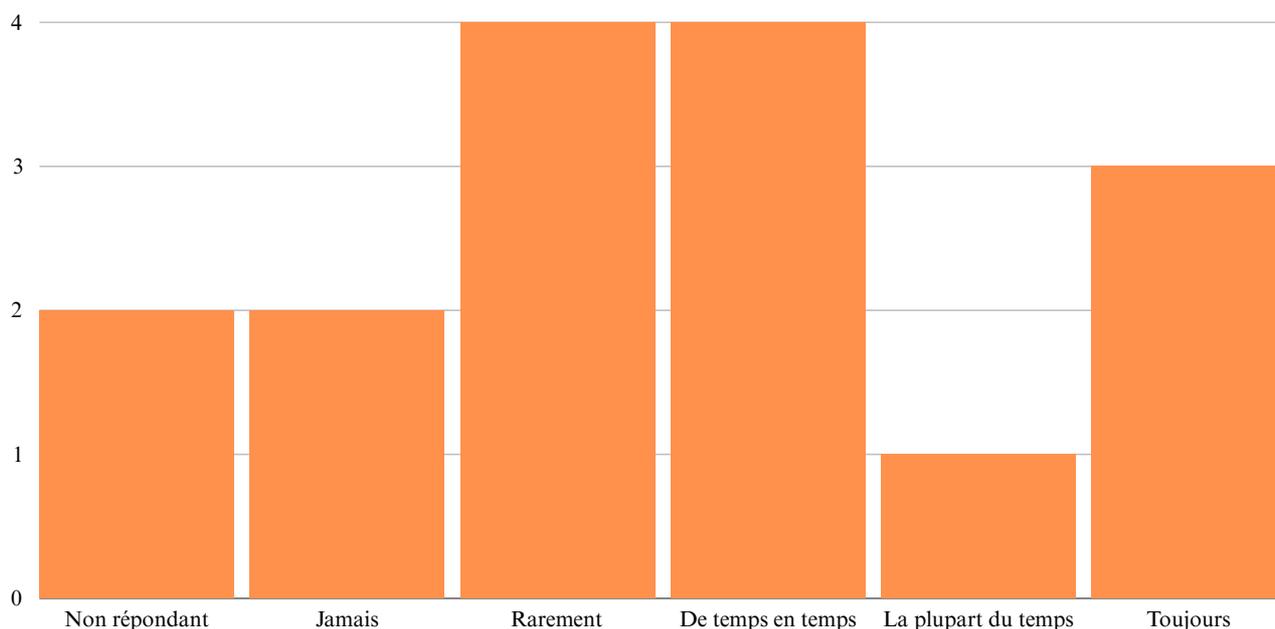


Figure 41 : Niveau d'interventions des membres interrogés lors des réunions du CCG. A chaque réponse possible est associé le nombre de répondants.

Malgré des prises de paroles régulières de la part de certains membres du CCG entendus, le bilan global sur cet indicateur reste mitigé avec un score médian de 3 / 5.

Il est important de noter que cette question a posé des problèmes à de nombreux répondants, car la distinction entre « rarement », « de temps en temps » et « la plupart du temps » est assez subtile. De plus, les répondants ne se souviennent pas avec exactitude de ces réunions ni de la fréquence à laquelle ils ont pris la parole.

Plusieurs phénomènes empêchent parfois les acteurs du territoire dans leurs prises de positions et leur recherche de légitimité :

- L'autorité des décisionnaires présents ne facilite pas la prise de parole ; les CCG ne constitueraient pas toujours le meilleur cadre pour avancer sur les modalités et les objectifs de gestion de la RNN.
- La fonction démonstrative du CCG permet d'exposer les décisions prises sans pour autant pouvoir revenir dessus. La valeur et l'intérêt de la participation de certains acteurs se verraient réduits par une impossibilité de revenir en arrière et de modifier les conclusions des décisionnaires.

Quelle est la fréquence de votre participation au CCG ?

Les participants reçoivent une note de 1 s'ils n'ont jamais pris part au CCG, une note de 2 s'ils l'ont fait une fois au cours des 5 dernières années, une note de 3 s'ils l'ont fait deux fois au cours des 5 dernières années, une note de 4 s'ils l'ont fait trois fois au cours des 5 dernières années, et une note de 5 s'ils l'ont fait plus de trois fois.

La notation sur cet indicateur est très satisfaisante (score médian : 5/5). 13 des 16 membres du CCG interrogés disent y avoir participé 4 fois ou plus sur les 5 dernières années. Ils semblent être à la recherche d'une certaine assiduité dans leur participation aux CCG. Ils viennent autant que possible, quitte à déléguer plusieurs participants en fonction des années.

2.2) Les métriques relatives au changement climatique

Les réserves évoluent en fonction du changement climatique (CC). C'est pourquoi RNF a décidé de prendre en compte ce sujet dans le DAT. Ces indicateurs permettent de prendre en compte le niveau de perception par les acteurs interrogés des impacts du changement climatique et environnemental sur le territoire. En fonction de la manière dont chaque acteur expérimente et vit le territoire, le degré de perception de ces effets ainsi que leur nature sont susceptibles d'évoluer.

L'adaptation de la RNN au CC est aussi prise en compte : que savent les acteurs des réactions de la réserve face à ce phénomène ? Cette réaction est-elle cohérente ? Le niveau d'adaptation de la RNN est-il suffisant ?

Que connaissez-vous des impacts du changement climatique sur le territoire ?

Les enquêtés ont obtenu la note de 1 en cas d'aucune connaissance, la note de 2 en cas de peu de connaissances, la note de 3 en cas de connaissances approximatives, la note de 4 en cas de bonnes connaissances et la note de 5 en cas de connaissances solides.

Les notes 2 et 5 n'étaient pas initialement incluses dans la méthodologie RNF, mais ont été ajoutées ici pour faciliter l'évaluation des connaissances des participants qui avaient peu ou pas de connaissances préalables et ceux qui avaient des connaissances très solides.

Le score de l'ensemble des groupes d'acteurs démontre une connaissance moyenne des impacts du changement climatique sur le territoire (score médian total de 3/5) (Figure 42).

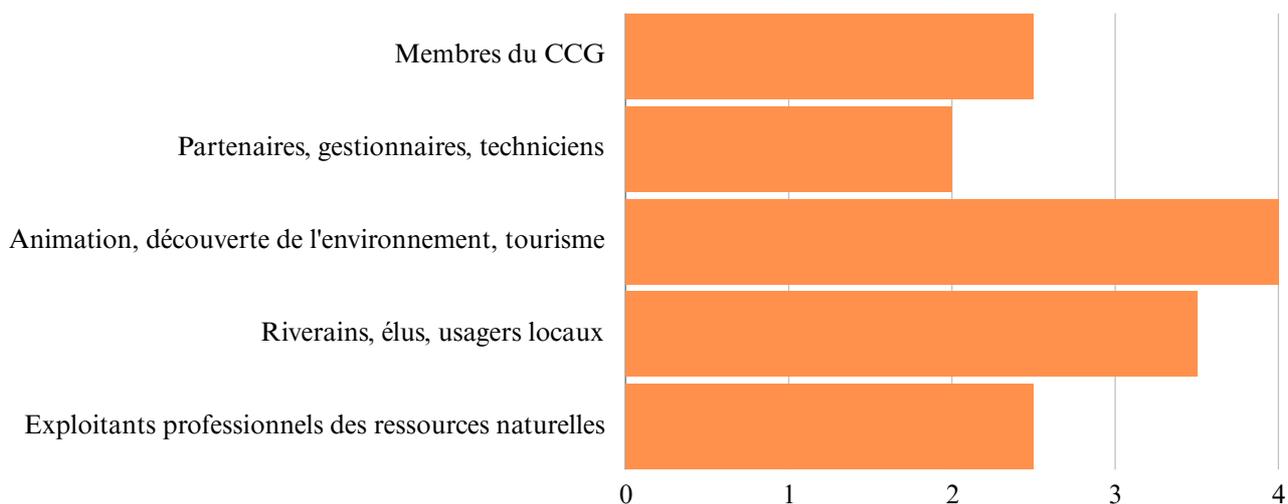


Figure 42 : Scores médians de la connaissance des impacts du changement climatique sur le territoire par groupe d'acteurs

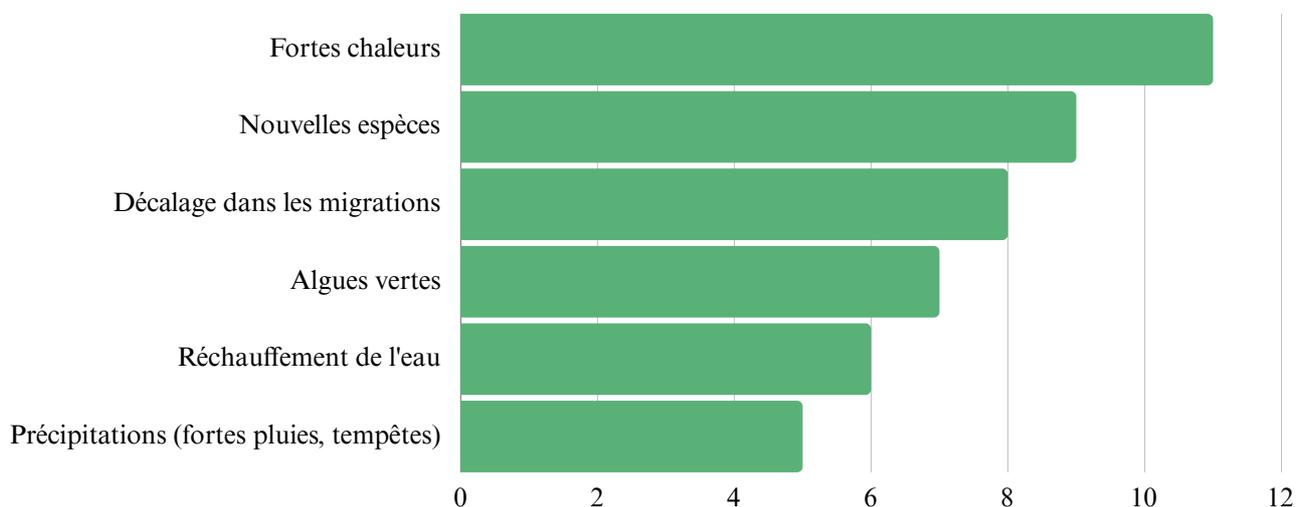


Figure 43 : Six impacts du changement climatique les plus cités par les enquêtés

Pensez-vous que la réserve s'adapte à ces changements, si oui comment ?

Ici, la notation est la même qu'à la question précédente.

Le niveau de connaissances par les acteurs interrogés des mesures prises par la RNN pour faire face au CC est faible (2/5). De nombreux acteurs disent ne pas vraiment ressentir les effets du CC et ne pas vraiment savoir comment la réserve peut s'adapter : « *Ils font ce qu'ils peuvent* » ; « *Ils n'ont pas la main* ».

La raison de ce résultat est qu'aucun travail concret pour s'adapter aux impacts du changement climatique n'a encore été mis en place par les gestionnaires de la RNN. Depuis peu, la réserve est site pilote avec cinq autres réserves en Bretagne pour tester la méthodologie RNF Natur'Adapt à l'échelle régionale. Cette initiative vise à étudier les impacts à long terme du changement climatique et à définir ensuite une stratégie de gestion. Ce projet pourrait potentiellement mettre en avant les impacts du changement climatique auprès des acteurs interrogés. En effet, un travail de sensibilisation et de pédagogie pourrait être envisagé par la suite.

Êtes-vous d'accord avec ces choix d'adaptation ? Pourquoi ?

Notation : 1 = pas du tout; 2 = plutôt non; 3 = mitigé; 4 = plutôt oui; 5 = tout à fait.

Le score médian plus élevé (4/5) à cet indicateur s'explique par la confiance accordée par les enquêtés aux gestionnaires. Bien que les enquêtés déclarent ne pas avoir une compréhension approfondie des choix d'adaptation, ils expriment une confiance envers ces actions. De plus, lors des entretiens, une explication succincte des choix d'adaptation a été présentée, ce qui a contribué à renforcer l'approbation des acteurs impliqués.

2.3) Les métriques de synthèse

Par le biais des indicateurs suivants, il est possible de faire le bilan de la perception globale des acteurs sur la réserve pour en tirer des conclusions générales de leurs représentations (Figure 44). Ce graphique a été construit avec les deux questions suivantes (p. 84).

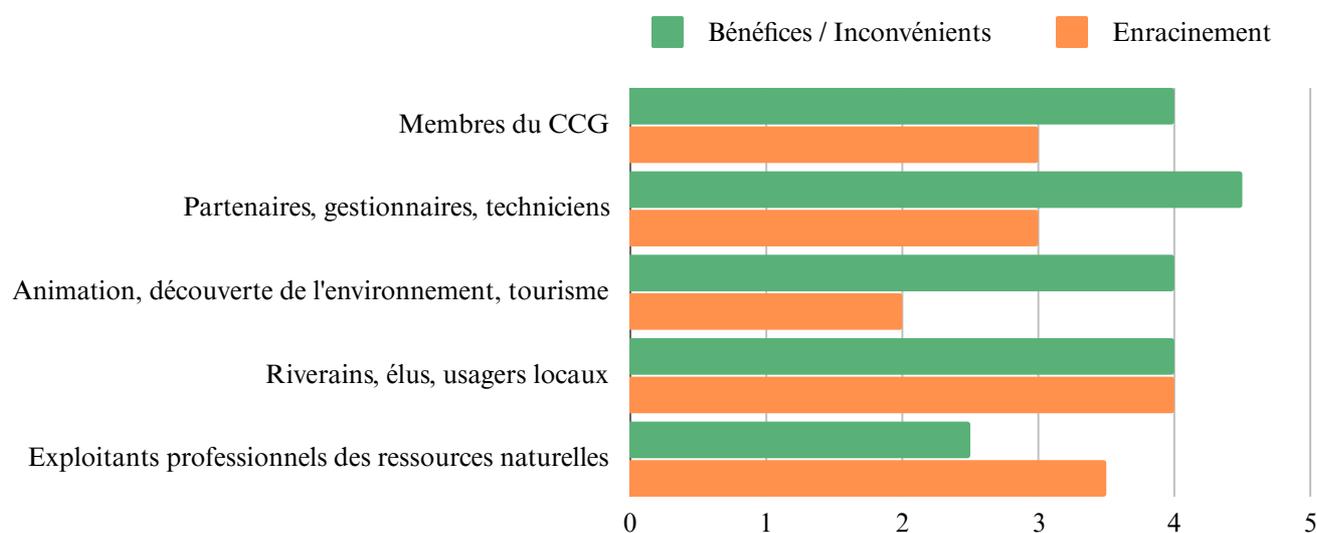


Figure 44 : Bilan des entretiens par groupe d'acteurs

Pour faire la synthèse de tous les points abordés précédemment, la RN apporte-t-elle dans l'ensemble plutôt des bénéfices ou des inconvénients sur ce territoire ?

La notation pour cet indicateur est la suivante : 1 lorsque l'enquêté ne voit que des inconvénients, la note de 2 lorsqu'il voit plus d'inconvénients, la note de 3 lorsqu'il est mitigé ou ne sait pas, la note de 4 lorsqu'il voit plus des bénéfices et la note de 5 lorsqu'il voit que des bénéfices.

Avec une note médiane de 4/5, la majorité des acteurs interrogés perçoivent plus de bénéfices que d'inconvénients liés à la RNN sur le territoire. Beaucoup ont exprimé qu'il y avait plus d'avantages, tout en reconnaissant certaines contraintes logiques existantes (administratives, réglementaires, etc.). En revanche, les membres du groupe des « exploitants professionnels des ressources naturelles » considèrent cette RNN comme source de nombreux inconvénients en raison des restrictions qu'elle impose à leurs activités quotidiennes. Ils redoutent également un durcissement progressif de la réglementation les concernant.

Selon vous, la réserve est-elle bien enracinée sur le territoire ? Pourquoi ?

Notation : 1 pas du tout; 2 plutôt non ; 3 mitigé ; 4 plutôt oui ; 5 tout à fait.

Avec un score médian de 3/5 à cet indicateur, les acteurs rencontrés estiment que la RNN de la baie de Saint-Brieuc n'est pas encore pleinement ancrée sur le territoire. En détail, 10 enquêtés ne sont pas convaincus de son intégration, 8 sont mitigés quant à son enracinement, 7 estiment que la réserve est plutôt bien enracinée et 5 jugent qu'elle est totalement enracinée.

Malgré son ancienneté et sa proximité avec plusieurs communes, la RNN de la baie de Saint-Brieuc peine à se faire une place et à être visible sur le territoire.

« Pas totalement, certains habitants ont du mal à accepter les contraintes, avant le territoire leur appartenait (...) ça va changer avec les nouvelles générations ».

« Beaucoup de personnes sont déconnectées de cet aspect là (...) il faut réussir à la faire accepter mais sans braquer les gens ».

« Saint-Brieuc n'a jamais eu la culture marine, Langueux oui car les habitants ont les pieds dans l'eau ».

« Elle n'est pas complètement hors-sol mais elle pas suffisamment ancrée. Les riverains directs ont une bonne connaissance mais un peu plus loin, pas tous ».

« Ça commence, il y a du progrès, je crois beaucoup au temps (...) pour convaincre il ne faut pas imposer brutalement aux gens ».

« Les gens ont conscience qu'elle existe, la RNN est connue mais beaucoup de contraintes ressortent et nuisent à son image ».

« Elle existe et les gens le savent. Elle est globalement acceptée, elle est dans le paysage ».

« Je ne suis pas sûr, si tout le monde en avait connaissances, il y aurait beaucoup plus de monde (...) les briochins n'ont pas d'interface avec la nature ».

« C'est le cas de beaucoup de RNN. Je ne suis pas certain que les gens savent à quoi ça sert et ce que ça représente ».

« La RNN ne pourra jamais capté tout le monde (...) l'effort est fait. C'est à d'autres acteurs d'intervenir maintenant ».

« Tout le monde connaît localement. Elle est ancienne, il y a des animations (...) les tensions font aussi parler. Le levier police des RN est très efficace, si un PV est mis au prochain repas de famille tout le monde est au courant ».

« Je ne pense pas qu'elle soit extraordinaire mais elle est connue ».

2.4) Analyse AFOM

L'analyse AFOM est un outil d'analyse stratégique qui s'utilise ici pour étudier les atouts et les faiblesses d'une aire protégée d'un territoire et de ses gestionnaires, ainsi que les opportunités et les menaces liées à son environnement pour identifier les leviers stratégiques d'amélioration.

• Atouts

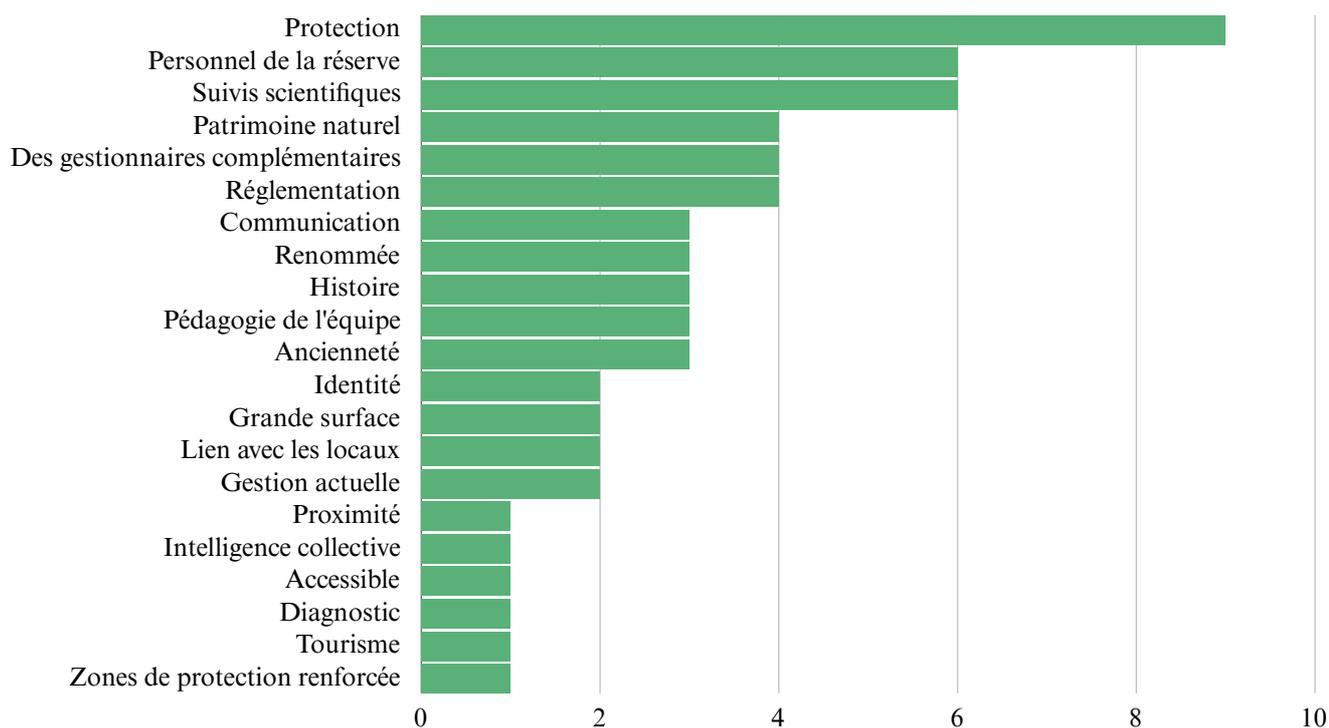


Figure 45 : Nombre d'occurrence des atouts de la réserve selon les enquêtés

Divers atouts ont été cités et malgré la réticence de certains acteurs face aux choix de gestion, la protection du site est considérée comme le principal atout de la RNN par 9 des enquêtés. Il est suivi de près par le personnel de la réserve et les suivis scientifiques. Ainsi, il y a une certaine reconnaissance du travail fourni par l'équipe.

« Laisser les oiseaux se reproduire, avoir des endroits au calme ».

« La réserve a un grand rôle pour la population et ça intéresse de plus en plus ».

« L'équipe sait mettre en place des études et des suivis utiles ».

« L'équipe est présente, il y a un engagement de l'agglo et un tissu de structures autour qui viennent en appui ».

« Les gestionnaires sont techniquement très bons ».

« L'équipe est plutôt motivée et compétente (...) chacun à son domaine ».

• Faiblesses

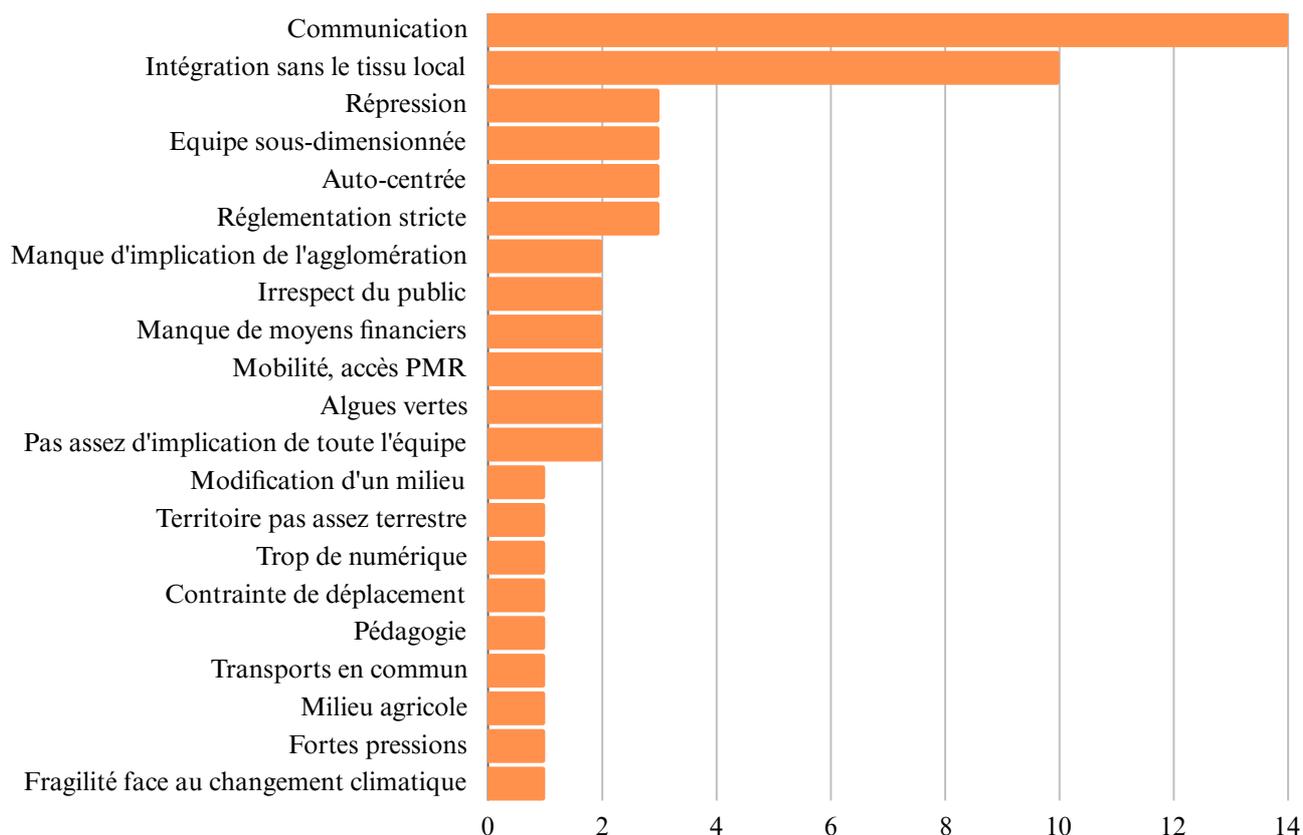


Figure 46 : Nombre d'occurrences des faiblesses de la réserve selon les enquêtés

Deux faiblesses sont régulièrement revenues en réponse à cette question : la communication et l'intégration dans le tissu local. D'ailleurs ces deux contraintes se rejoignent : un manque de communication et d'intérêt marqué envers les locaux entraînent une intégration plus difficile sur le territoire. Certains acteurs ont estimé qu'il y avait un manque de communication et de contacts réguliers avec les partenaires et acteurs locaux. Ces réponses peuvent également s'expliquer par la diversité des activités présentes sur le territoire, qui peuvent parfois servir des intérêts privés et entraîner des conflits ou de l'incompréhension. Ainsi, les personnes ne se sentent pas écoutées et suffisamment consultées par la RNN.

« Il y a un manque de dialogue avec les acteurs locaux, il faut les respecter ».

« Ils ne sont pas assez force de propositions positives avec les élus alors il paraissent fermés mais ce n'est pas vrai ».

« Il y a absence de concertation et de dialogue ».

« Les communes ne sont pas forcément au courant des enjeux (...) il faudrait partager plus sur les enjeux et leurs évolutions ».

« En général il n'y a pas de pédagogie, c'est un mur (...) c'est la réserve VS le reste du monde ».

• Opportunités

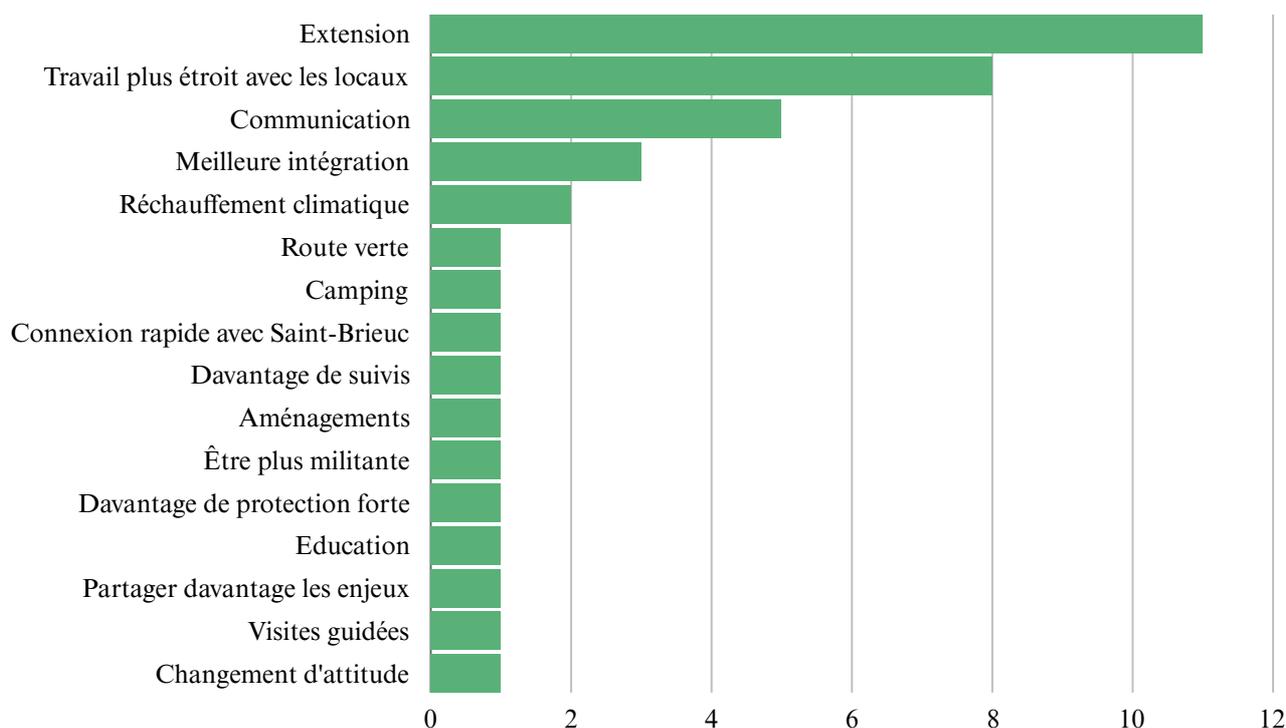


Figure 47 : Nombre d'occurrence des opportunités de la réserve selon les enquêtés

La première opportunité identifiée par les personnes interrogées est l'extension de la réserve naturelle. C'est très encourageant et ça montre que plus d'un tiers des acteurs reconnaissent l'efficacité du travail de la réserve. Vient ensuite l'idée de «travailler plus étroitement avec les acteurs locaux», ce qui répond à la faiblesse évoquée précédemment.

« Une extension ça serait bien, là c'est vraiment en fond de baie, il y a moyen de faire plus et les études peuvent démontrer qu'il faut protéger plus loin ».

« Il faut développer l'ancrage territorial sur le territoire ».

• Menaces

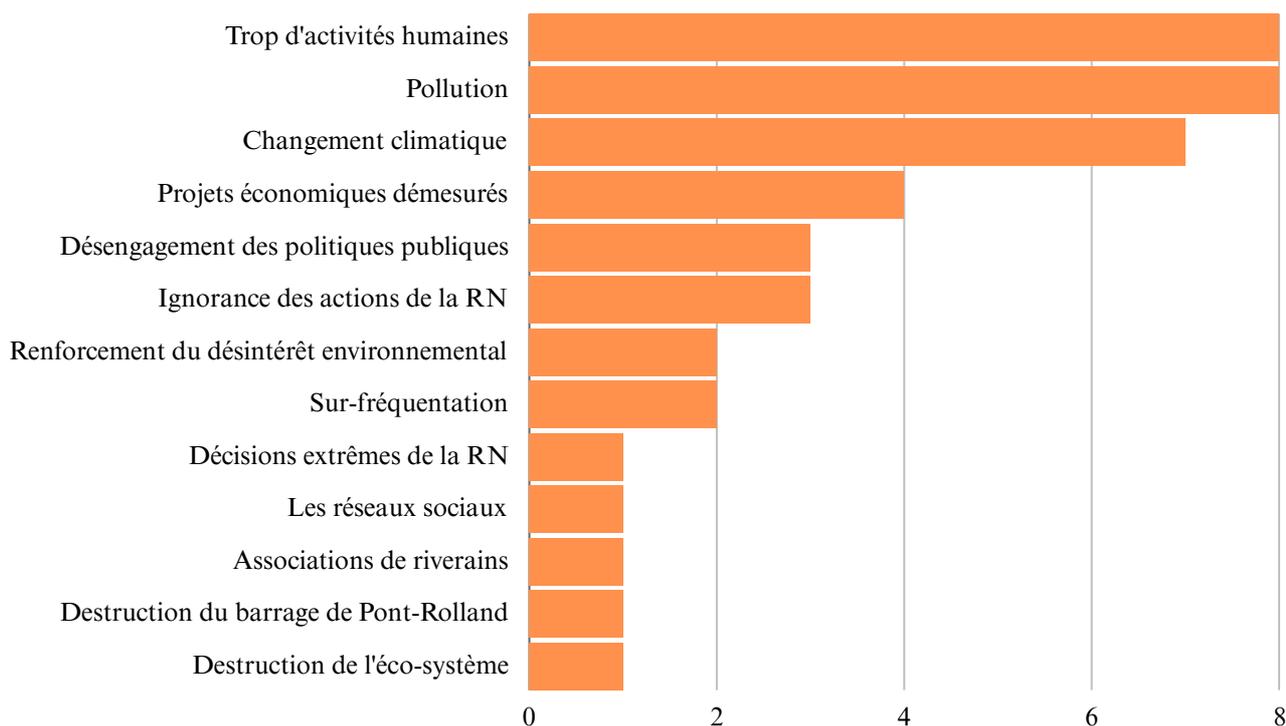


Figure 48 : Nombre d'occurrence des menaces sur la réserve selon les enquêtés

Les principales menaces identifiées sur la RNN de la baie de Saint-Brieuc sont les activités humaines, la pollution et le changement climatique. Ces menaces, toutes d'origine humaine, peuvent être qualifiées de "menaces anthropiques". Ainsi, les acteurs semblent conscients de la menace qui pèse sur l'environnement et y sont sensibles (tous profils cognitifs confondus).

« Le réchauffement climatique, la pollution et l'irrespect ».

« Le changement et la dégradation du milieu, le dérèglement climatique ».

« Les humains : les déchets, la pollution ».

« J'ai peur d'un renforcement du désintérêt environnemental, d'un désengagement des politiques publiques ».

3) Synthèse des résultats de l'enquête menée auprès du grand public

3.1) Profil des enquêtés

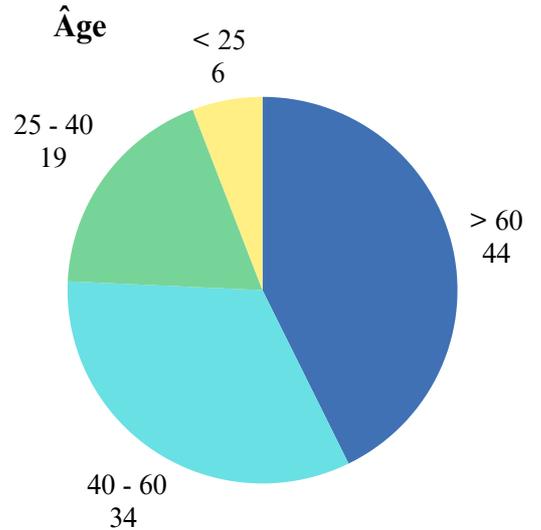
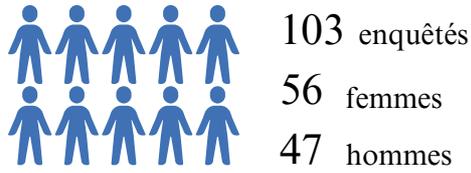


Figure 49 : Âges des enquêtés

Catégorie socio-professionnelle

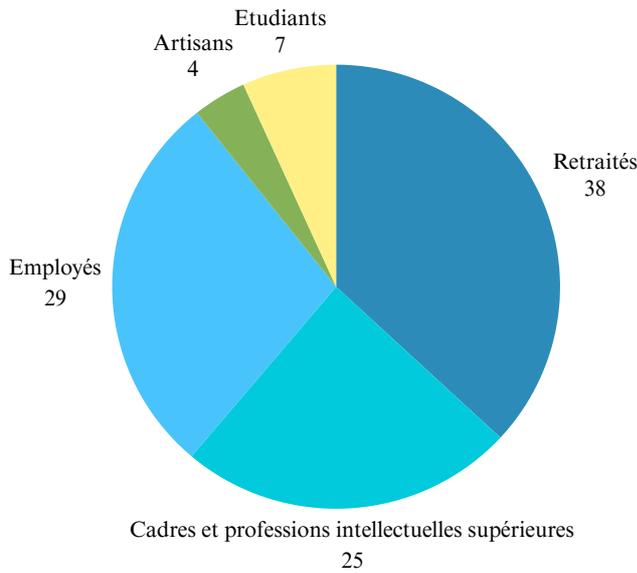


Figure 50 : Catégories socio-professionnelles des enquêtés

Lieu de résidence



Figure 51 : Départements des enquêtés

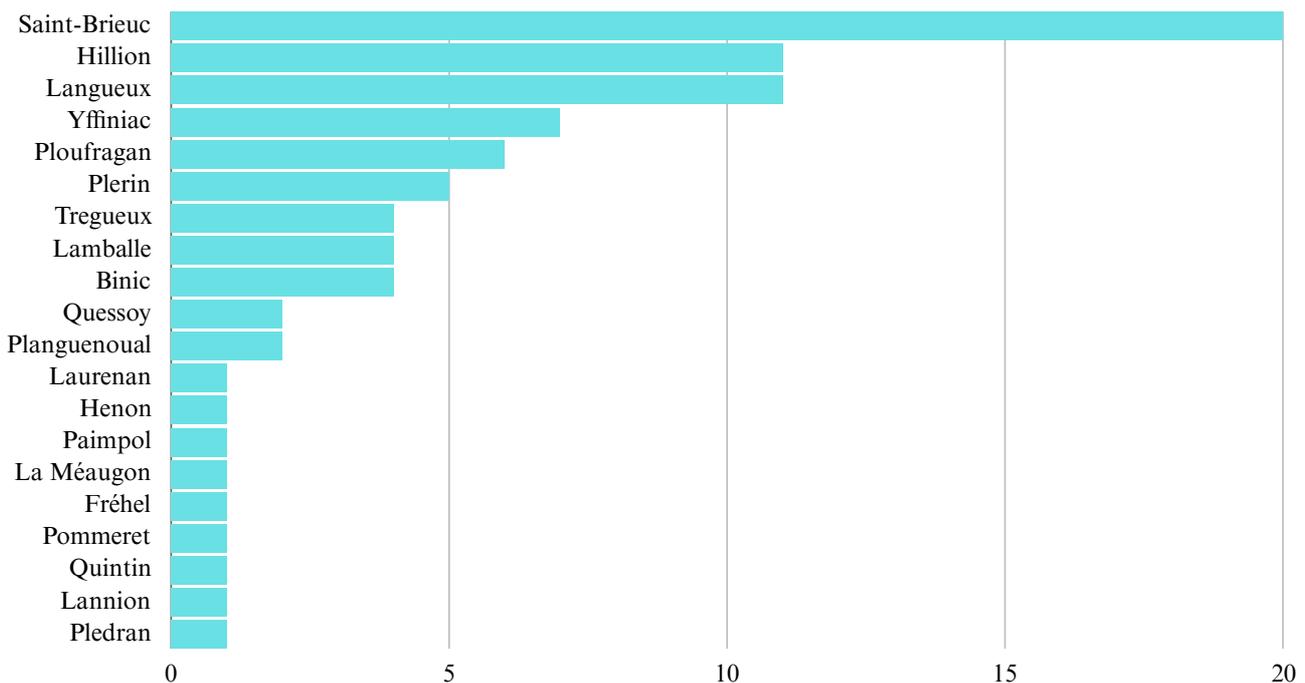
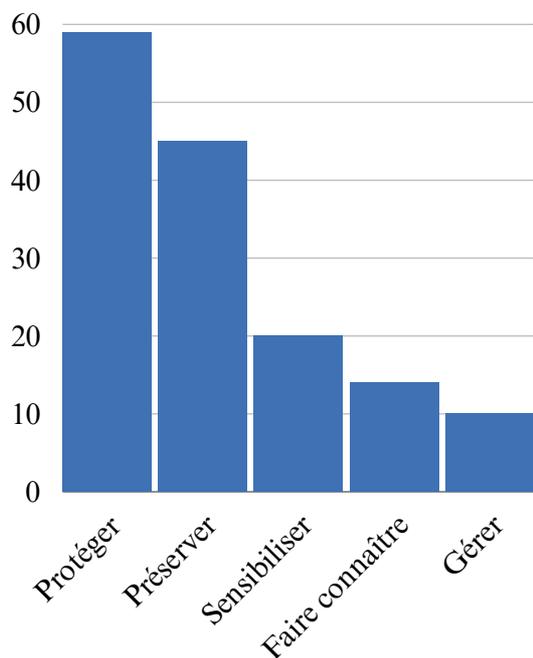


Figure 52 : Communes costarmoricaines des enquêtés

3.2) Connaissances générales

Selon vous, quelles sont les grandes missions d'une réserve naturelle en général ?



Tout comme ce qui est ressorti des entretiens, la mission la plus citée est la protection. Ici, elle est suivie de près par la préservation. Ces deux termes se ressemblent beaucoup mais une différence existe. La préservation, c'est faire en sorte qu'une chose ne s'abîme pas dans le temps, qu'elle reste la même. La protection est un terme beaucoup plus large. C'est tout simplement éviter que quelqu'un ou quelque chose ne soit affecté par quelqu'un ou quelque chose.

A noter que les trois actions principales définies par RNF ont été citées (protéger, sensibiliser, gérer).

Figure 53 : Occurrence des missions générales d'une RNN

Savez-vous ce qui se fait dans cette réserve ? A quoi travaillent les gestionnaires ?

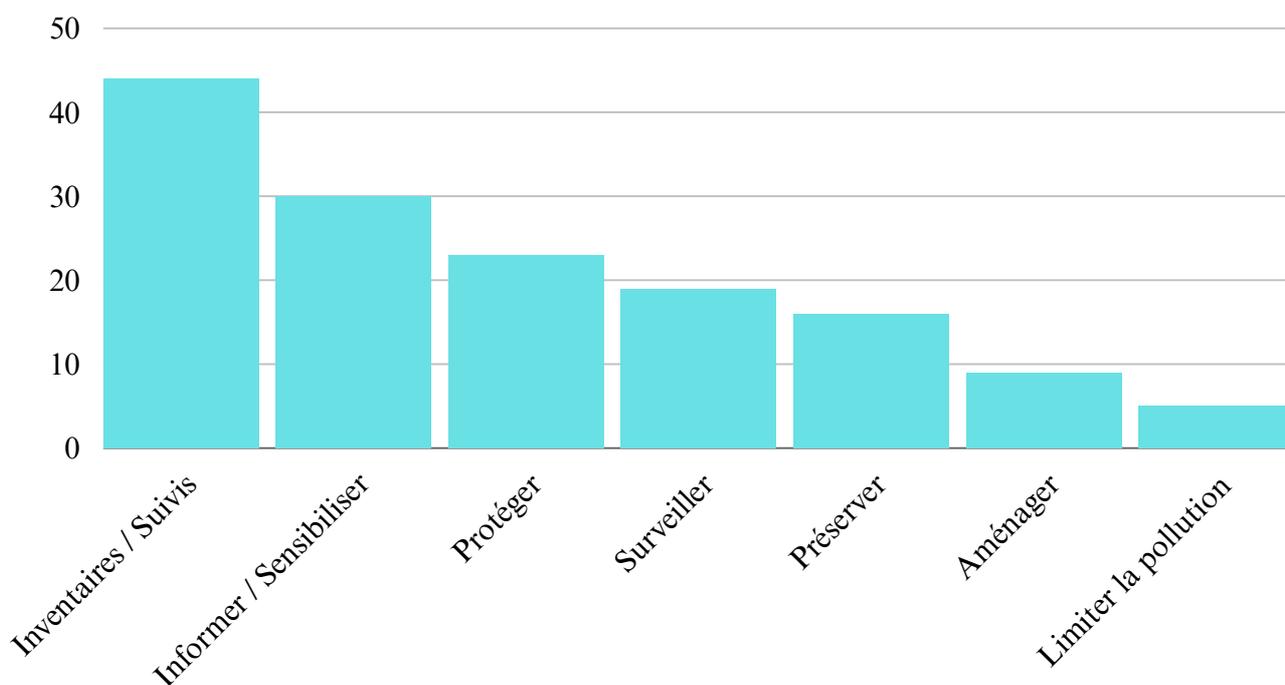
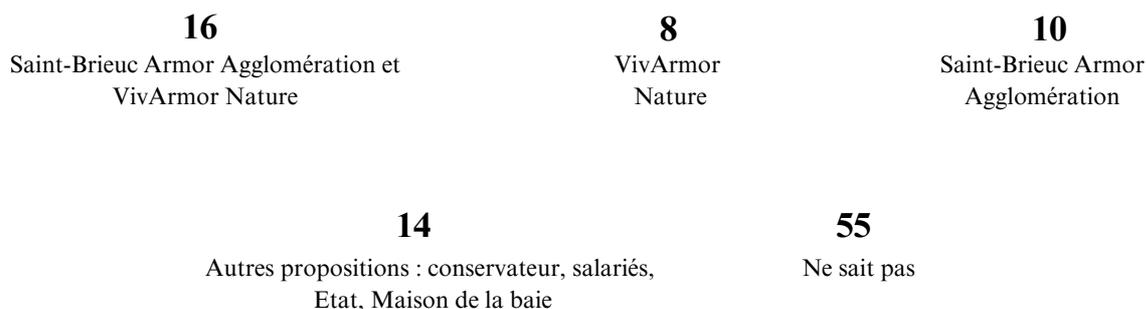


Figure 54 : Occurrence des champs d'actions de la RNN

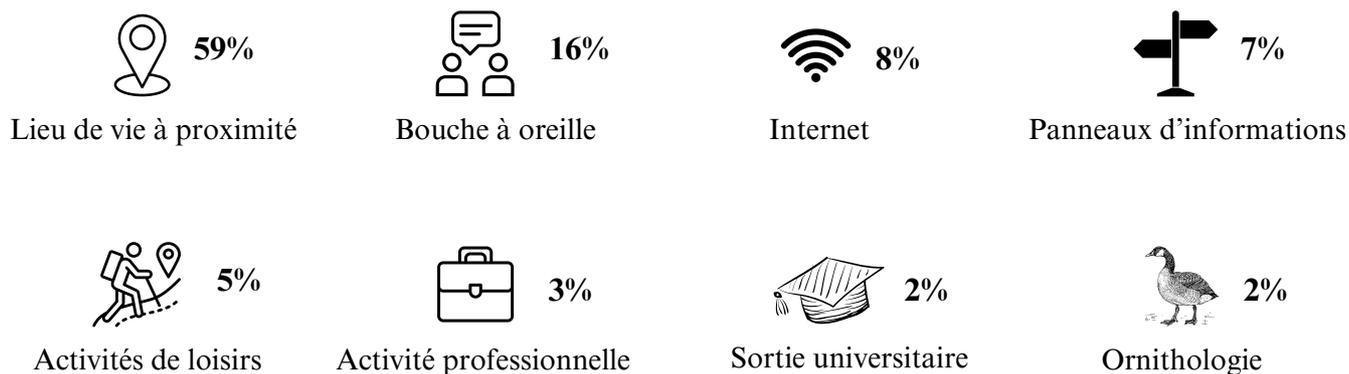
44 personnes ont mentionné les inventaires et les suivis réalisés par la RNN, en particulier dans le domaine de l'ornithologie. En effet, l'ornithologie est un élément clé du patrimoine naturel ayant largement contribué au classement de cette aire protégée. Ainsi, de nombreux visiteurs sont attirés par l'opportunité d'observer les oiseaux dans cette réserve.

Savez-vous qui est/sont le(s) gestionnaire(s) de la réserve ?



La majorité des enquêtés ne connaissent pas les gestionnaires et l'assument d'office (56). 16 sondés sur 103 connaissent les deux co-gestionnaires de la RNN. 18 enquêtés ont réussi à citer un des deux co-gestionnaires. Saint-Brieuc Armor Agglomération semble mieux connu en tant que gestionnaire que VivArmor Nature.

Comment avez-vous connu la réserve naturelle ?



La majorité des sondés sont des habitants des communes alentours. Ainsi, la majorité d'entre eux connaissent la RNN parce qu'ils vivent à proximité. Ainsi, la réserve semble fréquentée par de nombreux habitués.

Connaissez-vous une ou plusieurs réglementation(s) de la réserve naturelle ?

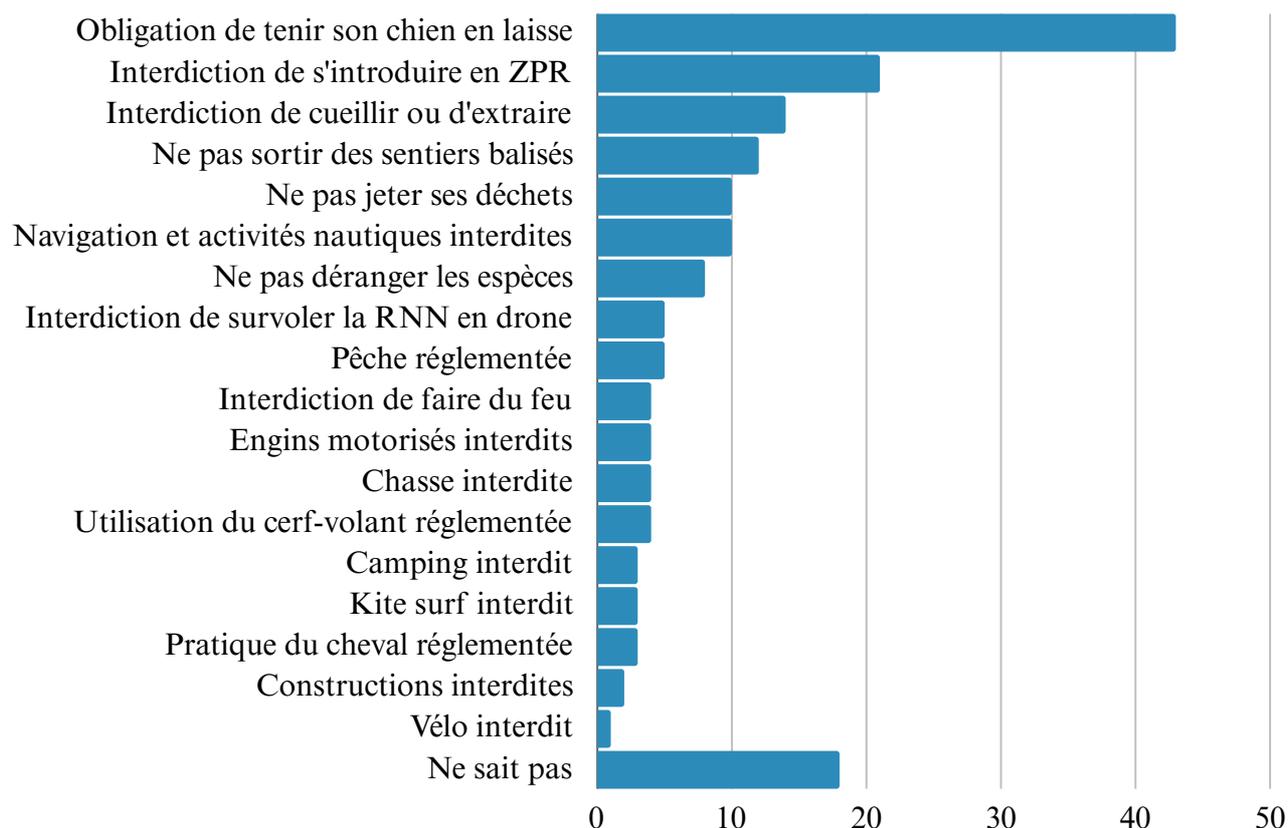


Figure 55 : Occurrence des règles à respecter sur la réserve

Les deux règles les plus mentionnées par les sondés, identiques à celles citées lors des entretiens, sont l'obligation de tenir son chien en laisse et l'interdiction d'entrer dans les ZPR. Ces infractions sont les plus fréquentes sur la RNN. Cependant, seulement 43 sondés ont pu mentionner la première règle et 21 la deuxième. Ce résultat est assez décevant étant donné les efforts de communication déployés autour de ces deux règles (panneaux d'affichage, articles, tournée des ambassadeurs, etc.). Un autre résultat surprenant est que 17% des sondés n'ont pas été en mesure de citer ne serait-ce qu'une seule règle en vigueur sur la réserve. Cela concerne surtout les visiteurs occasionnels mais certaines règles en vigueur sont communes à de nombreux autres espaces naturels et semblent évidentes, par exemple l'interdiction de jeter ses déchets.

Selon vous, quel est l'élément du patrimoine naturel qui a justifié le classement de ce site en réserve naturelle ?

56 sondés sur 103, soit 54%, connaissent l'élément du patrimoine naturel qui a justifié le classement de ce site en RNN, à savoir l'ornithologie. Au vu de la renommée sur le site dans le domaine de l'ornithologie, on aurait pu s'attendre à un pourcentage plus élevé.

Les informations sur les actions, la réglementation, le patrimoine naturel et la réserve vous semblent-elles accessibles ?

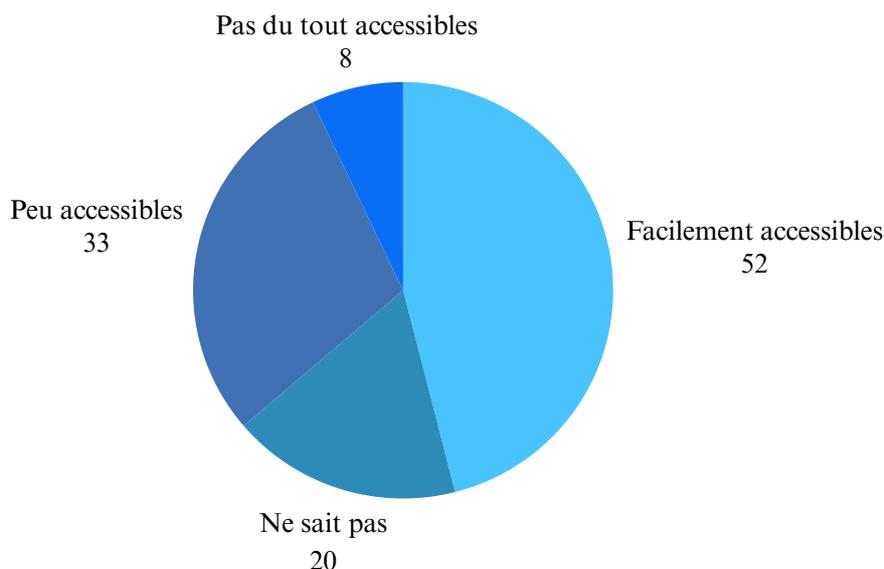


Figure 56 : Accessibilité de l'information selon les sondés

A peine la moitié des sondés affirment que les informations sur la RNN sont facilement accessibles. Certains sondés ont demandé à avoir plus d'informations et semblent preneurs d'événements grand public.

« Il faut essayer de mieux faire connaître les possibilités de découvrir la baie auprès de la population locale et développer une collaboration avec la population pour les personnes intéressées, avec des formations si besoin ».

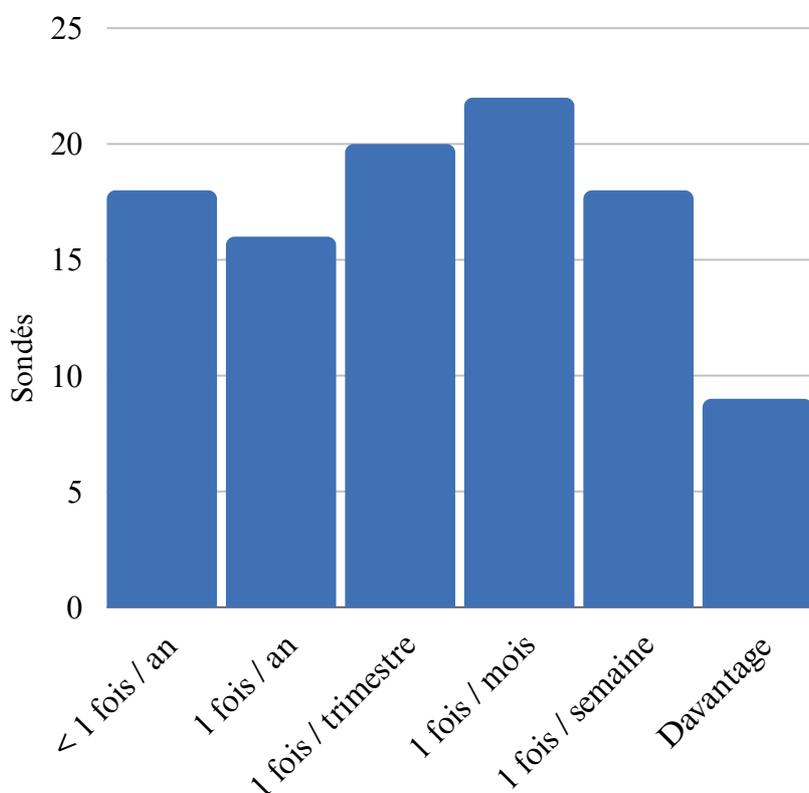
« C'est très bien d'organiser des séances pour le grand public, pour savoir que ça existe (...) il faut aller sur le site pour avoir plus d'informations ».

Avez-vous déjà vu des panneaux d'informations sur le site ?

Seulement 8 sondés sur 103 disent n'avoir jamais vu de panneaux sur le site.

3.3) Fréquentation et pratiques

A quelle fréquence vous rendez-vous à la réserve naturelle ?



48 % des sondés viennent à la réserve au moins 1 fois par mois. Ce résultat démontre une fréquentation plutôt régulière des usagers.

Figure 57 : Fréquence de visite des sondés

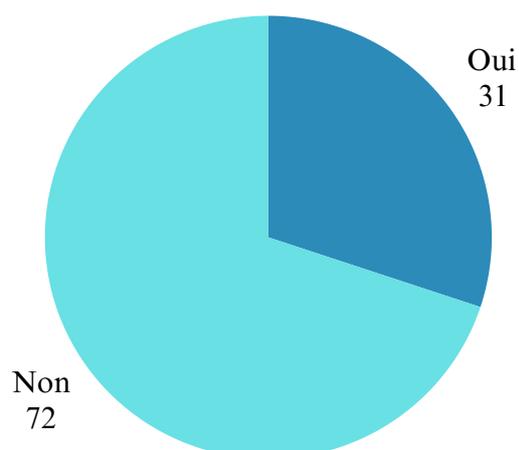
Pourquoi vous allez sur la réserve naturelle ?



59 % des sondés viennent sur le site de la RNN pour se balader.

Figure 59 : Occurrence des raisons de visite de la RNN
Lecture du nuage de mots : plus un mot est écrit en gros caractères, plus il a été cité.

Venez-vous exclusivement pour la réserve naturelle ?



La majorité des sondés se rendent à la réserve pour profiter du cadre mais ne viennent pas spécifiquement parce que c'est une RNN.

Figure 60 : Taux d'enquêtés exclusivement présent pour la réserve

3.4) Ressentis sur les actions menées par la réserve

Pensez-vous que les actions menées sur la réserve naturelle soient globalement efficaces ?

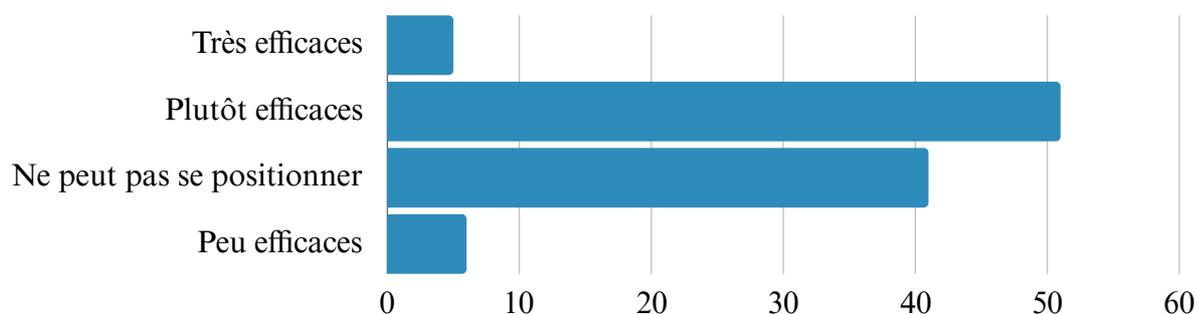


Figure 61 : Efficacité des actions selon les sondés

La majorité des sondés estiment que les actions menées sur la RNN sont "plutôt efficaces", et 41 d'entre eux ne se prononcent pas. Ces deux réponses montrent une certaine réserve, car très peu de participants ont choisi les options "très efficaces" ou "peu efficaces".

Pensez-vous être suffisamment informé des actions / activités de la réserve naturelle ?

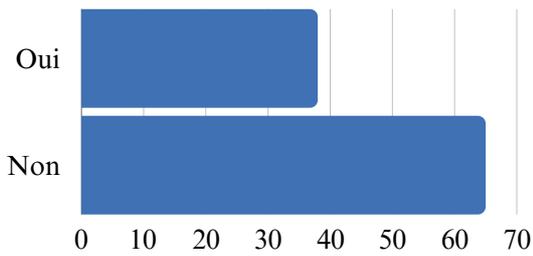


Figure 62 : Ressenti des sondés sur leur connaissance des actions et activités de la RNN

65 sondés sur 103 estiment ne pas être suffisamment informés des actions et activités de la RNN.

Ce résultat explique leur difficulté à juger l'efficacité des actions de la réserve ci-dessus.

Si oui, quelles actions connaissez-vous ?

Bien que cette question puisse sembler similaire à « Savez-vous ce qui se fait sur cette réserve et à quoi travaillent les gestionnaires ? », elle est en réalité plus précise car elle demande des exemples concrets d'actions déjà observées. 32 enquêtés ont mentionné des actions de la RNN, bien que certaines ne soient pas exactes (par exemple : ramassage des algues vertes, bulletin municipal, visites touristiques, expositions à la Maison de la baie).

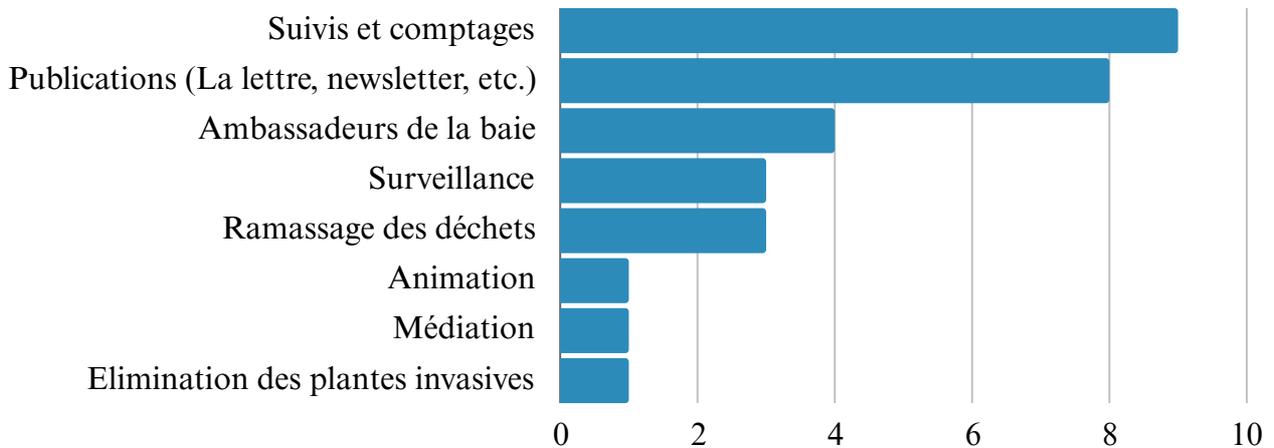
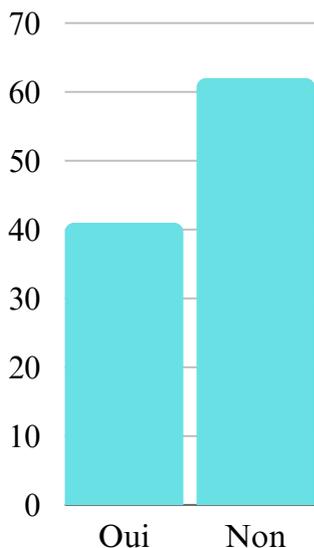


Figure 63 : Actions correctes citées par les sondés

Il est évident que le grand public manque de connaissances sur les actions menées au sein de la RNN. Il est important de sensibiliser davantage la population aux initiatives et aux projets de conservation réalisés. En effet, cette méconnaissance limite l'impact et le soutien que la RNN pourrait recevoir. En renforçant la visibilité des efforts de conservation, il serait possible d'accroître l'engagement et la participation de la population.

Avez-vous déjà croisé / échangé avec un membre de l'équipe gestionnaire ?



La majorité des personnes sondées (62 sur 103) n'ont jamais rencontré ni échangé avec un membre de l'équipe gestionnaire. Cependant, 41 d'entre elles ont eu cette expérience, ce qui est plutôt encourageant compte tenu de la taille réduite de l'échantillon.

Il convient de noter que certains répondants ont mentionné les ambassadeurs de la baie en les considérant comme des membres des équipes de gestion. Leur présence régulière sur le terrain fait gagner en visibilité à la RNN.

Figure 64 : Echange avec les membres de l'équipe

3.5) Perceptions de la réserve naturelle

Pour vous, quels sont les mots clés qui représentent la réserve naturelle ?



Figure 65 : Occurrence des mots clés représentant la RNN - Lecture du nuage de mots : plus un mot est écrit en gros caractères, plus il a été cité.

Les sondés ont avant tout cité des mots décrivant la RNN d'un point de vue positif. Même si la réserve est un espace réglementé, elle est pour la majorité synonyme de protection, nature, beauté, préservation, etc. Elle semble être considérée comme un espace de qualité malgré les quelques mots plus négatifs cités : pollution, danger.

Parmi les propositions suivantes, quelle est votre perception de la réserve naturelle ?

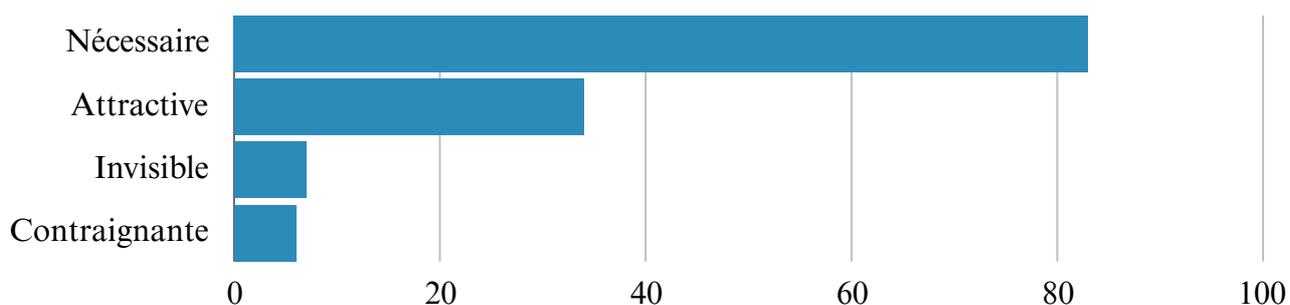


Figure 66 : Occurrence des choix des mots représentant la RNN

La majorité des enquêtés perçoivent la RNN comme nécessaire. Elle est également considérée comme attractive par une bonne partie de sondés.

Largement minoritaires, 7 sondés la perçoivent comme invisible et 6 comme contraignante.

La réserve naturelle représente-elle une plus-value sur le territoire ?

92 % des sondés considèrent la RNN comme une plus-value sur le territoire.

« Elle rattrape l'image négative qu'il y a avec les algues ».

« Un tourisme vert est nécessaire ».

« C'est un lieu où on peut observer des espèces (...) une zone où les oiseaux peuvent s'arrêter sans risque ».

« C'est un espace très peu touché par l'Homme négativement ».

« Je me dis qu'on a déjà les algues vertes, donc il faut bien contre balancer et protéger quelque chose ».

8 % des enquêtés y voient davantage des contraintes.

« Parce que tout n'est pas fait pour protéger la réserve ! La vase du Légué, déposée à proximité la réserve, s'étale dans la réserve ce qui ajoute encore à la vase présente et à fait disparaître le gisement de coques de la réserve. Donc le but de protéger la faune n'est pas atteint, toutes les coques ont disparu ! ».

« Il y a trop de privation aux locaux par rapport au touristes et aux locations Bnb et résidence secondaire ».

« Il y a de la pollution à cause des algues vertes et je n'y vais plus beaucoup car j'ai peur des risques pour mes enfants ».

L'existence d'une réserve naturelle dans le fond de baie de Saint-Brieuc est pertinente.

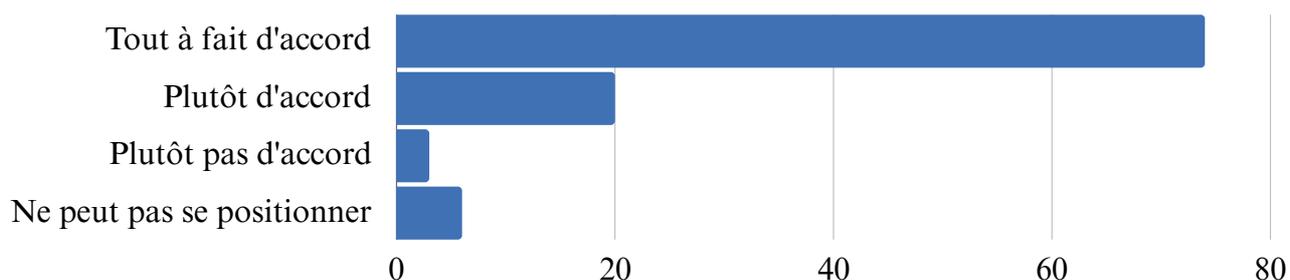


Figure 67 : Avis des sondés sur l'existence de la RNN

La très grande majorité des sondés sont d'accord avec l'existence de cette réserve sur le territoire, traduisant une bonne acceptabilité sociale.

Attentes complémentaires des enquêtés :

« Quelques points d'observation seraient les bienvenus, notamment sur la commune de Langueux ou à l'ancienne décharge ».

« Dommage qu'il n'y ait pas une plage ou il est autorisé de lâcher les chiens ».

« Remettre des moutons à paître les herbiers ».

« Il faudrait mettre plus en valeur le site avec des sentiers et des points de vue ».

« Il manque des petits lieux d'accueil simple pour les randonneurs ».

« Ca serait bien d'envisager un agrandissement de la surface de la réserve ».

Au regard de ces résultats, la réserve semble être un site apprécié du grand public et régulièrement fréquenté par les habitants des communes alentours. En effet, la connaissance du site est notamment due à la proximité de la réserve avec les zones d'habitation. Ayant conscience que la réserve est un lieu de protection de la biodiversité, les usagers du littoral acceptent la réglementation mise en place. La réserve est perçue comme nécessaire, attractive et représente une plus-value sur le territoire. En effet, plusieurs enquêtés estiment que la réserve rattrape l'image négative qu'apporte la problématique des algues vertes sur le territoire. Elle met en avant le patrimoine naturel.

Toutefois, un besoin d'informations sur les actions et les activités de la réserve se fait ressentir par les usagers. En effet, ils sont nombreux à ne pas pouvoir citer d'actions concrètes de la réserve. Il est nécessaire de poursuivre les efforts en termes d'informations et de communication sur le terrain pour que les usagers se sentent davantage concernés par la préservation de l'aire protégée.

Les résultats obtenus dans cette enquête grand public renforcent les résultats des entretiens. Il y a, dans l'ensemble, un manque d'informations et de mise en valeur des actions auprès du public.

À l'été 2011, Sonia Devaux a mené une enquête grand public intitulée « Usages, connaissances et représentations de la Réserve Naturelle de la baie de Saint-Brieuc ». Un manque d'informations se faisait déjà sentir : une part notable des répondants (26,6 %) avait répondu négativement à la question « Estimez-vous que les informations relatives aux missions, actions et activités des professionnels de la réserve sont suffisantes ? ». De plus, un pourcentage significatif de participants (38,5 %) n'avait pas pu se prononcer sur cette question.

PARTIE IV) Discussions et suggestions d'actions

1) Un diagnostic d'ancrage qui permet de cibler des enjeux d'ancrage territorial

1.1) Des progrès envisageables dans la communication envers les acteurs clés du territoire et de la population

Au cours des entretiens, nombreux sont les acteurs qui ont témoigné d'un besoin de partage et d'échanges sur les missions et les actions menées par la réserve pour s'y sentir impliqués.

« Il faut parler des enjeux en cours avec les acteurs du territoire, ça peut être des réunions de concertation, des discussions (...) nous ne sommes pas fermés ».

« Il y aurait intérêt à échanger davantage, on ne doit pas faire que s'observer ».

« La RNN doit travailler de manière encore plus étroite avec les structures locales ».

« On aimerait être davantage aidés, que ce soit plus fluide ».

Ces déclarations montrent que certains acteurs locaux souhaitent développer des liens plus étroits avec l'équipe de la RNN. Actuellement, les relations qu'ils entretiennent avec la RNN sont souvent très cordiales mais superficielles. Les échanges varient en fonction des événements et des partenariats, mais ces acteurs ne se sentent que peu concernés par la RNN qu'ils perçoivent comme une structure parmi d'autres. Ils adoptent une posture passive mais restent ouverts aux opportunités potentielles offertes par la RNN.

Nombreux sont les enquêtés qui ont souligné l'importance de favoriser les partenariats ou de communiquer davantage sur les différents enjeux au sein de la réserve. Par exemple, à la vue de la documentation sur les oiseaux de la réserve, certains acteurs ont manifesté un intérêt en conservant ces documents et en demandant à les recevoir par courriel pour impression. Environ une cinquantaine d'exemplaires de cette documentation ont été déposés au bureau du port de plaisance de Saint-Brieuc, une structure avec laquelle il n'y avait pratiquement aucun contact avant le DAT. Ce travail de diffusion d'informations démontre que les efforts de communication peuvent aussi renforcer les liens et élargir la portée des informations concernant la RNN. Il est donc crucial pour la RNN d'améliorer ses interactions avec les acteurs locaux afin de favoriser un sentiment d'implication et de collaboration active. Une communication pourrait être réalisée sur tous les gros programmes de recherche de la RNN avec des synthèses d'une dizaine de pages à envoyer aux intéressés. Cette initiative permettrait

d'appuyer sur le rôle des réserves en tant que "laboratoire in situ" comme outil de connaissances scientifiques.

Cela coïncide avec le fait que l'existence de la RNN soit mieux perçue que les actions effectuées (voir ci-dessus). Les acteurs perçoivent la RNN comme une plus-value pour le territoire mais ils ne sont pas pleinement informés de toutes les actions et de leur efficacité, ni des enjeux sous-jacents. Elles expriment l'envie d'être davantage intégrées au processus. Cela rejoint le constat que les participants au CCG ne se sentent pas, dans l'ensemble, assez impliqués dans cette réunion et dans la vie de la réserve. Ils attendent davantage de moments d'échanges.

1.2) Des relations de confiance avec les différents partenaires du réseau

Les acteurs du groupe des « gestionnaires, partenaires, techniciens » entretiennent, logiquement, des relations plus fortes et plus régulières avec l'équipe de la RNN. En effet, ces acteurs entretiennent avec la réserve des liens forts, basés autour de projets communs, à vocations environnementales et sociales. Une relation de confiance s'est développée avec le temps. Une des attentes fortes de ce groupe d'acteurs est donc de faire perdurer cette relation. Ainsi, un des axes d'intégration au territoire est le maintien et le développement des relations entretenues avec ces partenaires.

« Un maintien d'un partenariat et des échanges réguliers ».

« Continuer à travailler en commun, en bonne intelligence ».

« Il faut continuer nos interactions et nos échanges (...) on est les porte-parole de la RNN ».

Il est logiquement plus compliqué d'avoir une relation de confiance avec certains acteurs locaux en raison de divergences d'opinions ou de conflits qui impactent les échanges. Par exemple, les mytiliculteurs, dont l'activité se concentre sur l'élevage des moules, poursuivent des objectifs de production et de rentabilité. Ils dépendent de la récolte et de la vente de moules pour leur subsistance économique. D'un autre côté, la RN, qui ne partage pas les mêmes impératifs économiques, est préoccupée par la protection et la préservation de la biodiversité de la baie. Cette mission inclut la préservation des habitats naturels et des espèces qui y vivent, y compris les moules. La santé de l'écosystème est donc un enjeu commun, mais les approches pour y parvenir diffèrent considérablement.

De son côté, la mairie se concentre sur des objectifs de santé publique et de bien-être des résidents. La présence d'algues sur les plages peut être perçue comme nuisible pour les baigneurs et les touristes, incitant la mairie à organiser des campagnes de ramassage des algues. Cependant, ces interventions peuvent perturber les écosystèmes marins et côtiers, ce que la réserve souhaite éviter pour protéger la biodiversité.

Ces divergences d'objectifs compliquent la collaboration entre les différents acteurs locaux.

1.3) L'extension du périmètre de la Réserve Naturelle : un projet bénéfique mais source de conflits à l'avenir

L'extension de la RNN est, d'une part, fortement encouragée pour une meilleure protection (voir AFOM) et, d'autre part, source de conflits potentiels. Les espaces naturels protégés, quel qu'ils soient, ne font pas l'unanimité. La création ou l'extension d'une aire protégée sont source de conflits variés et cela risque d'être le cas en baie de Saint-Brieuc. Certains acteurs ont émis des réserves quant à une potentielle extension et demandent à être consultés avant toutes prises de décisions. Pour certains, cette extension pourrait dégrader des relations qui, aujourd'hui, sont bonnes. Les principales préoccupations sont la crainte concernant les restrictions supplémentaires sur les activités économiques et les impacts potentiels sur les usages traditionnels des ressources naturelles.

C'est également le cas dans de nombreuses autres RN, comme celle des Sept-Îles (22), étendue en 2023. En effet, en 1999, deux projets d'extension ont été présentés, suscitant dès le début une vive opposition de la part des habitants, qui craignaient une interdiction de navigation et de pêche. Une association de riverains, créée pour s'opposer à ces projets, avait dépassé les 1000 adhérents et avait reçu le soutien de la municipalité. Les opposants estimaient que la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) n'était pas qualifiée pour gérer l'estran et l'espace maritime. Avec le temps, les tensions se sont apaisées, mais cela n'a pas été simple et a demandé un effort d'intégration supplémentaire aux gestionnaires (Stoll, 2000).

« Nous voulons être consultés en cas de projet d'extension ».

« Ici il y a toujours une vie, s'ils viennent jusqu'ici on peut fermer les restaurants, les visites touristiques, etc. »

1.4) Un manque de moyens qui freine l'intégration de la RNN sur le territoire

Certains acteurs ont fait part d'une faiblesse : une équipe sous-dimensionnée, pas assez présente sur le terrain, notamment le week-end. La RNN fait face à un manque de moyens humains qui ne lui permet pas de remplir de manière satisfaisante l'ensemble de ses missions.

De nouveaux employés ont récemment été embauchés grâce à la recherche de financements extérieurs à la dotation de l'État pour la gestion de la RNN. Ces financements sont liés à des programmes de recherche. Sans ces programmes, l'équipe serait encore aujourd'hui réduite à 3 salariés. Seuls deux membres de l'équipe sont assermentés, et un seul est actuellement affecté aux missions de police sur le terrain. En plus de ces missions de police et de sensibilisation des bénévoles, agissant comme ambassadeurs de la baie, s'engagent à rencontrer les visiteurs sur le terrain. C'est tout l'intérêt d'avoir une association en cogestion. Cependant, il est parfois difficile de mobiliser les bénévoles et ceux qui se consacrent à ces actions disposent de peu de temps. Un autre garde technicien serait un renfort important pour compléter les effectifs de la réserve.

« La réglementation n'est pas assez stricte, il faudrait davantage de contrôles ».

« Les actions sont globalement efficaces mais il faudrait aller plus loin sur certaines missions, notamment celle de police. Il faut une astreinte le week-end (...) il y a toujours des choses à améliorer mais on a un problème de moyens humains et financiers (...) pourtant il y a une réelle volonté du personnel et des bénévoles ».

« Il faudrait plus de membres dans l'équipe (...) je constate des infractions le week-end ».

2) Suggestions d'objectifs et d'actions à intégrer au plan de gestion

Les indicateurs développés ont vocation à être intégrés au sein du tableau de bord du plan de gestion de la RNN afin de pouvoir être reconduits et évalués de manière périodique.

Par ailleurs, chaque volet de l'ancrage comprend des points d'amélioration auxquels sont attachés des objectifs et des actions. Ces tableaux ont vocation à susciter des pistes de réflexion pour l'équipe de la RNN et à servir de base au développement de nouvelles mesures dans le Plan de gestion de la réserve.

Amélioration de la connaissance sur la réserve

Amélioration	Groupes d'acteurs concernés	Objectifs	Actions
Connaissance des actions menées sur la RNN	<ul style="list-style-type: none"> • Animation, découverte de l'environnement, tourisme • Riverains, élus, usagers locaux • Exploitants professionnels des ressources naturelles 	Sensibiliser sur le rôle de la RNN et sur ses actions	<ul style="list-style-type: none"> • Invitation des acteurs "clés" du territoire à assister à des présentations de résultats d'études • Invitation des acteurs "clés" du territoire à (re)découvrir le site (participation à certaines actions sur le terrain, journées d'échanges autour des pratiques de protection et de gestion, etc.) • Organisation d'un "café de la réserve naturelle" : moment de présentations, de participation, d'échanges avec les gestionnaires dans des lieux stratégiques • Exposition photos sur les actions concrètes menées par la RN et ses gestionnaires • Connaissance et valorisation du métier de gestionnaire et de l'équipe de la réserve : communiquer sur les réseaux sociaux sur les actions de routine menées par l'équipe de la RN
Connaissance des animations proposées par la RNN	Tous les groupes d'acteurs	Améliorer la connaissance des animations de la RNN	<ul style="list-style-type: none"> • Communication sur les animations proposées par la RNN (publications sur les réseaux sociaux, site internet de la RN, expositions, etc.) • Mieux communiquer sur la distinction entre la RNN et la Maison de la Baie (pas identifiée aujourd'hui)
Documents de support	Tous les groupes d'acteurs	Meilleure valorisation des documents de support	<ul style="list-style-type: none"> • Une communication sur la réseaux sociaux sur les documents disponibles à télécharger sur le site internet • Envoie des documents par mail aux acteurs "clés" du territoire qui peuvent éventuellement les relayer
Connaissance des impacts du changement climatique sur le territoire	Tous les groupes d'acteurs	Améliorer la connaissance des acteurs sur les impacts du changement climatique sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation avec les acteurs sur les impacts potentiels et déjà identifiés du changement climatique dans le cadre du projet Natur'Adapt • Présentation vulgarisée des résultats du projet Natur'Adapt auprès des acteurs et du grand public (via des temps d'échanges et des supports de communication)

Figure 68 : Propositions d'actions pour une amélioration de la connaissance

Amélioration de l'intérêt vis-à-vis de la réserve

Amélioration	Groupe d'acteurs concernés	Objectifs	Actions
Avis sur les animations	Tous les groupes d'acteurs	Améliorer l'intérêt des acteurs envers les animations de la RN	<ul style="list-style-type: none"> • Invitation des acteurs "clés" du territoire sur certains événements
Evolution du ressenti	<ul style="list-style-type: none"> • Riverains, élus, usagers locaux • Exploitants professionnels des ressources naturelles 	Encourager une évolution positive de la RNN	<ul style="list-style-type: none"> • Inviter les acteurs "clés" à des réunions et échanges informels (ateliers, sorties sur le terrain, etc.) • Intensifier le dialogue avec les groupes d'acteurs concernés

Figure 69 : Propositions d'actions pour une amélioration de l'intérêt

Amélioration de l'implication dans les actions de la réserve

Amélioration	Groupes d'acteurs concernés	Objectifs	Actions
Participations aux animations	Tous les groupes d'acteurs	Encourager une participation plus fréquente aux animations	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des visites sur le terrain aux acteurs concernés
Sentiment d'écoute	<ul style="list-style-type: none"> • Membres du CCG • Animation, découverte de l'environnement, tourisme • Riverains, élus, usagers locaux • Exploitants professionnels des ressources naturelles 	Renforcer l'implication régulière de la RNN auprès des acteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte de l'avis des acteurs locaux et du grand public lors des décisions • Organisation de journées d'échanges informelles
Efficiences du CCG	Membres du CCG	Rendre le CCG plus attractif	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un comité "bis" avant ou après le CCG avec davantage d'échanges sur des sujets particuliers

Figure 70 : Propositions d'actions pour une amélioration de l'implication

Dans ces tableaux, trois points nécessitent une amélioration en ce qui concerne les animations : la connaissance, les avis et la participation. Il faut savoir que la RNN de la baie de Saint-Brieuc n'a pas pour mission d'intensifier ses efforts en matière d'animation. Ce n'est pas son rôle et aucun membre de l'équipe n'est spécifiquement employé pour cette tâche. L'idéal serait que la Maison de la Baie (MDB), structure dédiée à l'animation et à la sensibilisation, soit pleinement reconnue comme l'outil principal pour la réalisation des activités d'animation au sein de la RNN. La MDB est en effet équipée et mandatée pour engager le public, diffuser des connaissances et recueillir les avis des visiteurs, tout en encourageant leur participation active. La MDB doit être identifiée comme partenaire privilégié pour la promotion et la mise en œuvre des activités éducatives et participatives au sein de la RNN.

PARTIE V) Les limites méthodologiques

1) Les limites du diagnostic d'ancrage territorial

Cette enquête comporte des biais propres aux travaux construits sur des enquêtes sociologiques et pouvant influencer l'interprétation des résultats.

Les profils et groupes d'acteurs définis : Il est difficile de réduire un individu à un profil cognitif ou à un groupe d'acteurs. L'individu est toujours plus complexe et ne peut correspondre exactement à une catégorie donnée. Par exemple, un acteur peut être qualifié de territorial sur une thématique précise en lien avec la réserve naturelle et contrairement sur un autre aspect plus particulier. C'est le cas d'une des personnes rencontrées qui pourrait être considérée comme opposante déclarée à la RNN, mais qui reconnaît néanmoins les avantages que celle-ci apporte à son activité sur le territoire.

De plus, les perceptions des individus dépendent d'un vécu à plus ou moins long terme, d'un état à un instant T. Ces perceptions peuvent donc varier selon le contexte ou avec le temps.

L'échantillon : L'enquête n'est pas représentative, ni de la population locale, ni des différents groupes d'acteurs rencontrés en raison d'un nombre limité d'acteurs échantillonnés. La majorité des acteurs enquêtés sont des partenaires, gestionnaires, techniciens et/ou membres du Comité Consultatif de Gestion. Ces acteurs, habitués à échanger ou travailler avec la réserve sont souvent engagés sur les mêmes enjeux. Ils partagent donc des convictions communes. Dans la plupart des diagnostics d'ancrage territorial réalisés, ce sont également les acteurs les plus fédérateurs. Leur forte présence dans l'échantillon explique donc un taux élevé de répondants fédérateurs (70%). Il aurait été intéressant de rencontrer davantage de représentants des exploitants professionnels des ressources naturelles ou de représentants des élus, des riverains et des usagers. Malheureusement, tous n'ont pas pu accorder du temps à cette étude et d'autres ont refusé de s'exprimer. Cette absence de représentativité peut poser problème lorsqu'il s'agit d'identifier les leviers d'action pour les acteurs sous-représentés, dont les voix sont souvent étouffées par celles des acteurs plus nombreux ou ceux qui s'imposent par leur forte personnalité, bien que ce soient souvent ces mêmes acteurs qui fassent progresser la réserve. Le cadre méthodologique du DAT ne permet pas de prendre en compte les refus de participer à l'enquête. Ce phénomène, tout comme le besoin "d'insister" pour obtenir l'accord de certains acteurs pourraient pourtant être considérés comme des faiblesses de l'ancrage.

De plus, le nombre d'enquêtés est faible (30) ce qui limite l'analyse quantitative et statistique des résultats et la recherche de différences intergroupes d'acteurs. Les spécificités de chacun peuvent ressortir de manière exacerbée. Il est donc essentiel de contrebalancer ces résultats

par une connaissance approfondie des éléments qualitatifs récoltés.

Indicateurs et grille d'analyse : Dans la méthodologie RNF, les données sont analysées à partir d'une grille d'évaluation composée d'indicateurs et renseignés selon une échelle graduée de notation pour réduire les biais lors de l'interprétation des paroles des acteurs. Comme dans toute enquête un décalage peut exister entre ce qui est dit et ce qui est réellement pensé, en particulier, pour les acteurs ayant une posture critique et ambiguë envers la RNN. Cela peut se traduire par une contradiction éventuelle entre les opinions réelles et certains résultats des indicateurs. La conversion des données qualitatives en données quantitatives engendre des pertes de richesse des propos des acteurs.

De plus, les notes s'échelonnent de 1 à 5, sans possibilité d'attribuer la note de 0. Ainsi, lorsqu'un acteur ne sait pas répondre à une question ou y répond mal, il obtient la note de 1, ce qui peut être considéré comme une bonne notation compte tenu des réponses données. De la même manière, la note de 3 est quelques fois attribuée lorsque quelqu'un est indécis (ne peut pas se positionner) ou ne sait pas quoi répondre (ne sait pas). Il semble que le système de notation doive être révisé.

Enfin, certaines réponses aux questions sont parfois très similaires. Par exemple, concernant la qualité des échanges, les participants pouvaient choisir entre "échanges réguliers et amicaux" et "échanges positifs" pour une réponse positive. Ces deux options semblent être synonymes, ce qui peut biaiser les résultats.

Prise de notes : La méthodologie RNF préconise de prendre des notes et de demander à l'enquêté de remplir lui-même, de son côté, le questionnaire afin d'assurer une plus grande fiabilité. Étant donné qu'il s'agit d'un questionnaire qualitatif, cela peut être long et contraignant pour la personne qui accepte de participer à l'entretien sur son temps de travail ou personnel. Pour ce DAT, les notes ont été prises uniquement par l'enquêteur, avec la validation de l'enquêté pour chaque question.

2) Les limites de l'enquête menée auprès du grand public

Quelques limites méthodologiques ont également été identifiées pour le questionnaire grand public.

Échantillon : Le nombre de personnes ayant répondu au questionnaire est de 103. Un échantillonnage plus grand permettrait d'avoir des résultats plus représentatifs. Les résultats ne sont ni représentatifs, ni exhaustifs et il faut bien comprendre que ce ne sont que des tendances qui se dégagent dans les résultats.

De plus, il demeure des populations ou des classes d'âges moins à l'aise avec les outils numériques. Ces populations peuvent être plus difficile à sonder via une approche en ligne.

Administration de l'enquête : Il est légitime de se poser des questions quant à la bonne compréhension des questions. En effet, sans interlocuteur direct il est difficile de savoir si les participants ont bien compris le sens des questions qui sont posées. Du fait de l'absence d'interactivité, le formulaire en ligne impose également un cadre qui empêche l'approfondissement des réponses.

De plus, certaines réponses aux questions fermées peuvent être induites par le choix des propositions offertes aux enquêtés.

CONCLUSION

L'état d'ancrage territorial de la RNN de la baie de Saint-Brieuc est bien établi avec une moyenne des trois scores médians (indicateurs de connaissance, d'intérêt, d'implication) atteignant 4,1/5. Ce résultat est révélateur d'un engagement des gestionnaires et des efforts d'intégration mis en œuvre au cours de son existence.

Cependant, l'appropriation et l'acceptabilité de cet espace naturel préservé pourraient encore être renforcés notamment par une meilleure communication à destination des acteurs locaux et une meilleure intégration de la population. Il appartient à l'équipe de gestion du site de prendre en charge cette mission. Concrètement, celle-ci doit venir compléter le tableau d'arborescence du plan de gestion en prenant en compte les résultats du DAT et suivre l'évolution de cet état d'ancrage avec une nouvelle évaluation prévue dans 10 ans. Ce travail va également venir compléter le "Diagnostic des enjeux du patrimoine naturel de la baie de Saint-Brieuc au regard des usages et des périmètres des aires protégées" qui est en cours de réalisation dans le cadre d'une éventuelle extension de la RNN. Dans le cadre de ce projet, le DAT vient apporter des éléments intéressants sur les activités humaines et l'acceptabilité sociale de l'aire protégée.

BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE

- Angeon, V., & Caron, A. (2009). *Quel rôle joue la proximité dans l'émergence et la pérennité de modes de gestion durable des ressources naturelles ?*. Natures Sciences Sociétés, 17(4), 361-372. <https://doi.org/10.1051/nss/2009065>
- Bourdieu, P. (1972). *Esquisse d'une théorie de la pratique: Précédé de « Trois études d'ethnologie kabyle »*. Librairie Droz, Genève, 432p.
- Bousquet-Bressolier, C., & Bonnot-Courtois, C. (1998). *Géomorphologie et vulnérabilité des rivages de la baie de Saint-Brieuc*. Norois, n°179, Juillet-Septembre 1998. 495-506. <https://doi.org/10.3406/noroi.1998.6890>
- Chadenas, C. (2019). *Entre permis et interdit: les espaces naturels littoraux à l'épreuve de la pression anthropique (Habilitation à Diriger des Recherches, vol. 1)*. LETG UMR 6554 CNRS, Université de Nantes.
- Chadenas, C., Andreu-Boussut, V., Rufin-Soler, C., & Rollo, N. (2022). *Les espaces naturels protégés littoraux en France métropolitaine et l'élévation du niveau marin : quelles stratégies d'adaptation ?*. Bulletin de l'association de géographes français, 98(3/4), 605-622.
- Cillaurren, E. & David, G. (2017). *Quand les représentations s'invitent dans la conservation de la biodiversité, la réserve naturelle marine de La Réunion face à la crise Requin*. Vertigo, 17(3).
- Cosson, A., Therville, C., Mathevet, R., Mauz, I. & Bioret, F. (2017). *Dynamiques d'intégration des espaces naturels protégés en France : une approche comparative entre parcs nationaux et réserves naturelles*. Natures Sciences Sociétés, 25, 230-240. <https://doi.org/10.1051/nss/2017051>
- Devaux, S. (2011). *Usages, connaissances et représentations de la Réserve Naturelle de la baie de Saint-Brieuc*. Rapport de stage, 38p.
- Devictor, V. (2014). Chapitre 1. *La protection de la nature : une double tension éthique et scientifique*. Journal International de Bioéthique, Eska, 152p. [4https://doi.org/10.3917/jib.251.0029](https://doi.org/10.3917/jib.251.0029)
- Fagot, M., & Le Bihan, O. (2023). *Espace naturel sensible - Site des dunes de Bon Abri - Plan de Gestion 2023-2024 - Commune d'Hillion*. Département des Côtes d'Armor, 203p.
- Krieger, S. (2015). *Écologisation d'un "centaure" ? Analyse d'une appropriation différenciée des enjeux environnementaux par les usagers récréatifs de nature* (Thèse de doctorat). Université de Bordeaux, 324p. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01321264>

- Lamy, C. (2013). *Impact du changement climatique sur la fréquence et l'intensité des sécheresses en Bretagne*. Géographie. Université Rennes 2, 287p. <NNT : 2013REN20025>. <tel-01059818>
- Maréchal, A. (2018). *Diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Nationale "Michel Brosselin" de Saint-Denis du Payré*. 114p.
- Maréchal, A. (2021). *Réaliser une étude d'ancrage : Guide méthodologique*. Réserves Naturelles de France, 51p.
- Médail, F., Guiter, F., Poher, Y., & Ponel, P. (2017). *Histoire de l'environnement et des usages anthropiques sur l'île de Cavallo (archipel des Lavezzi, Corse)*. *Ecologia Mediterranea*, tome 43, 5-22. <https://doi.org/10.3406/ecmed.2017.2017>
- Michel, C., & Lardon, S. (2001). *L'accès aux espaces naturels : l'apport des chorèmes à la gestion des conflits d'usage*. *Mappemonde*, 62 (2), 2-5. <https://doi.org/10.3406/mappe.2001.1645>
- Minmeister, M. (2023). *Diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Régionale de Cambounet-sur-le-Sor*. Rapport de stage de Master 2, 135p.
- Navarro, O. (2022). *Psychologie environnementale: Enjeux environnementaux, risques et qualité de vie*. De Boeck Supérieur, 192p.
- Olatoundji, Y. A., Ouattara, D., Konan, Y., & Ohouko, J. (2021). *Perception des populations sur le rôle des aires protégées dans leur résilience face au changement climatique : Cas du Parc National de la Marahoué (Centre-Ouest, Côte d'Ivoire)*. *Vertigo*, 21(2), 1–33. <https://doi.org/10.4000/vertigo.32563>
- Ponsoero, A. et al. (2009) *Qualité des écosystèmes et conservation du patrimoine naturel : le cas de l'eutrophisation littorale et hivernage de la Bernache cravant Branta b. bernicla en baie de Saint-Brieuc (France)*. 170p. <hal-03530575>
- Ponsoero, A., Sturbois, A., & Jamet, C. (2019). *Plan de gestion de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc – 2019 – 2028 – État des lieux – vol. A*. Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc, 214p.
- Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc. (s. d.). *Accueil*. Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc : Site Internet. <https://www.reservebaiedesaintbrieuc.com/>
- Riviere-Honegger, A., Cottet, M., & Morandi, B. (Dirs.). (2015). *Connaître les perceptions et les représentations : quels apports pour la gestion des milieux aquatiques ?* ONEMA, 93p. 979-10-91047-35-7.
- RNF - *Diagnostic d'Ancrage Territorial*. (s. d.). RNF <https://ancrage.reserves-naturelles.org/ancrage>

- Sellier, S. (2021). *Diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Nationale Saint Nicolas des Glénan*. Mémoire de stage, Université Bretagne Sud, 131p.
- Stoll, S. (2000). *Prise de bec à Perros-Guirec. Les habitants contestent l'extension de la réserve ornithologique*. Libération. https://www.liberation.fr/societe/2000/04/18/prise-de-bec-a-perros-guirec-les-habitants-contestent-l-extension-de-la-reserve-ornithologique_322228/
- Sturbois, A. (2021). *Ecological trajectories: Methods and applications. A case study on the conservation and taxonomic/functional/trophic dynamics of soft bottom benthic assemblages in the bay of Saint-Brieuc (Western English Channel, France)* (Thèse de doctorat, Université Bretagne Occidentale). 262 p.
- Sturbois, A., & Bioret, F. (2018). *Historique et évolutions récentes des végétations du marais maritime de l'anse d'Yffiniac - Baie de Saint-Brieuc - 1979-2012. Cartographie - Analyse diachronique - Inventaire phytocénotique, Conservation*. Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc, 52p.
- Sturbois, A., & Ponsero, A. (2023). *Synthèse ornithologique. Phénologie et évolution locale des effectifs*, 4ème édition, 1970-2022. Réserve Naturelle Baie de Saint-Brieuc, 130p.
- Therville, C. (2013). *Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : L'exemple des réserves naturelles de France* (Thèse de doctorat, Université de Bretagne Occidentale). 423p. <https://www.reserves-naturelles.org/publications/these-de-c-therville-des-cliches-protectionnistes-aux-approches-integratives-l-exemple>
- Thomassin, A. (2011). *"Des réserves sous réserve" : acceptation sociale des Aires Marines Protégées : l'exemple de la région sud-ouest de l'océan Indien*. Thèse de doctorat, Université de La Réunion, 395p.

ANNEXES

Annexe 1 : Structures identifiées avec l'équipe gestionnaire en amont du DAT

- AAPPMA Lamballe (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques)
- ACECA (Association des Cavaliers d'Extérieur des Côtes-d'Armor)
- Agriculteurs
- Ailes Marines
- Association Sauvons la plage du Valais
- Association Halte aux marées vertes
- Association barrage du Pont-Rolland
- Association Sauvegarde du Trégor
- Association Langueux mémoire
- Campings de la commune d'Hillion
- Centre de loisirs
- Clubs / Ecole de Kite Surf
- Collège Hillion
- Collège Moncontour
- Commission locale de l'eau
- Commission Mer et Littoral
- Conseil départemental
- Conservatoire du littoral
- DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer)
- DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)
- Ecurie de Bon Abri
- Fédération de pêche des Côtes d'Armor
- Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor
- Gendarmerie
- GEOCA (Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes-d'Armor)
- GMB (Groupe Mammalogique Breton)
- Lamballe Terre et mer (services environnement, eau, tourisme)
- La vaillante course à pied et marche sportive
- Litt'Obs
- Mairie de Lamballe
- Mairie de Langueux
- Mairie de Morieux
- Mairie de Saint-Brieuc
- Mairie d'Yffiniac
- Mairie d'Hillion
- Maison de la baie
- Naturalistes du Conseil Scientifique
- Office de tourisme de la baie de Saint-Brieuc
- Office Français de la Biodiversité
- Pêcheurs professionnels
- Photographes
- Port du Légué
- Région Bretagne
- Saint-Brieuc Armor Agglomération (services environnement, eau, tourisme)
- Syndicat mytilicole
- VivArmor Nature

Annexe 2 : Document RGPD signé par les enquêtés avant chaque entretien

NOTICE DE CONSENTEMENT

Nous proposons de participer à une recherche basée pour partie sur des entretiens pour lequel nous vous sollicitons. L'entretien est mené par Morgane-Katell CHATELAIN. L'encadrement est assuré par Nolwenn SOLSONA. Cet entretien s'insère dans un suivi national piloté par Réserves Naturelles de France (RNF) pour mieux connaître la vision que les acteurs et les habitants ont des réserves naturelles. La base légale de ce projet est votre consentement.

Avant de participer à cette enquête, prenez le temps de lire les informations suivantes. Vous êtes libre d'accepter ou de refuser de participer à cette enquête et vous pouvez prendre le temps nécessaire pour vous décider. Si vous acceptez de participer, vous pouvez également ne pas répondre à toutes les questions qui vous sont posées ou arrêter de répondre à tout moment sans avoir à vous justifier.

L'objectif de cette enquête est de mieux connaître votre vision sur cette réserve naturelle. Sur le plan national, ce suivi permettra de mieux comprendre les facteurs les liens entre réserves naturelles et acteurs locaux. Au niveau local, cette étude pourra contribuer à améliorer ultérieurement la gestion de la réserve.

Consentement (obligatoire)

Pour garantir vos droits à la vie privée et l'anonymat complet dans vos réponses, nous vous demandons de bien vouloir donner votre consentement explicite. Merci de cocher la case correspondant à l'option choisie.

J'ai lu et j'ai pris connaissance des informations sur ce projet mentionnées ci-dessus. J'ai eu le temps nécessaire pour réfléchir à mon implication dans cette étude et je suis conscient que ma participation est entièrement volontaire. **J'ai noté que je peux retirer mon consentement à tout moment** en contactant le responsable de l'étude mentionné ci-dessous.

- OUI
 NON

Utilisation des données

J'accepte que l'ensemble des informations collectées dans le cadre de cet entretien soient utilisées à titre gracieux dans les publications scientifiques ou de vulgarisation qui découleront du questionnaire, dans les conditions suivantes (cocher la case correspondant à l'option choisie) :

- Anonymisation (enquête réalisée auprès de X). **Toute donnée personnelle permettant de m'identifier devra être supprimée.**
 Pseudo-anonymisation (enquête réalisée auprès de JD)
 Sans anonymisation (enquête réalisée auprès de Jean Dupont)

Communication des données

J'accepte qu'une copie de mes réponses à l'entretien (anonymisées selon mon choix ci-dessus) soient communiquée aux personnes suivantes, en accompagnant cette communication de la présente notice de consentement (plusieurs réponses possibles) :

- A tout chercheur qui en ferait la demande
 Au personnel de la réserve naturelle

Souhaitez-vous être informé des résultats de cette étude ?

- OUI
 NON

Fait en deux exemplaires originaux, dont un remis en main propre, éventuellement en version électronique, à la personne interviewée.

Contact du responsable de l'étude :

NOM et Prénom :

Téléphone / mél :

Signature : _____

Contact de la personne interviewée :

Nom et prénom : _____

Téléphone / mél : _____

Signature : _____



En partenariat avec



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Document mis à disposition sous une licence autorisant l'accès, le partage et la modification (cf. Mentions légales 2022)

Annexe 3 : Grille d'entretien du Diagnostic d'ancrage territorial



En partenariat avec



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

FORMULAIRE D'ENTRETIEN - Exemple enquêteur

DIAGNOSTIC D'ANCRAGE TERRITORIAL

Ce formulaire est uniquement dédié à l'enquêteur. Un autre formulaire est fourni à l'enquêté lors de l'entretien.

La numérotation des questions correspond à la numérotation des métriques sur le tableau de saisie (étape 4 du diagnostic d'ancrage territorial).

Propos introductif

L'enquêteur consacre environ 15 minutes à se présenter ainsi que le cadre de l'entretien, puis à faire connaissance avec la personne interviewée afin de mieux se connaître mutuellement. L'enquêteur peut utiliser des questions ouvertes préparées en amont mais cet échange doit rester très libre et exploratoire. L'objectif de ce temps est également de poser un cadre d'échange bienveillant.

Informations sur l'enquêté

NOM Prénom	
CATEGORIES SOCIO-PRO	
STRUCTURE	
ADRESSE	
TÉLÉPHONE	
MAIL	
ÂGE	<input type="checkbox"/> de 25 ans <input type="checkbox"/> entre 25 et 40 ans <input type="checkbox"/> entre 41 et 60 ans <input type="checkbox"/> + de 61 ans

Thème 1. La réserve.

3. Selon vous, quelles sont les missions d'une réserve naturelle, en général ?

.....
.....

4. Concrètement, savez-vous ce qui se fait sur cette réserve ?

(Reformulation possible : « A quoi travaillent-ils ? »)

.....
.....
.....

(Information supplémentaire - pas de métriques associées) :

Comment avez-vous eu connaissance de ces champs d'action ?

.....
.....

4. Connaissez-vous.le ou les organisme(s) gestionnaire(s) de la réserve ?

.....
.....
.....

5. **Exercice.** Voulez-vous bien tracer le périmètre de la réserve sur une carte ?

A prévoir pour l'enquêteur : Matériel à mettre à disposition : Plusieurs cartes de la réserve naturelle avec des fonds différents (satellite, parcellaire, autre...) et avec une échelle à emprise large, a minima l'échelle de la commune. Un équilibre est à trouver pour garder les détails du parcellaire sans trop cibler facilement la réserve.

Vous laisserez à l'enquêté le choix de la carte qu'il préfère pour délimiter le périmètre du site.

(Information supplémentaire - pas de métriques associées)

Connaissez-vous d'autres aires protégées à proximité ? Pouvez-vous les rajouter sur la carte ?

.....
.....

6. Connaissez-vous des règles à respecter sur la réserve ?

.....
.....

13. Quel est votre avis sur la réglementation ?

.....
.....

11. Selon vous, quelles sont les espèces emblématiques de la réserve ?

A prévoir pour l'enquêteur : Vous vous renseignez au préalable, et auprès du conservateur, sur les espèces emblématiques

.....
.....

Thème 2. Les sources d'information sur la réserve

A prévoir pour l'enquêteur : Vous vous renseignez au préalable, et auprès du conservateur, sur les documents de communication. Matériel à mettre à disposition : une liste des documents et éventuellement des documents sous format papier à présenter à l'enquêté (ex : plaquette, plan de gestion simplifié, photos de panneaux, site internet, ...)

12. Parmi les documents suivants, lesquels connaissez-vous ?

.....
.....

13. Vers qui vous tournez-vous pour avoir des informations ?

.....
.....

14. Les informations sur la réserve sont-elles accessibles ?

A savoir pour l'enquêteur : ici veillez à ce que l'enquêté coche le tableau correspondant à cette question et invitez-le à développer ses réponses.

Non	Peu accessibles	Facilement accessibles

Thème 3. La fréquence de visite

11. A quelle fréquence venez-vous voir la réserve pour des raisons professionnelles ou de loisirs ?

A savoir pour l'enquêteur : cette question comprend les possibilités suivantes: voir la réserve de près (on est dans le périmètre de la réserve) ou de loin (on l'observe de loin via un point de vue, un paysage) / soit venir à la réserve par le biais de la maison d'accueil (exposition) ou dans les bureaux (via l'équipe de la réserve)

Jamais	<1fois/an	1fois/an	1 fois/trimestre	1fois/mois

(Information supplémentaire - pas de métriques associées)

Si <1fois/an ou Jamais, pourquoi ?

.....
.....

Thème 4. Les actions mises en place

T4.1 ... En ce qui concerne l'animation ?

4. Connaissez-vous des animations proposées par la réserve et lesquelles ?

.....
.....

13. Quel est votre avis sur les animations ?

A savoir pour l'enquêteur : ici veillez à ce que l'enquêté coche le tableau correspondant à cette question et invitez-le à développer ses réponses.

Aucun avis	Avis négatif	Avis mitigé « peut mieux faire »	Avis positif	Avis très enthousiaste

.....
.....

T4.2 ... En ce qui concerne la gestion du site ?

Question introductive pour l'enquêteur (pas de métriques associées) : pour le début de cette sous-partie, l'enquêteur revient une par une sur les actions citées par l'enquêté sur la question n°2 du thème 1 et invite l'enquêteur à rendre un avis sur chacune d'elles. (Exemple : « revenons sur l'action « xx » de la réserve que vous avez citée précédemment, qu'en pensez-vous ? »).

Eventuellement, l'enquêté peut apporter de nouvelles actions et à ce moment-là lui redemander son avis sur chacune d'elles.

15. Pensez-vous que ces actions soient globalement efficaces ?

Pas du tout efficace	Plutôt pas efficace	Ne peut pas se positionner	Plutôt efficace	Très efficace

Thème 5. L'organisme gestionnaire de la réserve

16. Quel est votre avis sur les ou l'organisme(s) gestionnaire(s) ?

(Reformulation possible : « Etes-vous en position de critiques, soutien ou opposition face à l'organisme gestionnaire ? »)

.....
.....

Thème 6. Les effets liés à l'existence de la réserve

14. Est-ce que vous êtes d'accord avec l'existence de cette réserve ici ?

A savoir pour l'enquêteur : ici veillez à ce que l'enquêté coche le tableau correspondant à cette question.

Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne peut pas se positionner	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord

(Information supplémentaire - pas de métriques associées)

Pourquoi ?

.....
.....

17. La réserve représente-elle une ou des plus-values pour vous ?

(Reformulation possible : « Pouvez-vous citer des plus-values que la réserve vous apporterait ? Est-ce que vous pouvez qualifier, globalement, la plus-value que la réserve représente pour vous ? »)

A savoir pour l'enquêteur : ici veillez à ce que l'enquêté coche le tableau correspondant à cette question.

Nulle	Faible	Ne sait pas	Moyenne	Forte

.....
.....

18. La réserve représente-t-elle des contraintes pour vous ?

(Reformulation possible : « Pouvez-vous citer des contraintes qui sont liées à la réserve ? Est-ce que vous pouvez qualifier, globalement, les contraintes que la réserve représente pour vous ? »)

A savoir pour l'enquêteur : ici veillez à ce que l'enquêté coche le tableau correspondant à cette question.

Contrainte très forte	Plutôt forte	Mitigée : contrainte pas complètement acceptée	Contrainte acceptée	Pas vécu comme une contrainte

.....
.....

19. Avec le temps et globalement, est-ce que votre avis sur la réserve a évolué ?

A savoir pour l'enquêteur : ici veillez à ce que l'enquêté coche le tableau correspondant à cette question.

Evolution négative du ressenti	Pas d'évolution du ressenti	Evolution positive du ressenti

Thème 7. La nature des liens

20. Pouvez-vous citer tous les liens qui existent entre vous et la réserve ? Et pouvez-vous nous en dire plus sur leur nature (ex : conventions de pâturage, pratique sportive, ...)

(Reformulation possible : « Pensez-vous que ces liens sont plutôt subis, passifs, recherchés ? »)

.....
.....

21. Pouvez-vous qualifier globalement l'importance de ces liens ?

A savoir pour l'enquêteur : ici veillez à ce que l'enquêté coche le tableau correspondant à cette question.

Aucun lien	Liens faibles	Liens moyens	Liens forts	Liens d'importance prioritaire

22. Avez-vous l'habitude de participer à des activités / réunions / événements / animations ... organisées par la réserve ?

A savoir pour l'enquêteur : ici veillez à ce que l'enquêté coche le tableau correspondant à cette question.

Jamais	<1fois/an	1fois/an	1 fois/trimestre	1fois/mois

(Information supplémentaire - pas de métriques associées)

Si <1fois/an ou Jamais, pourquoi ?

.....
.....

23. Vous sentez-vous consulté par la réserve sur les sujets qui vous concernent ?

A savoir pour l'enquêteur : ici veillez à ce que l'enquêté coche le tableau correspondant à cette question.

Pas du tout	Plutôt non	Mitigé	Plutôt oui	Tout à fait

(Information supplémentaire - pas de métriques associées)

Argumentez

.....
.....

24. Concernant l'équipe de gestion du site, comment se passent vos échanges ?

25. Ces échanges ont-ils évolué avec le temps ?

A savoir pour l'enquêteur : ici veillez à ce que l'enquêté coche le tableau correspondant à cette question.

Évolution négative	Pas d'évolution	Evolution positive

Thème 8. Spécifique aux membres du Comité Consultatif de Gestion (CCG)

26. En tant que membre du CCG, avez-vous l'impression d'être impliqué dans la vie de la réserve ?

A savoir pour l'enquêteur : ici veillez à ce que l'enquêté coche le tableau correspondant à cette question.



Pas du tout	Plutôt non		Plutôt oui	Tout à fait

37. Que pensez-vous du CCG, en tant qu'instance de discussion ?

A savoir pour l'enquêteur : ici veillez à ce que l'enquêté coche le tableau correspondant à cette question.

Non intéressante	Critiquable		Correcte	Efficace et légitime

(Informations supplémentaires - pas de métriques associées)

Que pensez-vous du rapport d'activité et du programme prévisionnel qui vous y sont présentés ?

.....

Êtes-vous d'accord avec les orientations présentées pour la réserve ?

.....

38. Lors du CCG, faites-vous des interventions régulièrement (questions, prises de positions) ?

A savoir pour l'enquêteur : ici veillez à ce que l'enquêté coche le tableau correspondant à cette question.

Jamais	Rarement	De temps en temps	La plupart du temps	Toujours

39. Quelle est la fréquence de votre participation au CCG ?

A savoir pour l'enquêteur : ici veillez à ce que l'enquêté coche le tableau correspondant à cette question.

Jamais	1x sur 5	2x sur 5	3x sur 5	4x ou > sur 5

Thème 9. Changement climatique et biodiversité

40. Que connaissez-vous des impacts du changement climatique sur le territoire ?

.....

41. Etes-vous concerné par ces changements ? Si oui, à quel degré et comment y réagissez-vous ?

.....

42. Pensez-vous que la réserve s'adapte à ces changements, si oui comment ?

.....

43. Êtes-vous d'accord avec ces choix d'adaptation ? Pourquoi ?

A savoir pour l'enquêteur : ici veillez à ce que l'enquêteé coche le tableau correspondant à cette question.

Pas du tout	Plutôt non	Mitigé	Plutôt oui	Tout à fait

.....

.....

Conclusion

Question introductive pour l'enquêteur : « Selon vous, quels sont les principaux points forts et faibles de la réserve ? Et à quelles opportunités et menaces fait-elle face ? »

Atouts	Faiblesses
Opportunités	Menaces

44. Avez-vous des attentes particulières par rapport à la RN ?

.....

45. Pour faire la synthèse de tous les points abordés précédemment, la RN apporte-t-elle dans l'ensemble plutôt des bénéfices ou des inconvénients sur ce territoire ?

A savoir pour l'enquêteur : ici veillez à ce que l'enquêté coche le tableau correspondant à cette question.

Seulement des inconvénients	Plus d'inconvénients	Equilibré ou ne sait pas	Plus de bénéfices	Seulement des bénéfices

46. Selon vous, la réserve est-elle bien enracinée sur le territoire ? Pourquoi ?

A savoir pour l'enquêteur : ici veillez à ce que l'enquêté coche le tableau correspondant à cette question.

Pas du tout	Plutôt non	Mitigé	Plutôt oui	Tout à fait

.....

ENQUÊTE

Votre perception de la Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc

Je m'appelle Morgane-Katell, j'ai 24 ans et je suis en stage au sein de l'équipe de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc dans le cadre de mon master en Expertise et gestion de l'environnement littoral.

Mon objectif principal est d'effectuer un diagnostic d'ancrage territorial, en recueillant les perceptions d'une trentaine d'acteurs clés du territoire afin d'identifier les atouts et les faiblesses de la réserve naturelle. Sur cette base, je contribuerai à adapter le plan de gestion du site en proposant de nouveaux objectifs et les actions nécessaires pour les réaliser.

Ce questionnaire est totalement anonyme. Il a pour but de recueillir les perceptions des riverains et du grand public sur la réserve naturelle nationale de la Baie de Saint-Brieuc. L'objectif est de compléter le diagnostic d'ancrage territorial en recueillant les perspectives des visiteurs. Vos réponses permettront, à terme, de soutenir et de renforcer les axes d'amélioration du plan de gestion.

Temps estimé pour répondre au questionnaire : 10 minutes

Si vous le pouvez, merci de diffuser le QR Code ci-dessous à d'autres personnes ayant déjà visité la réserve naturelle de la Baie de Saint-Brieuc au moins une fois.

Merci d'avance pour votre aide !





Confidentialité des informations :

Toutes les informations sont recueillies de façon anonyme et confidentielle. Les données seront conservées et protégées selon la loi informatique et liberté en vigueur : et notamment le règlement (UE) 2016/679 de Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD). Il est à préciser que du fait du strict anonymat, il n'est pas possible de faire valoir vos droits de rectification ou de suppression des informations collectés après enregistrement de ces données à l'issue de votre participation.

Diffusion des résultats :

Ces résultats pourront être présentés à des professionnels, mais aussi au public lors de réunions ou conférences, ou être accessibles en ligne.



PROFIL (veuillez entourer les bonnes réponses)

Genre : Femme Homme Autre

Âge : < 25 > 25 40 < > 40 60 < > 60

Catégorie socio-professionnelle :

Agriculteur exploitant

Artisan, commerçant et chef d'entreprise

Cadre et profession supérieure

Employé

Etudiant

Ouvrier

Retraité

Sans activité professionnelle

Scolaire

Contexte familial :

Avec enfant(s)

Sans enfant

Lieu de résidence :

Côtes d'Armor

Si Côtes d'Armor, quelle commune ?

Autre département



CONNAISSANCES GENERALES

Selon vous, quelles sont les grandes missions d'une réserve naturelle en général ?

.....
.....
.....

Savez-vous ce qui se fait dans cette réserve ? A quoi travaillent les gestionnaires ?

.....
.....
.....

Savez-vous qui est/sont le(s) gestionnaire(s) de la réserve ?

.....
.....

Comment avez-vous connu la réserve naturelle ? (Veuillez entourer la bonne réponse)

Bouche à oreilles

Activité de loisirs à proximité

Internet

Panneaux d'informations

Office de tourisme

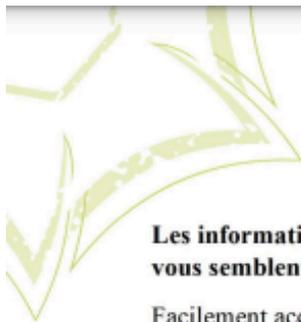
Autre :

Connaissez-vous une ou plusieurs réglementation(s) de la réserve naturelle ?

.....
.....
.....

Quel est l'élément du patrimoine naturel qui a justifié le classement de ce site en réserve naturelle ?

.....
.....



Les informations sur les actions, la réglementation, le patrimoine naturel et la réserve vous semblent-elles accessibles ?

Facilement accessibles

Peu accessibles

Je ne sais pas

Non

Avez-vous déjà vu des panneaux d'informations sur le site ?

Oui Non

FREQUENTATIONS ET PRATIQUES

A quelle fréquence vous rendez-vous à la réserve naturelle ?

< 1 fois / an

1 fois / an

1 fois / trimestre

1 fois / mois

1 fois / semaine

Davantage

A quelle période vous rendez-vous sur la réserve naturelle le plus souvent ? (Plusieurs réponses possibles)

Printemps

Eté

Automne

Hiver

Week-end

Semaine



Vacances scolaires / férié

Mercredi

Pourquoi allez-vous sur la réserve naturelle ?

.....
.....

Venez-vous exclusivement pour la réserve naturelle ?

Oui Non

LES ACTIONS

Pensez-vous que les actions menées sur la réserve naturelle soient globalement efficaces ?

Peu efficaces

Ne peut pas se positionner

Plutôt efficaces

Très efficaces

Pensez-vous être suffisamment informé des actions / activités de la réserve naturelle ?

Oui Non

Si oui, quelles actions connaissez-vous ?

.....
.....

Avez-vous déjà croisé / échangé avec un membre des équipes gestionnaires ?

Oui Non



PERCEPTIONS DE LA RESERVE NATURELLE

Pour vous, quels sont les mots clés qui représentent la réserve naturelle ?

.....
.....

Parmi les propositions suivantes, quelle est votre perception de la réserve naturelle ?

Contraignante

Invisible

Attractive

Nécessaire

Autre :

La réserve naturelle représente-elle une plus-value sur le territoire ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....
.....

L'existence d'une réserve naturelle dans le fond de baie de Saint-Brieuc est pertinente.

Pas du tout d'accord

Plutôt pas d'accord

Ne peut se positionner

Plutôt d'accord

Tout à fait d'accord

MERCI POUR VOTRE AIDE !

Annexe 5 : Affiche avec QR-Code renvoyant au questionnaire, présente sur les différents panneaux de la réserve

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Votre perception de la réserve
naturelle de la Baie de Saint-Brieuc



Scannez ce QR-Code

QUESTIONNAIRE

Comment percevez-vous la réserve naturelle ?

Situé en fond de baie, cet espace de 1 140 ha, qui englobe les anses d'Yffiniac et Morieux, constitue un patrimoine naturel protégé. Morgane-Katell Chatelain, étudiante en master 2, a lancé une enquête.

Elle est si naturelle aujourd'hui : depuis sa création en 1998, la réserve nationale de la baie de Saint-Brieuc, qui englobe les 1 140 ha de zones humides des anses d'Yffiniac et de Morieux, est un véritable trésor. Un espace protégé, où plus de 35 000 oiseaux migrateurs viennent se reposer chaque hiver. Une richesse ornithologique incontestée, dans la deuxième plus grande réserve naturelle de Bretagne. Elle borde cinq communes : Saint-Brieuc, Hillion, Langueux, Yffiniac et Lamballe.

Cet espace à la biodiversité unique est géré par Saint-Brieuc Armor agglomération et l'association VivArmor Nature. Un patrimoine au cœur de l'enquête de perception lancée par Morgane-Katell Chatelain, étudiante en master 2 Expertise et gestion de l'environnement littoral, à Plouzané (Finistère).

« Richesse, oiseaux et colorée »

La Costarmoricaine de 24 ans, originaire de Plestin-les-Grèves, ne connaissait « pas beaucoup la baie de Saint-Brieuc », avant de commencer son stage de six mois à la réserve naturelle, en mars. « J'étais déjà venue une fois lors de mes études », retrace l'étudiante, devant son ordinateur portable, où apparaît l'enquête de perception qu'elle a lancée sur la réserve naturelle. « Avant, je la percevais vaseuse, grise et urbanisée. Et je me suis rendu compte que non, pas du tout, en la découvrant », relève Morgane-Katell Chatelain.

Une des questions qu'elle pose aux usagers est de la décrire en trois mots-clés. Chacun a sa sensibilité. L'étudiante, qui a changé de regard, a un nouveau triptyque pour la qualifier : « Richesse, oiseaux et colorée. »

« Je réalise un diagnostic d'ancrage territorial », contextualise la jeune Costarmoricaine, qui va « à la rencontre des acteurs du territoire, les professionnels comme les mytilculteurs, les interlocuteurs du tourisme, les représentants institutionnels, pour les interroger sur leurs activités, leurs usages. J'ai effectué vingt-cinq entretiens. »



Morgane-Katell Chatelain, étudiante en master 2 Expertise et gestion de l'environnement littoral, réalise une étude de perception sur la réserve naturelle de Saint-Brieuc. | Photo : Ouest-France

Elle en mènera peut-être encore quelques-uns. Car cela fait déjà de la matière. « Pour eux, la réserve naturelle représente-t-elle une plus-value ou une contrainte ? Quel est son intérêt ? Comment se l'approprient-ils ? » Ce sont quelques-unes des questions soulevées.

« La réserve est perçue comme une plus-value »

Qu'en ressort-il à ce stade, avant un dépouillage plus poussé des réponses ? « La réserve est perçue comme une plus-value. C'est une zone de tranquillité et de quiétude pour la faune, ce qui apporte une certaine attractivité. C'est un patrimoine. » À l'autre bout du balancier, d'autres éléments sont pointés. L'espace peut aussi être associé « à des contraintes

pour ceux qui y travaillent. Tous ne voient pas l'efficacité de la réserve et évoquent de plus en plus d'interdits. » Une réglementation protège la réserve naturelle.

Pour son travail, Morgane-Katell Chatelain interroge également le grand public, les riverains. Un questionnaire réalisé sur le terrain et aussi accessible en ligne. « Cela prend

dix minutes maximum », indique l'étudiante, qui a listé une trentaine de questions. « La connaissance de la réglementation, la faune et la flore, les espèces emblématiques, les actions de la réserve, etc. », font partie des sujets explorés.

« En accompagnant les ambassadeurs de la baie sur le terrain, j'ai pu interroger une quinzaine de personnes. Plusieurs habitants. Elles connaissent l'existence de la réserve naturelle. »

Depuis mi-avril, une cinquantaine de personnes, à 90 % costarmoricaines, ont répondu au questionnaire. « Beaucoup parlent de la faune et de la flore. Il est aussi question des missions de la réserve, du pourquoi de sa création, des infractions... » La plus fréquente : les chiens non tenus en laisse.

« Plus de 97 % des sondés sont convaincus de l'intérêt de la réserve naturelle. » Inévitablement, la présence des algues vertes est abordée en termes d'image. « Ça revient beaucoup dans les mots-clés, esquisse Morgane-Katell Chatelain. Il y a aussi la beauté, la protection... » Il est possible de répondre en ligne jusqu'au 5 août.

Soizic QUÉRO.

Contact : tél. 02 96 31 31 40 (réserve naturelle) ou morganek.chatelain@yahoo.com

Pour accéder au questionnaire, flashez ce QR code.

| Photo : Morgane-Katell Chatelain



Amélioration

À l'issue de l'enquête, les données récoltées serviront « à travailler sur des pistes d'amélioration pour la communication, nos actions, ouvrir le dialogue avec différents acteurs... », souligne Nolwenn Solsona, chargée d'études scientifiques à la réserve naturelle et tutrice de l'étudiante. Ces éléments pourront alimenter la construction du prochain plan de gestion de la réserve, en 2028.

Annexe 7 : 3 documents de supports de la RNN les plus connus par les enquêtés du Diagnostic d'Ancrege Territorial



La lettre

Retour en 2023

mars - avril 2024
n°121

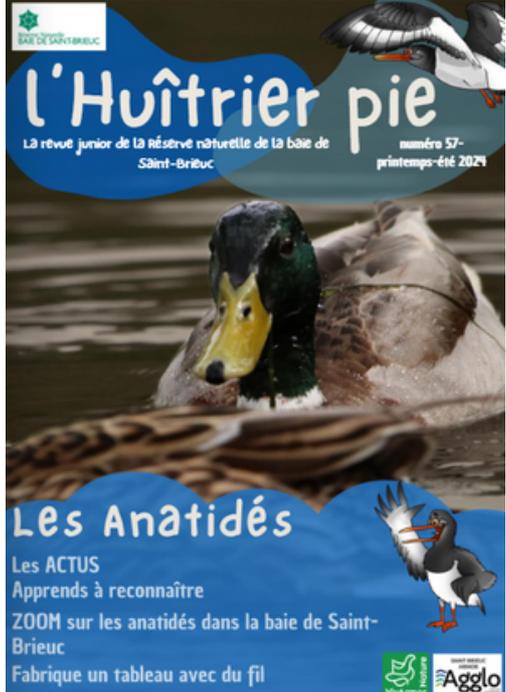
Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

Dates des prochains nettoyages de plage
Le bilan police 2023 de la Réserve présenté aux services de police
Renforcement de la protection de la plage de Saint-Maurice

Zoom ... sur le Buddléia de David

Expositions à la Maison de la Baie

SAINT-BRIEUC ARMOR
VIAIR
Agglo



l'Huître pie

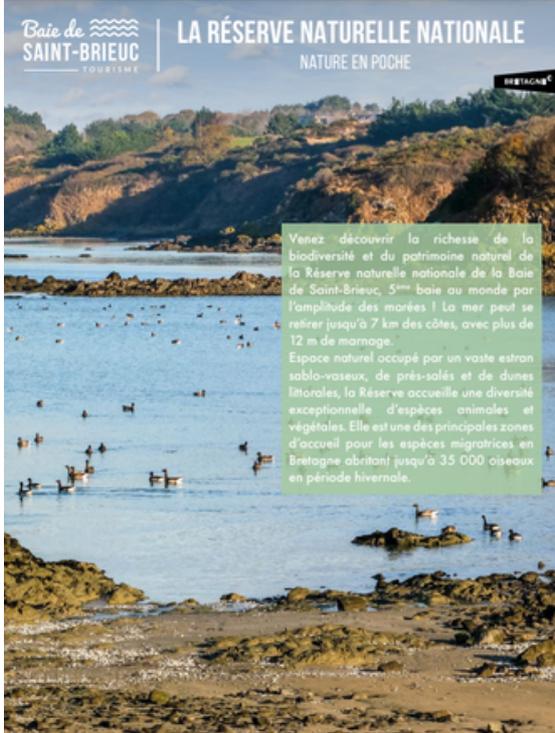
LA revue junior de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc

numéro 57-
printemps-été 2024

Les Anatidés

Les ACTUS
Apprends à reconnaître
ZOOM sur les anatidés dans la baie de Saint-Brieuc
Fabrique un tableau avec du fil

SAINT-BRIEUC ARMOR
VIAIR
Agglo



Baie de SAINT-BRIEUC
TOURISME

LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE
NATURE EN POCHÉ

Venez découvrir la richesse de la biodiversité et du patrimoine naturel de la Réserve naturelle nationale de la Baie de Saint-Brieuc, 5^{ème} baie au monde par l'amplitude des marées ! La mer peut se retirer jusqu'à 7 km des côtes, avec plus de 12 m de marée.

Espace naturel occupé par un vaste estran sablo-vaseux, de prés-salés et de dunes littorales, la Réserve accueille une diversité exceptionnelle d'espèces animales et végétales. Elle est une des principales zones d'accueil pour les espèces migratrices en Bretagne abritant jusqu'à 35 000 oiseaux en période hivernale.

Bernocha cravant, fond de Baie

Annexe 8 : Document de synthèse du DAT envoyé par courriel à tous les participants, accompagné d'une invitation à une restitution officielle prévue pour le 9 septembre 2024.

Synthèse du Diagnostic d'Ancre Territorial (DAT) de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Saint-Brieuc



C'EST QUOI UN DAT ?

Un outil développé par RNF.
Une évaluation de l'état d'appropriation de l'espace naturel protégé.
Un travail sur l'intégration de la RNN au territoire.

Application à la RNN de la baie de Saint-Brieuc



Quand ? → Mars à août 2024

Objectifs ? → Comprendre comment la population s'adapte à l'installation de la RNN : comment elle s'y oppose ou bien se l'approprie, comment elle l'adapte à ses propres besoins, comment elle se transforme sur le long terme à son contact et comment elle la fait évoluer.

Et ensuite ? → Identifier des pistes d'améliorations et suggérer des actions à intégrer au plan de gestion.

MÉTHODOLOGIE

30
entretiens

- **Connaissance** : Les informations essentielles que la réserve doit nécessairement faire connaître auprès des acteurs ciblés.
- **Intérêt** : Ce que représente la réserve pour les acteurs locaux. Il s'agit de comprendre les raisons de ces perceptions et de juger si les acteurs s'intéressent au site.
- **Implication** : Le niveau d'investissement des acteurs vis-à-vis de l'aire protégée (simple soutien, aide financière, aide matérielle, aide technique, bénévolat).

Collectivités locales

Acteurs du tourisme

Naturalistes

Institutions

Association de riverains

Chasseurs

Pêcheurs

Mytiliculteurs

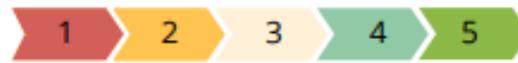
Cavaliers

34

indicateurs

(notés sur 5 à partir des questions posées pendant les entretiens)

Niveau faible en connaissances / intérêt / implication



Niveau fort en connaissances / intérêt / implication

RÉSULTATS

Profils cognitifs

Pour analyser les données des entretiens, les enquêtés ont été classés en 4 profils cognitifs. Ils permettent d'affecter les entretiens pour en tirer des conclusions.

Les acteurs qui perçoivent un bilan négatif de la balance contraintes/avantages liée à la réserve naturelle, et qui sont souvent les opposants déclarés, ou au moins latents à la réserve naturelle.

Contraints
3

Des acteurs en situation de pseudo-neutralité, ce qui peut se traduire par des positions abstentionnistes et passives (aucun inconvénient, aucune contrainte) ou de balances des avantages et des contraintes très dépendantes du contexte territorial.

Territoriaux
3

Environnementaux
3

Fédérateurs
21

Des acteurs porteurs d'une vision fédératrice entre le positionnement des acteurs territoriaux et celui des acteurs environnementaux. Les fédérés adhèrent au projet de réserve, et reconnaissent à la fois les avantages qu'il représente en termes de conservation de la biodiversité, de développement « harmonieux » du territoire, mais également compte tenu des enjeux territoriaux.

Les acteurs convaincus par les objectifs de conservation de la nature, et plus ou moins indifférents aux enjeux territoriaux. Les contraintes sont liées à l'insuffisance des mesures mises en place et à la nécessité de compromis territoriaux perçus négativement vis-à-vis des enjeux de conservation.

Connaissance



4,5/5

Exemple de question : Connaissez-vous des règles à respecter sur la réserve ?

Bonne connaissance des missions générales, des gestionnaires, de l'équipe, du périmètre, de la réglementation et des espèces emblématiques.

A renforcer : connaissance des actions concrètes effectuées sur la réserve, des animations et des documents de support.

*« Elle protège l'environnement et les espèces. Elle a un pouvoir de police, de verbalisation, d'identification, de sensibilisation (...) **la réserve naturelle assure une veille** ».*

Intérêt



4/5

Exemple de question : La réserve représente-elle une/des plus-values pour vous ?

Réglementation globalement acceptée ; fréquence des visites importantes ; peu de contraintes fortes identifiées ; actions considérées comme efficaces.

A renforcer : évolution du ressenti sur la réserve, avis sur les animations.

*« Qui dit protection, dit **contraintes à accepter**. C'est pareil sur la route. Elle n'est pas si impactante que ça. Et puis c'est pour transmettre le bien aux générations futures ».*

*« Le personnel de la réserve est parfois trop porté sur ses missions. Un partage du territoire est possible. Il faut donner l'opportunité aux gens, il faut faire preuve de plus d'**ouverture d'esprit** ».*

Implication



4/5

Exemple de question : Vous sentez-vous consulté par la RN sur les sujets qui vous concernent ?

Evolution positive des échanges et des liens pour la majorité des acteurs ; échanges de qualité.

A renforcer : participation aux animations, consultation et écoute des acteurs clés du territoire.

*« Un travail de remise en question doit être réalisé des deux côtés, une réunion en mairie serait bienvenue pour **favoriser le dialogue** ».*

*« Ils font leurs trucs, il y aurait intérêt à **dialoguer davantage** ».*

*« Pourquoi serais-je consulté ? **C'est eux les sachants, je fais confiance** ».*

Question de synthèse

Selon vous, la réserve est-elle bien enracinée sur le territoire ? Pourquoi ?

Avec un score médian de 3/5 à cet indicateur, les acteurs rencontrés estiment que la RNN de la baie de Saint-Brieuc n'est pas encore pleinement ancrée sur le territoire.

En détail, **10 enquêtés ne sont pas convaincus de son intégration, 8 sont mitigés quant à son enracinement, 7 estiment que la réserve est plutôt bien enracinée et 5 jugent qu'elle est totalement enracinée.**

*« Beaucoup de personnes sont **déconnectées** de cet aspect là (...) il faut réussir à la faire accepter mais sans braquer les gens ».*

*« Elle n'est **pas complètement hors-sol** mais elle pas suffisamment ancrée. Les riverains directs ont une bonne connaissance mais un peu plus loin, pas tous ».*

*« La RNN ne pourra jamais capter tout le monde (...) l'effort est fait. C'est à **d'autres acteurs** d'intervenir maintenant ».*

AXES D'AMÉLIORATION

Amélioration de la connaissance

Amélioration	Acteurs concernés	Objectifs	Propositions d'actions
Connaissance des actions menées sur la RNN	<ul style="list-style-type: none"> Animation, découverte de l'environnement, tourisme Riverains, élus, usagers locaux Exploitants professionnels des ressources naturelles 	Sensibiliser sur le rôle de la RNN et sur ses actions	<ul style="list-style-type: none"> Invitation des acteurs "clés" du territoire à assister à des présentations de résultats d'études Invitation des acteurs "clés" du territoire à (re)découvrir le site (participation à certaines actions sur le terrain, journées d'échanges autour des pratiques de protection et de gestion, etc.) Organisation d'un "café de la réserve naturelle" : moment de présentation, de participation, d'échanges dans des lieux stratégiques Exposition photos sur les actions concrètes menées par la RN Connaissance et valorisation du métier de gestionnaire et de l'équipe de la réserve : communiquer sur les réseaux sociaux sur les actions de routine menées par l'équipe de la RN
Connaissance des animations proposées par la RNN	Tous les groupes d'acteurs	Améliorer la connaissance des animations de la RNN	<ul style="list-style-type: none"> Communication sur les animations proposées par la RNN (publications sur les réseaux sociaux, site internet de la RN, expositions, etc.) Mieux communiquer sur la distinction entre la RNN et la Maison de la Baie (pas identifiée aujourd'hui)
Documents de support	Tous les groupes d'acteurs	Meilleure valorisation des documents de support	<ul style="list-style-type: none"> Une communication sur les réseaux sociaux sur les documents disponibles à télécharger sur le site internet Envoi des documents par mail aux acteurs "clés" du territoire qui peuvent éventuellement les relayer

Connaissance des impacts du changement climatique sur le territoire	Tous les groupes d'acteurs	Améliorer la connaissance des acteurs sur les impacts du changement climatique sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation avec les acteurs sur les impacts potentiels et déjà identifiés du changement climatique dans le cadre du projet Natur'Adapt • Présentation vulgariser des résultats du projet Natur'Adapt auprès des acteurs et du grand public (via des temps d'échanges et des supports de communication)
--	----------------------------	--	---

Amélioration de l'intérêt

Amélioration	Acteurs concernés	Objectifs	Propositions d'actions
Avs sur les animations	Tous les groupes d'acteurs	Améliorer l'intérêt des acteurs envers les animations de la RN	<ul style="list-style-type: none"> • Invitation des acteurs "clés" du territoire sur certains événements
Evolution du ressenti	<ul style="list-style-type: none"> • Riverains, élus, usagers locaux • Exploitants professionnels des ressources naturelles 	Encourager une évolution positive de la RNN	<ul style="list-style-type: none"> • Inviter les acteurs clés à des réunions et échanges informels (ateliers, sorties sur le terrain, etc.) • Intensifier le dialogue avec les groupes d'acteurs concernés

Amélioration de l'implication

Amélioration	Acteurs concernés	Objectifs	Propositions d'actions
Participations aux animations	Tous les groupes d'acteurs	Encourager une participation plus fréquente aux animations	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des visites sur le terrain aux acteurs concernés
Sentiment d'écoute	<ul style="list-style-type: none"> • Membres du CCG • Animation, découverte de l'environnement, tourisme • Riverains, élus, usagers locaux • Exploitants professionnels des ressources naturelles 	Renforcer l'implication régulière de la RNN auprès des acteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte de l'avis des acteurs locaux et du grand public lors des décisions • Organisation de journées d'échanges informelles
Effcience du CCG	Membres du CCG	Rendre le CCG plus attractif	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un comité "bis" avant ou après le CCG avec davantage d'échanges sur des sujets particuliers



D'autres pistes d'amélioration pourront être identifiées grâce à l'enquête grand public.

Objectifs : recueillir les points de vue des visiteurs, réaliser une étude complémentaire du DAT, soutenir et renforcer les axes de progrès du plan de gestion.



Inspirée de la synthèse de Lorraine MASINI-CONDO - Synthèse RNN DAT Saint Nicolas des Glénan et de la synthèse d'Emilie Bouckenaere - Synthèse DAT île d'Illur / Conservatoire du littoral



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

Réserve Naturelle Nationale de la baie de Saint-Brieuc

Site de l'étoile

22120 Hillion

02 96 32 31 40

rn.saintbrieuc@espaces-naturels.fr

Référence : Chatelain, M. (2024). *Diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Saint-Brieuc*, 145p.



VivArmor Nature

Espace d'entreprises Keraia

18 rue du Sabot

22400 Ploufragan

02 96 33 10 57

vivarmor@orange.fr



Saint-Brieuc Armor Agglomération

5 rue du 71ème RI

2200 Saint-Brieuc

02 96 77 20 00

accueil@saintbrieuc-agglo.fr